



**ETUDE DE L'EVOLUTION DES QUALIFICATIONS
DANS LA MECANIQUE
SOUS-SECTEURS 211 - 212**

(Typologie d'organisations et structures d'emplois)

Dpt Formations et Carrières
Collection in 4^e PAGES

Février 1975

ESSAI DE CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE D'ORGANISATIONS

D'ETABLISSEMENTS :

LIENS ENTRE VARIABLES ECONOMIQUES, TYPES D'ORGANISATIONS

ET STRUCTURES D'EMPLOIS

SOUS-SECTEURS 211 - 212

APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION

MATERIEL POUR INDUSTRIES LOURDES ET POUR VOIES DE CHEMIN DE FER

MATERIEL FERROVIAIRE

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	3
CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DES SOUS-SECTEURS 211 et 212	9
– Section I : Le sous-secteur 211	15
1 - Les caractéristiques économiques des établissements étudiés	15
2 - Les structures d'emplois moyennes des établissements étudiés	23
– Section 2 : Le sous-secteur 212	27
1 - Les caractéristiques économiques des établissements étudiés	27
2 - Les structures d'emplois moyennes des établissements étudiés	32
CHAPITRE II : LES STRUCTURES D'EMPLOIS ET LES TYPES D'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS DES SOUS-SECTEURS 211 et 212	37
– Section I : Type 1 : Les sièges d'entreprises à établissements multiples	39
1 - Les sièges 045 T 1 - 155 T 1 - 024 T 1 à prédominance recherche - études	39
2 - Le siège 047 T 1 à prédominance gestion, ingénieurs et cadres	43
3 - Le siège 048 T 1 à prédominance commerciale	43
– Section II : Type 2 : Les établissements de production	47
1 - Les établissements à prédominance fabrication et ouvriers	48
2 - Les établissements à prédominance recherche - études, dessinateurs et gestion ...	53
3 - Groupe «intermédiaire»	62
4 - L'établissement 026 T 2 à prédominance gestion	65
5 - L'établissement 145 T 2 à prédominance fabrication et ouvriers	66
6 - L'établissement 032 T à prédominance préparation du travail et techniciens	67
– Section III : Type 4 : Les sièges-établissements de plus de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples	77
1 - Les établissements orientés vers la gestion, les recherche - études, la préparation du travail, les ingénieurs et cadres et les dessinateurs	78
2 - L'établissement 019 T à prédominance commerciale	81
3 - L'établissement 154 T 1 à prédominance fabrication et ouvriers	83
– Section IV : Type 5 : Les entreprises à établissement unique de moins de 200 salariés.	89
1 - L'entreprise 052 T, absence de la fabrication	89
2 - L'entreprise 041 R 1 à prédominance gestion, ingénieurs et cadres	92
3 - L'entreprise 042 T à prédominance fabrication et ouvriers	94
4 - Les entreprises 039 R 2 et 038 T, aux fonctions recherche - études peu développées	96
5 - Les entreprises 030 T, 037 T et 036 T aux fonctions recherche - études peu développées	99

– Section V : Type 6 : Les entreprises à établissement unique de plus de 200 salariés	107
1 - Les entreprises 034 T et 051 T à prédominance fonction technique et ouvriers ..	108
2 - L'entreprise 021 R 1 à prédominance gestion, commercial et ingénieurs et cadres	110
– Section VI : Les agences	115
CONCLUSION GENERALE	119
ANNEXES	135

INTRODUCTION

Ce document, dont l'objet est d'appréhender les structures d'emplois et les modes d'organisation des établissements industriels des sous-secteurs 211 et 212 (appareils de levage et de manutention, matériel pour industries lourdes et pour voies de chemin de fer, matériel ferroviaire), s'inscrit dans une série de documents de travail destinés à saisir les facteurs explicatifs de l'évolution des qualifications dans la branche mécanique.

Il semble donc nécessaire, pour replacer ce document dans une perspective plus large, de rappeler rapidement la problématique d'ensemble de l'étude de branche (1), puis d'indiquer quelle a été la méthode d'analyse de la relation entre modes d'organisation et structures d'emplois des établissements du sous-secteur 213 puisque celle-ci conditionne, dans une certaine mesure, la démarche adoptée pour les sous-secteurs 211 et 212.

1. Rappel de la problématique d'ensemble des études de branche

L'objectif général des études de branche consiste à rechercher des méthodes de prévision d'évolution des emplois à partir d'une analyse des structures d'emplois des établissements, ces emplois étant repérés à l'aide de nomenclatures (analyse des structures d'emplois) et à partir d'analyses de contenus (2).

Cette approche des structures d'emplois se situe à deux niveaux : au niveau des structures globales des établissements et au niveau des structures d'ateliers. Il s'agit donc de repérer des groupes d'établissements dans le premier cas et d'ateliers dans le second, à structures d'emplois homogènes et de rechercher une explication à leur homogénéité par l'introduction d'un certain nombre de facteurs, essentiellement des facteurs organisationnels et techniques. La variable technique est mise en relation avec les structures d'emplois au niveau des ateliers et fait l'objet d'une autre série de documents de travail (3). La variable organisationnelle quant à elle est mise en rapport avec les structures d'emplois globales des établissements.

(1) : Pour une meilleure information se reporter au document de travail 23-3 : typologie d'organisations et structures d'emplois : sous-secteurs 206-208-213.

(2) : Document de travail 23-7 : les emplois de la mécanique.

(3) : Document de travail 23-3 : dossier technique : sous-secteurs 206-208-213 : paru,
dossier technique : sous-secteurs 211-212 : à paraître,
dossier technique : sous-secteurs 214-215-217-220 : à paraître.

2. La méthode d'analyse de la relation entre modes d'organisation et structures d'emploi des établissements du sous-secteur 213.

L'étude du sous-secteur 213 a donc donné lieu, dans un premier temps à une étude approfondie des modes d'organisation des établissements et ensuite à une comparaison de la typologie ainsi dégagée avec les structures d'emplois. L'objectif poursuivi était de déterminer les critères organisationnels nécessaires à la constitution de groupes d'établissements à structures d'emplois homogènes et non pas de connaître le fonctionnement réel de ces établissements : les informations recueillies dans le questionnaire d'enquête (organigrammes et tableaux de croisement services-fonctions) ne permettant pas d'obtenir ce type de résultat.

Les modes d'organisation des établissements ont été appréhendés à l'aide d'un certain nombre de critères d'organisation (1) classés en deux groupes : des critères externes ou variables "économiques" (types d'établissement, taille, type de production...) et des critères internes dont certains étaient fondés sur l'analyse des fonctions (1) et l'examen de leur répartition dans les établissements et d'autres prenaient en compte des caractéristiques de hiérarchie et d'encadrement. On est ainsi arrivé à la constitution d'une typologie de base (2) composée de types d'organisations à contenus organisationnels relativement homogènes et construite presque uniquement sur des combinaisons de critères externes (variables économiques) :

- type 1 les sièges
- type 2 les établissements de production organisés sur un mode centralisé
- type 3 les sièges établissements de moins de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples dont l'organisation a été appréhendée sur un trop petit nombre de cas pour être significative
- type 4 les sièges établissements de plus de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples organisés sur un mode décentralisé à double relais (direction de production et direction de fabrication)
- type 5 les entreprises à établissement unique de moins de 200 salariés plutôt organisés sur un mode semi-centralisé
- type 6 les entreprises à établissement unique de plus de 200 salariés organisés sur un mode décentralisé à simple relais (direction technique) ou à double relais (direction de production et direction de fabrication).

Dans un second temps, le rapprochement de ces types d'organisation avec les structures d'emplois et l'examen d'écart éventuels de structures et d'organisations à l'intérieur de chacun des types a permis d'établir qu'il y avait une certaine correspondance entre les deux termes de la comparaison et par là même de dégager certains critères organisationnels utiles pour la connaissance des structures d'emplois.

(1) : La liste complète des critères utilisés et des fonctions retenues est donnée en annexe p. 163

(2) : Les différents types et leurs caractéristiques constituent le tableau n° 22 en annexe p. 160

3. La démarche adoptée pour les sous-secteurs 211 et 212

La démarche adoptée pour l'examen des établissements des sous-secteurs 211 et 212 se situe dans le prolongement du schéma d'analyse utilisé pour le sous-secteur 213. En effet, elle prend appui sur la typologie ainsi établie en partant de l'hypothèse que les critères externes d'organisation adoptés pour la construction de la typologie de ce sous-secteur permettent dans un premier temps de déterminer des clivages assez grossiers entre les établissements, quel que soit le sous-secteur auquel ils appartiennent. L'étude détaillée des types d'organisations doit ensuite permettre d'affiner chacun de ces types par la mise en évidence d'autres critères, externes ou internes, ayant apparemment une incidence sur les structures d'emplois.

La méthode utilisée comporte donc deux étapes.

a) Une étape préparatoire de repérage et de regroupement des établissements

Chaque établissement est repéré par des critères d'organisations externes (variables économiques) et internes.

Les critères externes sont le type d'entreprise, le type d'établissement, la taille, le produit, le type de production.

Par rapport au sous-secteur 213, les critères internes ont été simplifiés. Certains critères n'ont pas été retenus, comme les associations de fonctions trop difficiles à appréhender et trop tributaires du niveau de finesse auquel l'information était saisie. Pour ce qui est de la répartition interne des fonctions entre services dépendant directement de la direction, il est apparu que sur les 4 fonctions qui pouvaient varier de place au sein de l'établissement, la place de trois d'entre elles (commercial autres, services généraux, magasins de fabrication) n'avait pu être correctement saisie, seule la fonction Achats constituait donc une fonction à place variable repérable avec certitude sur les organigrammes.

Les critères retenus sont par conséquent :

- des critères de configuration externe :
 - absence de fonctions (1),
 - prise en charge partielle de fonctions
 - prise en charge de fonctions pour d'autres établissements de l'entreprise.

(1) : la liste des fonctions retenues pour l'étude du sous-secteur 213 est donnée en annexe page 167
Ces fonctions sont les mêmes pour les sous-secteurs 211 et 212.

- des critères de configuration interne :
 - fonctions assumées par la direction
 - place des Achats
 - répartition des fonctions techniques entre les services techniques selon les 4 modes dégagés lors de l'étude du sous-secteur 213 :
 - . Non bipolarité 1 ou centralisation : rattachement de tous les services techniques à la direction générale
 - . Non bipolarité 2 ou décentralisation à simple relais : rattachement de tous les services techniques à une direction technique
 - . Bipolarité 3 ou semi centralisation : rattachement de certains services (recherche, études, parfois méthodes) à la direction générale et des autres services à une direction technique
 - . Bipolarité 4 ou décentralisation à double relais : rattachement de certains services (recherche, études, parfois méthodes) à une direction de la production et des autres services à une direction de la fabrication.
- des critères de hiérarchie et d'encadrement (1) :
 - le nombre de services dépendant directement de la direction
 - le nombre de niveaux hiérarchiques
 - le taux d'encadrement défini comme le rapport de responsables des services ou ateliers (cadres ou non cadres) sur le personnel non responsable
 - le pourcentage de cadres responsables de services ou ateliers.

Tous les établissements ont donc été repérés suivant ces caractéristiques et regroupés en fonction des combinaisons de critères externes de manière à former les mêmes types d'organisation de base que ceux mentionnés plus haut (par rapport à ceux-ci, on a cependant ajouté les agences qui n'apparaissent pas au niveau du sous-secteur 213.

b) L'étude proprement dite des sous-secteurs 211-212

Elle comporte d'une part une présentation générale des sous-secteurs étudiés et d'autre part un examen de chaque type.

- La présentation générale des sous-secteurs se fonde sur l'analyse de la distribution des établissements étudiés en fonction des critères externes (variables économiques) et sur l'examen de leurs structures d'emplois. Cette description a un double objectif : resituer les informations concernant les établissements étudiés par rapport aux informations sectorielles existantes étant donné que l'échantillon n'est pas représentatif,

(1) : la définition de ces critères est donnée de façon plus précise en annexe, page 164

et mettre en évidence éventuellement le caractère particulier de tel sous-secteur par rapport aux autres sous-secteurs.

- On procédera ensuite à une étude fine de chacun des types par examen de chaque établissement au niveau organisationnel et structurel (seules les structures globales des établissements par fonction et catégorie conventionnelle ainsi que les structures des fonctions techniques et de fabrication seront prises en compte) et à la mise en évidence éventuelle de ressemblances de structures d'emplois d'établissements appartenant à des types différents.

La vérification d'une relation entre organisation et structures d'emplois passe en effet par une double contrainte : il est nécessaire d'établir qu'à des types différents correspondent des structures d'emploi différentes de manière à prouver que les critères externes qui ont servi à construire la typologie déterminent bien un premier clivage entre les établissements ; il est également indispensable de démontrer que si, à l'intérieur de certains types les structures d'emplois de certains établissements s'écartent de façon manifeste de celles de la majorité d'entre eux (on s'apercevra en fait que tous les types sont dans ce cas) les différences ainsi constatées au niveau des structures peuvent trouver une explication dans des différences de caractéristiques externes ou internes d'organisation. Ceci devrait conduire à affiner la typologie par la mise en évidence de critères d'organisation susceptibles d'opérer des regroupements d'établissements à la fois plus fins et plus homogènes.

Par souci de brièveté, on ne menera pas une comparaison systématique d'organisations et de structures avec le sous-secteur 213. Les comparaisons entre sous-secteurs doivent en effet faire l'objet d'un document final chargé de déceler l'incidence éventuelle de cette variable sur les modes d'organisation et les structures d'emplois. Néanmoins dans certains cas, on sera amené à effectuer certains rapprochements avec le sous-secteur 213, qui seront autant de jalons destinés à amorcer la comparaison finale. En outre, certaines hypothèses émises lors de l'étude des sous-secteurs 206-208-213 seront soumises à vérification au cours de l'examen des sous-secteurs 211 et 212 : par exemple, le rapport entre le type de production et la place des achats, la taille de l'établissement et le nombre de services dépendant directement de la direction. . . .

CHAPITRE I

PRESENTATION GENERALE DES SOUS-SECTEURS 211-212

La présentation des établissements des sous-secteurs 211 et 212 qui font l'objet de cette étude se fonde sur l'analyse de leur distribution en fonction d'un certain nombre de "variables économiques". Il convient donc de préciser ces variables pour dégager ensuite la physionomie de chacun des sous-secteurs : on notera que celle-ci n'a qu'une valeur indicative étant donné que l'échantillon n'est pas représentatif.

Les variables économiques retenues

Les établissements enquêtés sont donc caractérisés par le type d'entreprise auquel ils appartiennent, le type d'établissement qu'ils constituent, leur taille, le produit qu'ils fabriquent désigné par le numéro à 4 chiffres de la nomenclature des activités économiques (N. A. E.) et le type de production dominant.

- Le type d'entreprise :

- P1 : Population des entreprises à établissements multiples,
- P2 : Population des entreprises à établissement unique,
- P3 : Population des établissements dépendant d'entreprises hors mécanique,
- GE : Population des entreprises de plus de 2 000 salariés.

- Le type d'établissement :

- S : Siège,
- E : Etablissement de production (1),
- S + E : Siège + établissement de production,
- A : Agence

- La taille d'établissement :

Les établissements d'effectifs inférieurs à 20 salariés n'ont pas été retenus.

Les classes de taille adoptées sont les suivantes :

Taille	42 : 20	à	50	salariés
"	53 : 50	à	100	"
"	54 : 100	à	200	"
"	65 : 200	à	500	"
"	66 : 500	à	1 000	"
"	67 : 1000	à	2 000	"
"	68 :	>	2 000	"

(1) : ne pas confondre les termes "établissement de production" et "établissement". Le terme "établissement" est toujours suivi de "de production" quand il est entendu par opposition à siège, siège-établissement et siège-agence. Par contre, le terme "établissement" utilisé seul constitue le terme générique désignant aussi bien les sièges que les sièges-établissements, les établissements de production ou les sièges-agences.

Ces trois premières caractéristiques ont servi de base au tirage de l'échantillon. L'observation sur le terrain a permis de vérifier, pour chaque établissement si elles étaient correctes. Dans le cas où elles ne l'étaient pas, leur redressement a été effectué.

- Le produit fabriqué (numéro à 4 chiffres de la Nomenclature des Activités Economiques (N. A. E.)).

- 211 - 1 : Fabrication d'appareils de levage et manutention (sauf de série). (Ex. : ponts tournants, roulants, tapis roulants, grues).
- 2 : Fabrication de matériel pour travaux publics et bâtiment et matériel pour voies étroites (pelles, rouleaux compresseurs, bétonnières...).
- 3 : Fabrication de matériel pour la préparation mécanique des minerais et matériaux (matériel de concassage, broyage, sciage...).
- 4 : Fabrication de matériel pour les industries de la céramique et du verre (machines pour briqueteries, tuileries...).
- 5 : Fabrication de matériels spéciaux pour les usines métallurgiques (laminoirs...).
- 6 : Fabrication de matériel pour fonderie (appareils de fusion appareils de sablage...).
- 7 : Fabrication de matériel spécial pour mines et pour recherche, sondage et exploitation de pétrole (matériel d'extraction, d'abattage, de soutènement...).
- 8 : Fabrication de matériel fixe pour chemin de fer (signaux, matériels pour gares...).
- 9 : Fabrication d'appareils de levage et manutention de série palans, treuils, crics, brouettes...).
- 212 - 1 : Fabrication de matériel de traction (locomotives, autorails...).
- 2 : Fabrication de matériel roulant (voitures, wagons marchandises, boggies, essieux...).
- 3 : Réparation de matériel roulant et de traction.

- Le type de production

Tel qu'il a été défini par le code, il se décompose en 3 types :

- 1 : production unitaire,
- 2 : petite série et moyenne série,
- 3 : grande série.

Le type de production a été directement apprécié, en fonction de ce code, par la personne interrogée dans l'établissement et non déterminé a posteriori d'après des volumes de production exprimés en chiffres.

D'autre part, certains établissements étudiés ne se caractérisent pas par un seul type de production mais par plusieurs. On a été ainsi amené à établir certaines combinaisons, ce qui donne, par ordre de croissance des séries :

- 1. : production unitaire,
- 1.2: production unitaire, petite et moyenne série,
- 2. : petite et moyenne série,
- 2.3: petite, moyenne et grande série.

Dans un établissement, une production très variée a justifié la création d'une catégorie spéciale :

- 1.2.3. unitaire, petite, moyenne et grande série.

La combinaison 1.2. est directement placée à la suite de la production unitaire dans l'ordre de croissance car dans la plupart des cas le 2 combiné avec le 1 signifie beaucoup plus petite série que moyenne série.

SECTION I

LE SOUS-SECTEUR 211 : APPAREILS DE LEVAGE ET MANUTENTION
MATERIEL POUR INDUSTRIES LOURDES ET POUR VOIES DE
CHEMIN DE FER

Les deux sous-secteurs étudiés comprennent chacun suffisamment d'établissements pour que l'on puisse les examiner séparément de manière à dégager leur physionomie propre.

Le sous-secteur 211 comprenait à l'origine 34 établissements. Mais l'examen des structures d'emplois de chacun d'eux a entraîné l'élimination de 9 établissements qui présentaient des structures d'emplois trop incertaines dont, après étude des dossiers d'enquête, il a été impossible d'effectuer le redressement. Les raisons de leur élimination seront données lors de l'examen de chacun des types. Il s'agit de deux sièges, de deux établissements de production, d'une agence, de deux sièges établissements d'entreprises à établissements multiples (un de moins de 200 salariés et un de plus de 200 salariés) et de deux entreprises à établissement unique de plus de 200 salariés

1. LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES ETABLISSEMENTS
ETUDIES

Les 25 établissements dont les structures d'emplois ont pu être correctement appréhendées se répartissent donc de la manière suivante :

1.1. Type d'entreprise, type d'établissement, taille
d'établissement

TABLEAU N° 1

Type d'entreprise	Type d'établis- sement	Taille d'établissement									TOTAL
		42	53	54	ST	65	66	67	68	ST	
Entreprises à établissements multiples	S		1	1	2						2
	E	2	1	1	4	1	2	1	1	5	9
	A		1		1						1
PI, P3, GE	S+E					2	1	1		4	4
	Sous-total	2	3	2	7	3	3	2	1	9	16
Entreprises à éta- blissement unique	S+E	1	3	3	7	1	1			2	9
TOTAL		3	6	5	14	4	4	2	1	11	25

TABLEAU N° 2
Caractéristiques économiques des établissements du
sous-secteur 211

N° d'enquête	Type d'entreprise	Type d'établissement	Taille d'établissement	Nombre de salariés	Principal produit fabriqué par l'établissement (NAE)	Type de production de l'établissement	Structures d'emplois inexploitable
045 T1	P1	S	53	65	-	-	
024 T1	P1	S	54	195	-	-	
153 T1	GE	S	66	567	-	-	x
151 T1	GE	S	67	1408	-	-	x
026 T2	P1	E	42	32	211.3	2	
022 T2	P1	E	42	42	211.9	2	
045 T2	P3	E	53	81	211.2	1	
024 T2	P1	E	54	102	211.1	1.2	x
043 T	P3	E	54	130	211.1	2	
044 T	P3	E	65	297	211.1	1	
153 T2	GE	E	66	567	211.1	?	
015 T	P1	E	66	802	211.9	2	x
152 T1	GE	E	66	903	211.2	1	
151 T2	GE	E	67	1208	211.2	2.3	
032 T	CE	E	68	2507	211.2	3	
153 T4	GE	A	53	68	-	-	
153 T3	GE	A	53	80	-	-	x

TABLEAU N° 2 suite

Caractéristiques économiques des établissements du
sous-secteur 211

N° d'enquête	Type d'entreprise	Type d'établissement	Taille d'établissement	Nombre de salariés	Principal prod. fabriqué par l'établissement (NAE)	Type de production de l'établissement	Structures d'emplois inexploitable
028 R1	P1	S+E	54	115	211.3	2	x
017 T2	P1	S+E	65	286	211.7.9	1.2	
025 T	P1	S+E	65	401	211.2	?	x
020 T	P1	S+E	65	417	211.1	1.2	
019 T	P1	S+E	66	578	211.1	1.2	
016 T	P1	S+E	67	1063	211.2.5	1.2	
041 R1	P2	S+E	42	19	211.6	1.2	
042 T	P2	S+E	53	55	211.1.2	2.3	
030 T	P2	S+E	53	75	211.1	1	
037 T	P2	S+E	53	89	211.2	1.2	
039 R2	P2	S+E	54	118	211.1	2	
038 T	P2	S+E	54	152	211.1	1.2	
036 T	P2	S+E	54	184	211.1	2	
035 T	P2	S+E	65	353	211.1	2	x
021 R1	P2	S+E	65	419	211.1	2	
033 T	P2	S+E	65	257	211.1	?	x
034 T	P2	S+E	66	505	211.1	2	

- Les établissements d'entreprises à établissements multiples sont au nombre de 16, soit :

- . 2 sièges de 50 à 200 salariés,
 - . 9 établissements de production dont 5 ont plus de 200 salariés. Parmi ceux-ci, 4 ont plus de 500 salariés (dont un 2 500) ce qui constitue de très gros établissements pour le secteur de la mécanique. On remarquera en outre que 3 établissements de production appartiennent à des entreprises situées hors de ce secteur.
 - . 1 agence de petite taille
 - . 4 sièges-établissements qui ont tous plus de 200 salariés.
- Un seul d'entre eux a plus de 1 000 salariés.

- Les entreprises à établissement unique sont au nombre de 9:

Elles sont nettement de plus petite taille que les établissements d'entreprises à établissements multiples.

. 7 entreprises ont moins de 200 salariés, dont 4 moins de 100 salariés,

. 2 entreprises comptent de 200 à 1 000 salariés.

Les observations du sous-secteur 211 comprennent essentiellement des établissements d'entreprises à établissements multiples (16 observations sur 25). Parmi ceux-ci les établissements de production sont nombreux (9 observations sur 16) et souvent de très grande taille (établissements \geq 66 soit 500 salariés et plus = 4 observations sur 9). Dans l'ensemble, les établissements du secteur 211 se partagent également entre établissements de moins de 200 salariés (14 établissements) et de plus de 200 salariés (11 établissements). Les établissements de très grande taille (\geq 66 : 500 salariés et plus) se trouvent presque exclusivement dans les entreprises à établissements multiples (établissements de production ou sièges établissements), une seule entreprise à établissement unique sur 9 dépasse de peu les 500 salariés (505 salariés exactement).

1. 2. Le produit fabriqué

Sur les 25 établissements étudiés les 2 sièges ne fabriquent bien évidemment aucun produit et l'agence n'effectue que la réparation de matériel de levage et de manutention (211.1) et non sa fabrication.

Pour les 22 autres établissements, la répartition est la suivante.

211.1	Appareils de levage et de manutention (sauf de série)... (ex : ponts tournants, roulants, tapis roulants, grues..)	11 ét.
211.2	Matériel pour travaux publics et bâtiment et matériel pour voie étroite.....	5 ét.
211.1.2	1 ét.
211.3	Matériel pour la préparation mécanique des minerais et matériaux.....	1 ét.
211.2.5	Matériel pour travaux publics et bâtiment (211.2) et matériels spéciaux pour usines métallurgiques (211.5)..	1 ét.
211.6	Matériel pour fonderie.....	1 ét.
211.9	Appareils de levage et manutention de série (ex crics, verins, chariots à bras, transpalettes.....)	1 ét.
211.7.9	Matériel spécial pour mines et pour recherche ; sondage et exploitation du pétrole (211.7) et appareils de levage et manutention de série (211.9).....	1 ét.

Les produits les plus fréquemment rencontrés sont donc les appareils de levage et manutention non fabriqués en série (211.1) et le matériel pour travaux publics et bâtiment (211.2).

Le rapprochement du produit fabriqué avec la taille des établissements (cf. tableau n° 3) ne fait apparaître aucune relation entre ces deux variables, ni pour les appareils de levage et manutention (211.1) ni pour le matériel de bâtiment et travaux publics (211.2) : les établissements de moins de 200 salariés (< 65) et ceux de plus de 200 salariés (\geq 65) y sont en nombre à peu près égal ; quant aux autres produits, ils sont trop peu représentés pour qu'on puisse en tirer des conclusions.

TABLEAU N° 3

Produit \ Taille											TOTAL
	42	53	54	ST	65	66	67	68	ST		
211.1		1	4	5	3	3			6		11
211.2		2		2		1	1	1	3		5
211.1.2		1		1							1
211.3	1			1							1
211.2.5							1		1		1
211.6	1			1							1
211.9	1			1							1
211.7.9					1				1		1
Sous total	3	4	4	11	4	4	2	1	11		22
Pdt non défini		2	1	3							3
TOTAL	3	6	5	14	4	4	2	1	11		25

1.3. Le type de production

Il existe un certain nombre d'établissements pour lesquels le type de production n'a pu être défini : les 2 sièges, l'agence et un établissement de production.

Pour les 21 établissements restants, la distribution est la suivante :

- 1 . Production unitaire..... 4 éta.
- 1 - 2 Production unitaire, petite moyenne série.. 7 éta.
- 2 . Petite-moyenne série..... 7 éta.
- 2 - 3 Petite-moyenne grande série..... 2 éta.
- 3 . Grande série..... 1 éta.

Les types de production les plus courants sont donc les productions unitaire , petite, moyenne série (1,1 -2,2 = 18 établissements sur 21).

Il ne semble pas y avoir de rapport entre la taille de l'établissement et son type de production (cf. tableau n° 4). En effet, des 3 établissements dont la production tend vers la grande série (2-3,3), 2 sont de très grande taille (67 et 68) mais le troisième ne compte que 55 salariés (taille 53). D'autre part, sur les 18 établissements produisant en unité petite, moyenne série, 10 ont moins de 200 salariés et 8 en ont plus de 200.

TABLEAU N° 4

Type de production \ Taille	42	53	54	ST	65	66	67	68	ST	TOTAL
1		2		2	1	1			2	4
1,2	1	1	1	3	2	1	1		4	7
2	2		3	5	1	1			2	7
2,3		1		1			1		1	2
3								1	1	1
Sous total	3	4	4	11	4	3	2	1	10	21
Type de production non défini		2	1	3		1			1	4
TOTAL	3	6	5	14	4	4	2	1	11	25

Il semble par contre qu'il y ait un rapport entre produit et type de production (cf. tableau n° 5) : en effet le matériel pour travaux publics et bâtiment (211.2) semble être le seul produit appartenant à ce secteur à être éventuellement fabriqué en série, bien qu'il puisse être également fabriqué en unité-petite-moyenne série comme les autres produits.

TABLEAU N° 5

Type de production \ Produit	211-1	211-2	211-1-2	211-3	211-2-5	211-6	211-9	211-7-9	ST	Pdt. non défini	TOTAL
1	2	2							4		4
1-2	3	1			1	1		1	7		7
2	5			1			1		7		7
2-3		1	1						2		2
3		1							1		1
ST	10	5	1	1	1	1	1	1	21		21
Type de product. non défini	1								1	3	4
TOTAL	11		5	1	1	1	1	1	22	3	25

Les observations du sous-secteur 211 sont donc constituées d'établissements de plus de 200 salariés et d'établissements de moins de 200 salariés en nombre à peu près égal. Les établissements de grande taille (plus de 200 salariés) sont essentiellement des établissements d'entreprises à établissements multiples : on remarque à ce propos l'importance en effectifs de nombreux établissements de production. Les types de production les plus courants sont l'unité, petite moyenne série (1, 1-2, 2) et les produits les plus couramment rencontrés sont les appareils de levage et manutention (211-1) et le matériel pour bâtiment et travaux publics (211-2). Ce dernier produit semble être le seul à autoriser, dans certains cas, une production en plus grande série (2-3, 3).

Au terme de cette analyse, on s'aperçoit que ce sous-secteur ressemble dans une large mesure au sous-secteur 213, à la fois quant au nombre des établissements étudiés (28 contre 25 dans le 213), partagés à peu près également entre ceux qui comptent plus de 200 salariés et ceux qui en comptent moins, et quant à certaines caractéristiques économiques : taille plus élevée des établissements d'entreprises à établissements multiples que des entreprises à établissement unique et prédominance des types de production unitaire, petite moyenne série. On constate cependant une différence tenant au nombre des établissements de production, plus nombreux dans le sous-secteur 211 (9 établissements sur 25) que dans le sous-secteur 213 (5 établissements sur 32).

2. LES STRUCTURES D'EMPLOIS MOYENNES DES ETABLISSEMENTS ETUDIÉS

Les structures d'emplois moyennes calculées d'après les seuls établissements étudiés et exploités, n'ont qu'une valeur indicative étant donné que l'échantillon n'est pas représentatif.

Les 25 établissements qui ont été retenus comme exploitables comptent 10 053 salariés soit plus que le secteur 213 qui en comptait 7334 pour un nombre d'établissements relativement proche (28 établissements).

2.1. La structure d'emplois par fonction

TABLEAU N° 6

Fonctions	Gest.	Com.	Tech.	Total	Fonctions techniques					
					Rech. étud.	Prép.	Fab.	Ent.	Cont.	SGx
Valeurs absolues	775	590	8688	10053	784	688	5804	470	299	643
Pourcentages	7,7	5,9	86,4	100	7,8	6,8	57,7	4,7	3,0	6,4

La fonction technique comprend 86 % du personnel et la fabrication 58 %. La gestion environ 8 % et le commercial 6 %, les recherche-études 8 % et la préparation du travail 7 %.

Par rapport au sous-secteur 213 (pris comme référence étant donné que c'est le secteur qui jusqu'ici présente un nombre d'établissements équivalent et une physionomie proche), le sous-secteur 211 est plus tourné vers la fonction technique, la fabrication et la préparation du travail (sous-secteur 213 respectivement 79 %, 52 % et 4 %), moins vers la gestion, le commercial et les recherches-études (sous-secteur 213, respectivement 11 %, 10 % et 9%). Ceci peut s'expliquer par la part importante d'établissements de production dans le sous-secteur 211, qui alourdit le poids de fonctions techniques, fabrication et préparation du travail au détriment de la gestion, du commercial et des recherche-études.

2.2. La structure d'emplois par catégorie conventionnelle

TABLEAU N° 7

Catégories convention collective	Ing. et cadres	Empl.	Tech. comm	Tech.	Dess.	Encad (1)	Ouvr.	Total	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Valeurs absolues	532	1246	21	542	501	628	6583	10053	4197	2386
Pourcentages	5,3	12,4	0,2	5,4	5,0	6,2	65,5	100	41,7	23,7

Les ouvriers représentent environ 65 % de la totalité du personnel et sont en majorité qualifiés (environ 42 % d'OQ contre 24 % d'ONQ). Les catégories ingénieurs et cadres, techniciens et dessinateurs représentent chacune environ 5 % du personnel et le personnel d'encadrement 6 %.

Par rapport au sous-secteur 213 la proportion d'ouvriers est supérieure (secteur 213 = 60 %) mais le pourcentage d'ouvriers qualifiés est le même c'est-à-dire nettement supérieur à celui des non qualifiés. Les techniciens et dessinateurs sont à peu près équivalents mais les ingénieurs et cadres moins nombreux (sous-secteur 213 = 7 %) de même que le personnel d'encadrement (sous-secteur 213 = 8 %) et les technico-commerciaux (sous-secteur 213 = 1,3 %). Ceci peut provenir du poids des établissements de production, plus élevé dans le sous-secteur 211 que dans le sous-secteur 213, qui entraîne un accroissement du nombre des ouvriers et un affaiblissement des ingénieurs et cadres et des technico-commerciaux.

(1) On entend par "encadrement" les agents de maîtrise des ateliers et les chefs non cadres des services.

2.3. La structure d'emplois de la fonction technique

Seules les fonctions techniques et de fabrication feront l'objet d'un examen plus approfondi pour deux raisons : elles emploient la grande majorité de la population des établissements et par ailleurs, la partie technique des établissements constitue l'axe central de cette étude.

TABLEAU N° 8

Catégories Convention collective	Ing. et cadres	Empl.	Tech. com.	Tech.	Dess.	Encad (1)	Ouvr.	Total	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Valeurs absolues	310	411	-	499	485	579	6404	8688	4094	2310
Pourcentages	3,6	4,7	-	5,7	5,6	6,7	73,7	100	47,1	26,6

La fonction technique comprend 74 % d'ouvriers dont une majorité d'OQ (47 % contre 26,6 % d'ONQ). Les ingénieurs et cadres représentent 3,6 % du personnel, les techniciens 5,7 %, les dessinateurs 5,6 % et le personnel d'encadrement 6,7 %. La structure de cette fonction est très voisine de celle du sous-secteur 213 avec toutefois une légère différence au niveau des techniciens (un peu plus nombreux dans le secteur 213 où ils représentent 7,2 %).

2.4. La structure d'emplois de la fonction fabrication

TABLEAU N° 9

Catégories Convention collective	Ing. et cadres	Empl.	Tech. com.	Tech.	Dess.	Encad	Ouvr.	Total	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Valeurs absolues	81	118	-	14	-	426	5165	5804	3426	1739
Pourcentages	1,4	2,0	-	0,2	-	7,3	89,0	100	59,0	30,0

(1) : on entend par "encadrement" les agents de maîtrise des ateliers et les chefs non cadres des services.

La fonction fabrication est composée à 89 % d'ouvriers (59 % d'OQ et 30 % d'ONQ). Les ingénieurs et cadres ne représentent que 1,4 % du personnel, les techniciens sont pratiquement inexistants (0,2 %) et l'encadrement forme 7,3 % du personnel. La structure de cette fonction est très proche de celle du sous-secteur 213 à ceci près que les techniciens y sont encore moins nombreux (0,2 % contre 1,3 % dans le sous-secteur 213).

On est donc en présence d'un sous-secteur qui, tel qu'il est représenté dans l'échantillon étudié, semble plutôt tourné vers la fabrication et par la même emploie un nombre important d'ouvriers. Les fonctions gestion, commerciales, recherche-études semblent au contraire assez restreintes, ce qui entraîne un affaiblissement des ingénieurs et cadres et des technico-commerciaux. Les dessinateurs sont cependant assez bien représentés. On remarque une fonction préparation du travail assez développée (sans toutefois que le nombre total de techniciens soit plus élevé que dans le secteur 213. Cela peut s'expliquer de la manière suivante : dans le secteur 211, les techniciens semblent concentrés dans la fonction préparation du travail alors que dans le sous-secteur 213, certains d'entre eux, bien qu'assez peu nombreux, se trouvent en fabrication).

La structure d'emplois découlant des établissements étudiés du sous-secteur 211 semblerait donc à première vue différente de celle des établissements du sous-secteur 213, ce qui laisserait supposer une influence du sous-secteur sur la répartition des effectifs au sein des établissements. En fait, il est plus vraisemblable que, comme on l'a souligné à plusieurs reprises, les différences de structures d'emplois constatées entre les deux sous-secteurs proviennent plutôt des différences de distribution des établissements en fonction des variables économiques à l'intérieur des deux sous-secteurs, en particulier, de l'importance des établissements de production dans le sous-secteur 211 par rapport au 213.

SECTION II

LE SOUS-SECTEUR 212 : MATERIEL FERROVIAIRE

Ce sous-secteur, moins important numériquement que le précédent ne comprend que 13 établissements. Toutes les structures d'emplois ont pu être exploitées.

1. LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES ETABLISSEMENTS ETUDIES

1.1. Type d'entreprise, type d'établissement, taille d'établissement

TABLEAU N° 10

Type d'entreprise	Type d'établissement	Taille d'établissement									Total
		42	53	54	ST	65	66	67	68	ST	
Entreprises à établissements multiples	S	1	1	1	3						3
	E		1		1	1	1	3	1	6	7
	S+E								1	1	1
	Sous-total	1	2	1	4	1	1	3	2	7	11
Entreprises à établissement unique	S+E			1	1			1		1	2
	Sous-total			1	1			1		1	2
TOTAL		1	2	2	5	1	1	4	2	8	13

Les établissements d'entreprises à établissements multiples sont au nombre de 11 soit :

- 3 sièges de petite taille (moins de 200 salariés).

TABLEAU N° 11

Caractéristiques économiques des établissements du
sous-secteur 212

N° d'enquête	Type d'entreprise	Type d'établissement	Taille d'établissement	Nombre de salariés	Principal produit fabriqué par l'établissement (NAE)	Type de production de l'établissement
047 T1	P1	S	42	12	-	-
048 T1	P1	S	53	52	-	-
155 T1	P1	S	54	120	-	-
154 T2	GE	E	53	63	212.2	2
053 T	P3	E	65	355	-	1,2,3
155 T'1	GE	E	66	630	212.2	2
048 T2	P1	E	67	1 104	212.2	?
049 T	P1	E	67	1 450	212.2	1,2
046 T	P1	E	67	1 691	-	3
047 T2	P1	E	68	2 129	212.2	1,2,3
154 T1	P1	S + E	68	3 049	212.2	2
052 T	P2	S + E	54	123	212.2	?
051 T	P2	S + E	67	1006	212.2	2

- 7 établissements de production dont 6 ont plus de 200 salariés. Parmi ceux-ci 5 ont plus de 500 salariés (dont un 2 129). Ce sont donc des établissements très importants pour le secteur de la mécanique.

1 seul des établissements de production appartient à une entreprise située hors du secteur de la mécanique.

- 1 siège établissement de très grande taille (68 = 3049 salariés)

Les entreprises à établissement unique ne sont que 2, une de petite taille (54) et une de grande taille (67).

Les observations du sous-secteur 212 sont donc essentiellement composées d'établissements d'entreprises à établissements multiples (11 observations sur 13) dont la majorité est constituée par des établissements de production (7 observations sur 11). Ceux-ci constituent la plupart du temps de vastes unités (établissements de production \gg 66, soit 500 salariés et plus = 5 observations sur 7).

1.2. Le produit fabriqué

Sur les 13 établissements de ce sous-secteur, les 3 sièges ne fabriquent aucun produit. Pour 2 établissements de production il n'a pas été possible de savoir s'il s'agissait de fabrication de matériel de traction (212-1), de matériel roulant(212-2) ou de réparation de matériel ferroviaire (212-3).

Pour les 8 autres établissements, ils fabriquent tous du matériel roulant (212-2) (c'est-à-dire voitures de voyageurs, voitures à bagages, wagons de marchandises, boggies, essieux montés...).

Comme le montre le tableau n° 12 ce matériel est plutôt fabriqué dans des établissements de plus de 500 salariés (6 observations sur 8).

TABLEAU N° 12

Produit \ Taille	Taille										Total
	42	53	54	ST	65	66	67	68	ST		
212.2		1	1	2		1	3	2	6	8	
Produit non défini	1	1	1	3	1		1		2	5	
TOTAL	1	2	2	5	1	1	4	2	8	13	

1.3. Le type de production

Le type de production n'a pu être défini pour certains établissements: les 3 sièges, un établissement de production et une entreprise à établissement unique.

Pour les 8 autres établissements, la répartition se fait comme suit :

- 1.2. Production unitaire, petite moyenne série..... 1 ét.
- 2. Petite-moyenne série..... 4 ét.
- 1.2.3. Production unitaire petite moyenne grande série. 2 ét.
- 3. Grande série..... 1 ét.

Les types de production les plus courants sont l'unité, petite moyenne série (5 établissements dont 4 ont un type de production petite moyenne série). On remarque en outre deux cas de production mixte de l'unité à la grande série.

Le tableau n° 13 sur les relations éventuelles entre la taille de l'établissement et son type de production ne permet de tirer aucune conclusion, dans la mesure où les établissements de petite taille dont le type de production n'est pas défini sont trop nombreux (4 établissements sur 5).

TAB LEAU N° 13

Type de production \ Taille	42	53	54	ST	65	66	67	68	ST	Total
1,2							1		1	1
2		1		1		1	1	1	3	4
1,2,3					1			1	2	2
3							1		1	1
Sous total		1		1	1	1	3	2	7	8
Type de production non défini	1	1	2	4			1		1	5
TOTAL	1	2	2	5	1	1	4	2	8	13

Il ressort du tableau n° 14 que le matériel roulant (212-2) est fabriqué, dans les établissements étudiés, en unité, petite, moyenne série (1-2, 2).

TABLEAU N° 14

Type de production \ Produit	212.2	Produit non défini	TOTAL
1-2	1		1
2	4		4
1-2-3	1	1	2
3		1	1
Sous-total	6	2	8
Type de prod. non défini	2	3	5
TOTAL	8	5	13

Les observations du sous-secteur 212 sont donc principalement composées d'établissements de grande taille. Ce sont essentiellement des établissements d'entreprises à établissements multiples et parmi eux des établissements de production de grande taille. Le principal produit est la construction du matériel roulant (212-2). Le type de production dominant est l'unité, petite-moyenne série (1-2, 2).

Par rapport au sous-secteur précédent le nombre des établissements est moitié moindre et leur distribution un peu différente : en particulier les établissements de production sont proportionnellement plus nombreux de même que les établissements de grande taille, mais le type de production dominant est le même.

Par rapport aux sous-secteurs 206-208 qui présentent le même nombre d'établissements étudiés (14 établissements) la distribution est sensiblement la même : nombre élevé d'établissements de grande taille, forte proportion d'établissements de production (plutôt de grande taille), peu d'entreprises à établissement unique, type de production dominant; unité, petite-moyenne série .

2. LES STRUCTURES D'EMPLOIS MOYENNES DES ETABLISSEMENTS ETUDIÉS

Les 13 établissements étudiés comptent 11 784 salariés soit environ le même nombre de salariés que le secteur précédent pour moitié moins d'établissements. Par rapport aux sous-secteurs 206-208, le sous-secteur 211 compte, pour un nombre sensiblement égal d'établissements et une répartition quasi-identique, un nombre de salariés bien supérieur (11 784 contre 7 283). Il semble donc bien que le sous-secteur 211 soit de tous les secteurs étudiés jusqu'à présent celui qui comporte les établissements de plus grande taille.

2.1. La structure d'emplois par fonction

TABLEAU N° 15

Fonctions	Gest.	Com.	Tech.	Total	Fonctions techniques					
					Rech. études	Prép.	Fab.	Ent.	Cont.	SGx
Valeurs absolues	693	311	10780	11 784	603	380	8369	358	240	830
Pourcentages	5,9	2,6	91,5	100	5,1	3,2	71,0	3,0	2,0	7,1

La fonction technique comprend 91,5 % du personnel des établissements et la fabrication 71 %. Par contre, la gestion (6 %) et le commercial (2,6 %) sont très faiblement représentés, de même que les recherche-études (5 %), la préparation du travail (3 %), l'entretien (3 %), le contrôle (2 %).

Par rapport au secteur précédent, on a un accroissement notable de la fabrication (71 % au lieu de 58 %) et un affaiblissement de la gestion, du commercial (2,6 % au lieu de 6 %) et de la préparation du travail (3 % au lieu de 7 %). Si l'on compare ce sous-secteur aux sous-secteurs 206-208, semblables quant au nombre des établissements et à leur distribution, les différences sont remarquables : dans ces 2 sous-secteurs en effet, la fabrication ne représente que 50 % de la population alors que la gestion en emploie 9 %, le commercial 11 % et les recherche-études 11 %.

2.2. La structure d'emplois par catégorie conventionnelle

TABLEAU N° 16

Catégories convention collective	Ing et cadres	Empl.	Tech. com.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouv.	Total	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Valeurs absolues	400	1069	46	510	377	651	8731	11784	5886	2845
Pourcentages	3,4	9,1	0,4	4,3	3,2	5,5	74,1	100	50,0	24,1

Les ouvriers forment 74 % de la population totale : ils sont en majorité qualifiés (50 % contre 24 %). Les ingénieurs et cadres (3,4 %), les technico-commerciaux (0,4 %), techniciens (4,3 %), dessinateurs (3,2 %) et personnel d'encadrement (5,5 %) ne représentent qu'une faible partie de la population.

Par rapport au sous-secteur précédent, on observe une plus forte proportion d'ouvriers (74 % au lieu de 65 %, mais ils sont comme précédemment, en majorité qualifiés), en revanche la proportion de toutes les autres catégories est un peu inférieure. Par rapport aux secteurs 206-208 les différences sont plus accentuées : les ouvriers sont beaucoup plus nombreux (74 % contre 55 %) et plus qualifiés (50 % d'OQ contre 24 % d'ONQ, au lieu de 31 % d'OQ contre 24 % d'ONQ). En revanche les ingénieurs et cadres bien moins nombreux (3,4 % contre 9 %) de même que les employés (9 % contre 15 %), les technico-commerciaux (0,4 % contre 1,3 %) les techniciens (4 % contre 7 %), les dessinateurs (3 % contre 5 %), l'encadrement (5,5 % contre 6,5 %).

2.3. La structure d'emplois de la fonction technique

TABLEAU N° 17

Catégories convention collective	Ing et cadres	Empl.	Tech. com.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Total	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Valeurs absolues	236	392	-	483	377	575	8717	10780	5875	2842
Pourcentages	2,2	3,6	-	4,5	3,5	5,3	80,9	100	54,5	26,4

La fonction technique est composée à 81 % d'ouvriers (en majorité qualifiés: 54,5 % d'OQ contre 26 % d'ONQ). Les ingénieurs et cadres (2,2 %), techniciens (4,5 %), dessinateurs (3,5 %) et personnel d'encadrement (5 %) sont peu représentés. Dans le secteur précédent les ouvriers étaient moins nombreux (74 %) mais les ingénieurs et cadres (4 %) techniciens (6 %) dessinateurs (6 %) et encadrement (7 %) en revanche plus nombreux. Les différences avec les secteurs 206 - 208 vont dans le même sens, mais sont plus marquées : par rapport à ces deux secteurs en effet le sous-secteur 212 compte beaucoup plus d'ouvriers (81 % contre 67 %) et surtout beaucoup plus qualifiés (54,5 % d'OQ et 26,4 % d'ONQ contre 38,5 % d'OQ et 28,9 % d'ONQ), en revanche les ingénieurs et cadres sont moins bien représentés (2,2 % contre 5 %) de même que les techniciens (4,5 % contre 8 %), les dessinateurs (3,5 % contre 6 %) et le personnel d'encadrement (5 % contre 7 %).

2.4. La structure d'emplois de la fonction fabrication

TABLEAU N° 18

Catégories convention collective	Ing et cadres	Empl.	Tech. com.	Tech.	Dess.	Encad	Ouvr.	Total	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Valeurs absolues	87	75	-	9	13	435	7750	8369	5225	2525
Pourcentages	1,0	0,9	-	0,1	0,2	5,2	92,6	100	62,4	30,2

La fonction fabrication comprend 93 % d'ouvriers en majorité qualifiés (62 % d'OQ contre 30 % d'ONQ), peu d'ingénieurs et cadres (1 %), de techniciens (0,1 %), de dessinateurs (0,2 %) et de personnel d'encadrement (5 %). La population de la fonction fabrication du sous-secteur 212 se distribue sensiblement de la même façon que celle du sous-secteur 211, sauf pour le personnel d'encadrement plus restreint dans le sous-secteur 212 (5 %) que dans le précédent (7 %). La fonction fabrication des sous-secteurs 206 et 208 est un peu différente : moins d'ouvriers (86 %) et ceux-ci sont proportionnellement moins qualifiés (38 % d'ONQ contre 49 % d'OQ), plus de techniciens (2,4 %) et de personnel d'encadrement (8 %).

On est donc en présence d'un sous-secteur qui, plus que le précédent, est tourné vers la fabrication et de ce fait emploie un plus grand nombre d'ouvriers. Les fonctions gestion, commerciale recherche-études et même préparation du travail sont très faiblement représentées, de même que les ingénieurs et cadres, technico-commerciaux, techniciens, dessinateurs et le personnel d'encadrement. Ces différences par rapport au sous-secteur précédent peuvent provenir de deux facteurs : le produit, fabrication de matériel ferroviaire, nécessitant par exemple des fonctions commerciale et recherche-études moins étoffées que d'autres produits, ou encore une distribution assez différente des établissements, en particulier la présence d'un nombre d'établissements de production proportionnellement plus grand que dans le sous-secteur 211.

Par rapport aux sous-secteurs 206,208 avec lesquels il présente de très fortes similitudes quant au nombre d'établissements et à leur distribution, ce sous-secteur offre également des structures d'emplois tout à fait différentes, les sous-secteurs 206-208 faisant en effet une place beaucoup plus importante aux fonctions de gestion, commerciale, recherche-études et aux catégories ingénieurs et cadres, techniciens et dessinateurs. Dans ce dernier cas, où l'on ne peut donc imputer ces différences à des différences de distribution des établissements, il semblerait que le produit fabriqué (sous-secteur matériel ferroviaire) ait bien une réelle incidence sur la structure des emplois.

CHAPITRE II

LES STRUCTURES D'EMPLOIS ET LES TYPES D'ORGANISATION

DES ETABLISSEMENTS DES SOUS-SECTEURS 211 et 212

SECTION I

TYPE 1 : LES SIEGES D'ENTREPRISES A ETABLISSEMENTS MULTIPLES

Sur les 7 sièges qui composent ce type (1), 2 ne seront pas étudiés, soit que la répartition des effectifs ait été mal effectuée (151 T1), soit qu'elle n'ait pas été relevée dans le dossier d'enquête (153 T1). Il s'agit des 2 sièges les plus importants du point de vue des effectifs (151 T1 = 1408 salariés, 153 T1 = 567 salariés), appartenant tous deux au secteur 211 et relevant de grandes entreprises. Leurs configurations internes étaient également difficiles à saisir en raison de leur complexité et d'un manque d'informations détaillées.

Les autres sièges qui ont tous moins de 200 salariés présentent comme points communs l'absence de la Fabrication, de la Préparation du travail, de l'Entretien et du Contrôle.

Toutefois ils offrent entre eux certaines différences :

- 3 sièges à prédominance Recherche-Etudes 045 T1 - 155 T1 et 024 T1,
- 1 siège à prédominance Gestion et Ingénieurs et cadres 047 T1
- 1 siège à prédominance Commercial 048 T1

1. Les sièges 045 T1 - 155 T1 - 024 T1 à prédominance Recherche-études

Les structures d'emplois

TABLEAU N°19

Fonctions	Gestion	Comm.	Tech.	F. Techniques						
				Rech. Etudes	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX	
Structure globale	045T1	55,5	-	44,5	38,5	-	-	-	-	6,1
	024T1	20	13	67	56,5	-	7	-	-	3,5
	155T1	30	26	44	44	-	-	-	-	-

(1) : Cf. annexes - tableaux n° 1, 2 et 3 pp. 137, 138, 139.

Les structures d'emplois de ces 3 sièges se caractérisent par une fonction de Recherche-études importante (38,5, 44 et 56,5 %). Les fonctions Préparation du travail, Entretien et Contrôle en sont absentes. Pour les autres fonctions, on observe certaines différences : quant à la gestion, importante dans le siège 045 T1 (55,5 %) mais plus réduite dans les sièges 024 T1 et 155 T1, (20 et 30 %) ; quant à la fonction commerciale, inexistante dans le 045 T1 mais représentant 13 % et 26 % dans les deux autres sièges ; quant à la fabrication, absente des sièges 045 T1 et 155 T1 et formant 7 % du personnel dans le siège 024 T1 (il s'agit en réalité du personnel d'un magasin de pièces entrant dans la fabrication et non de personnel de fabrication proprement dit).

TABLEAU N° 20.

Catégories convention collective		Ing. cadres	Empl.	Techn. com.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	045T1	51	41,5	-	-	8	-	-	-	-
	024T1	19	34	1	5	25	9	7	6	1
	155T1	18	31	4	1	28	17,5	-	-	-
Structure de la fonction technique	045T1	69	14	-	-	17	-	-	-	-
	024T1	18	14,5	-	7	36,5	14	10	8,5	1,5
	155T1	11	6	-	2	64	17	-	-	-

Au niveau des catégories conventionnelles on retrouve également certaines différences entre les 3 sièges principalement quant aux catégories ingénieurs et cadres et dessinateurs : Le siège 045 T1 comprend un fort pourcentage d'ingénieurs et cadres (51 % - dont la majorité se situe en Recherche études) mais peu de dessinateurs (8 %), par contre les sièges 024 T1 et 155 T1 ont proportionnellement moins d'ingénieurs et cadres (19 et 18 %) mais beaucoup de dessinateurs (25 et 28 %). Les techniciens inexistants ou quasi inexistants dans les sièges 045 T1 et 155 T1 représentent 5 % dans le 024 T1. Enfin le personnel d'encadrement est très différent : absent dans le 045 T1, il est au contraire très important dans le 155 T1 (17,5 % où on le retrouve

surtout en recherche études) et moins dans le 024 T1 (9 % , groupé également en Recherche-études). Les structures des fonctions techniques de ces sièges font apparaître les mêmes différences entre d'une part le 045 T1 et d'autre part les sièges 024 T1 et 155 T1. On remarque cependant que le siège 024 T1 compte plus d'ingénieurs et cadres (18 %) et moins de dessinateurs (36,5 %) que le 155 T1 (respectivement 11 et 64 %).

Par conséquent dans le siège 045 T la gestion est importante, le commercial et la fabrication inexistantes. Les ingénieurs et cadres sont très nombreux (en particulier en Recherche-études) mais il n'y a ni techniciens ni personnel d'encadrement.

Dans les sièges 024 T1 et 155 T1, la gestion est moins développée, par contre les Recherche-études sont plus étoffées et le commercial représente un pourcentage assez important. Les ingénieurs et cadres sont moins nombreux que dans le siège précédent mais les dessinateurs sont mieux représentés (surtout dans le siège 155 T1) et l'on y rencontre un certain nombre de techniciens. Le personnel d'encadrement est présent (particulièrement important dans le siège 155 T1).

La différence entre ces 3 sièges réside donc essentiellement dans les Recherche-études : alors que dans le premier 045 T1 celle-ci est plutôt le fait d'ingénieurs et cadres dont certains assument vraisemblablement un rôle d'encadrement, (ce qui explique l'absence de personnel d'encadrement) dans les 2 autres 155 T1 et 024 T1 elle est assumée par des dessinateurs sous l'autorité de chefs de groupe de dessinateurs recensés comme personnel d'encadrement. Il serait intéressant d'examiner si ces différences concernant la Recherche-études ont un rapport avec le produit, mais celui-ci étant généralement mal repéré au niveau des sièges, il n'est pas possible dans la présente étude de déceler ce rapport. Il serait par contre intéressant d'étudier ce point dans des études ultérieures.

Ces 3 sièges sont les plus importants des sièges étudiés dans ces 2 sous-secteurs. Cependant ils présentent des différences de taille : 045 T1 = 65 salariés, 155 T1 = 120 salariés, 024 T1 = 193 salariés. Ils appartiennent à des secteurs différents : les établissements 045 T1 et 024 T1 appartiennent au sous-secteur 211 et le 155 T1 au 212.

Du point de vue de leur organisation(1), on constate certaines ressemblances : l'absence de nombreuses fonctions, en particulier l'Informatique et les fonctions techniques autres que la Recherche et les études. (Pour le 024 T1 on constate la présence d'un magasin de produits entrant dans la fabrication et de la fonction

(1) : Cf. tableau n° 21 page 46

contrôle). En outre, pour le 045 T1 les fonctions ventes et achats sont absentes. Les fonctions prises en charge partiellement sont peu nombreuses : généralement le Personnel, les fonctions "commerciales-autres" et les services généraux. Enfin, ces 3 sièges prennent en charge de nombreuses fonctions pour d'autres établissements et ce sont les seuls du type à le faire : il s'agit des fonctions de gestion (sauf l'informatique qui est absente) et de recherches-études, ce qui peut expliquer le gonflement de cette fonction au niveau des structures d'emplois. La répartition interne des fonctions techniques ne peut prendre la forme d'un des modèles établis pour les autres établissements étant donné que les seules fonctions techniques assumées sont la recherche et les études. Le ou les services qui assument ces fonctions sont soit directement rattachés à la direction générale (045 T1), soit rattachés à une direction technique (155 T1) qui ne regroupe aucun autre service. Dans le siège 024 T1, l'organisation est encore différente : il existe un bureau d'études et de recherche par produit, directement rattaché à la direction générale.

Du point de vue hiérarchie et encadrement, le siège 045 T1 présente une organisation ramassée (3 services dépendant directement de la direction et 3 niveaux hiérarchiques), le taux d'encadrement et le pourcentage de cadres sont inconnus. Les sièges 155 T1 et 024 T1 ont au contraire une organisation horizontale (8 services dépendant directement de la direction; 3 niveaux hiérarchiques; il semble donc se confirmer que le nombre de services dépendant directement de la direction augmente quand la taille augmente), le taux d'encadrement est fort (0,33 et 0,21) et le pourcentage de cadres élevé (63 % et 50 %).

Les points communs entre ces 3 sièges, qui pourraient expliquer les ressemblances constatées au niveau de leurs structures d'emplois, sont donc essentiellement : la taille - ce sont les sièges les plus importants - et la configuration externe : absence de nombreuses fonctions, prise en charge partielle de quelques fonctions, prise en charge pour d'autres établissements des fonctions de gestion et de recherche-études.

On verra plus loin (type 5) comment les structures d'emplois de ces sièges peuvent présenter des ressemblances avec celles d'une entreprise à établissement unique (052 T1) qui est en réalité un bureau d'études.

2. Le siège 047 T1 à prédominance Gestion, Ingénieurs et Cadres

Il s'agit d'un établissement de très petite taille (12 personnes) (1). Bien que très marginal, il a été cependant analysé dans la mesure où peuvent exister dans les autres types des sous-secteurs 211 et 212 et dans les autres sous-secteurs, des établissements de taille quasi-semblable qui, lors de l'analyse finale, seraient suffisamment nombreux et particuliers pour constituer une catégorie spécifique d'établissements.

Du point de vue des structures d'emplois, on constate l'importance de la gestion (75 %) et l'absence de toutes les fonctions sauf le commercial (25 %). Les ingénieurs et cadres représentent à eux seuls 67 % de la population de ce siège et les employés 33,3 %. Les autres catégories en sont absentes.

Dans le cas présent, il est difficile de parler d'organisation car il y a seulement quelques cadres mais aucune structuration en service. L'analyse en termes de fonctions n'est pas valable dans le cas d'effectifs aussi restreints : en effet, si certaines fonctions sont indiquées comme présentes car matérialisées par l'existence d'un cadre, on ne peut dire pour autant qu'elles soient assumées même partiellement. Aucune fonction n'est indiquée comme prise en charge pour d'autres établissements.

Il semble donc bien que la taille en dessous d'un certain seuil - avec pour corollaire une absence de structuration de l'établissement - ait une incidence sur la structure des emplois : en particulier le gonflement de la gestion et de la catégorie ingénieurs et cadres.

3. Le siège 048 T1 à prédominance commerciale

On observe pour ce siège une importante fonction commerciale (63,5 %). La gestion représente 32,7 % et les autres fonctions sauf les services généraux (3,8 %) sont absentes. Les ingénieurs et cadres forment 34,6 % du personnel, les technico-commerciaux 5,8 %, le personnel d'encadrement 11,5 %. On remarque la présence d'ouvriers (17,3 %) qui sont employés dans la fonction commerciale.

Il s'agit d'un établissement d'assez petite taille (52 salariés) du sous-secteur 212.

(1) : normalement cet établissement aurait dû être exclu de l'échantillon puisqu'inférieur au seuil de 20 salariés retenu lors du tirage de l'échantillon. La différence de date entre le tirage de l'échantillon et l'enquête explique cette anomalie.

On constate, comme dans les 3 premiers sièges, l'absence de nombreuses fonctions (informatique, achats et toutes les fonctions techniques) et la prise en charge partielle de quelques unes (comptable et financière, personnel et commercial achats). Par contre, contrairement à ces 3 sièges, celui-ci ne prend en charge que la comptabilité et les finances pour les établissements de production mais aucune autre fonction, en particulier il n'assume pas les recherches-études puisqu'elles sont absentes. La configuration interne n'est pas saisie étant donné qu'il n'y a pas de services techniques. L'organisation est ramassée (3 services dépendant directement de la direction ce qui semble toujours en relation avec la taille - et 3 niveaux hiérarchiques) à encadrement fort (0,49) de type cadre (65 %).

En conclusion :

Sur certains points, l'organisation de ces sièges présente des ressemblances : les fonctions absentes sont nombreuses (l'informatique, vraisemblablement en raison de la taille, et les fonctions techniques autres que la recherche et les études), les fonctions prises en charge partiellement concernent généralement le personnel et les fonctions "commerciales autres". La répartition interne des fonctions n'a pu être rapprochée d'un des modèles prévus pour les autres types dans la mesure où, dans les sièges, il n'y a généralement présence que d'un seul service technique : le bureau d'études. Sur les critères de hiérarchie et d'encadrement, on a relevé un petit nombre de niveaux hiérarchiques (3 niveaux). Quant au nombre de services dépendant de la direction, il semble varier en fonction de la taille : plus celle-ci augmente et plus le nombre de services croît. L'encadrement est fort et de type cadre, ce qui paraît être le cas des établissements qui n'ont pas de fabrication ou dont la fabrication ne représente qu'une proportion faible ou moyenne de la population : en effet, il semblerait que la fabrication demande un encadrement moins fort et surtout moins de cadres que les autres fonctions en particulier que la gestion, la recherche et les études.

Sur les critères nécessaires pour l'appréhension des structures d'emplois, l'absence des fonctions techniques autres que recherche et études semble établir un bon clivage entre les sièges et les autres types d'établissements. On constate cependant le rapprochement des structures de deux de ces sièges avec celles d'une entreprise à établissement unique (type 5) qui se trouve être un bureau d'études.

A l'intérieur du type I, il semble que deux facteurs aient une incidence sur les structures d'emplois : la taille semble entraîner en dessous d'un certain seuil (12 personnes) des particularités de structures (gonflement de la gestion). Cette remarque sera également valable pour les établissements de production - Parmi les établissements de plus de 12 salariés, la prise en charge de fonctions pour d'autres établissements en particulier les recherche-études, paraît fournir une explication aux différences de structures.

Les distinctions à établir entre les sièges s'inscrivent donc comme suit (avec toutes les réserves que suscite un nombre de cas aussi limité) :

- les sièges de moins de 12 personnes : prédominance gestion et ingénieurs et cadres.

- les sièges de plus de 12 personnes :

. Ceux qui prennent en charge pas ou peu de fonctions pour d'autres établissements (pas les recherche-études en tous cas) se caractérisent bien évidemment par une absence de recherche-études, et un gonflement du commercial et de la gestion (048 T1).

. Ceux qui prennent en charge des fonctions (essentiellement recherche-études) pour d'autres établissements sont les plus nombreux. Ils se caractérisent par une structure à prédominance recherche-études, que cela se traduise sur le plan des catégories professionnelles par un grand nombre d'ingénieurs et cadres dans un cas (045 T1) ou de dessinateurs et de personnel d'encadrement dans l'autre (155 T1 et 024 T1) sans que l'on ait pu déterminer la raison de cette différence (rapport avec le produit à rechercher dans des études ultérieures).

TABLEAU N° 21

Type 1 : Sièges d'entreprises à
établissements multiples

Caractéristiques d'organisation

Sous-secteurs : 211 - 212

N° d'en- quête	Variables économiques				Configuration externe en termes de fonctions			Configuration interne en termes de fonctions			Hiérarchie et encadrement			
	Taille	Type d'ent.	Pro- duit	Type de prod.	Absence de fonctions	Prise en charge partielle	Prise en charge pour d'autres établissements	Prise en charge par la Direction	Place des Achats	Répartition des fonct. tech. au sein des serv. techniques	Nbre de serv. dép. direct. de la direct.	Nbre de niveaux hiérarch.	Taux d'encad.	% des cadres respon.
047 T1	42	P1	212	-	Inf, Comm. Achats Technique	Compt. Finances Comm. autres		←		Inexploitable				→ Ce siège ne comporte que quelques cadres mais n'est pas structuré en services
048 T1	53	P1	212	-	Informatique Comm. Achats Technique	Compt. Finances Personnel Comm. autres	Comptabilité- Finances	Personnel	pas d'Achats	pas de serv. techniques	3	3	0,49	65 %
045 T1	53	P1	211	-	Inf, Comm. Ventes Comm. Achats, Lct Outill. Cond. F. Mag, Entret, Cont E, Cont S, SGX Magas. Fab.	Personnel Comm. autres SGx	Gestion (sf Inf) Rech. ER, Rech. EC Etudes	Adm. Comm. autres	pas d'Achats	pas de serv. techniques sf bureau Etudes	3	2	?	?
155 T1	54	GE	212	-	Informatique Technique (sauf Rech. ER, Rech. EC Etudes)	Personnel Comm. autres	Paie Personnel Rech. ER, Rech. EC Etudes	Personnel	S. Commerciaux	pas de serv. techniques sf bureau Etudes	8	3	0,33	63 %
024 T1	54	P1	211	-	Informatique Méthodes Lct, Fabrication Outillage Cond.	Personnel Comm. autres Entretien SGx	Gestion (sf Inf.) Commerciale Rech. ER, Rech. EC Etudes, Cond, Cont E, SGx	Personnel Comm. autres	S. Gestion	Pas de serv. tech sf Recherches et Etudes Div. par prod. des serv. Rech. et Etudes	8	3	0,21	50 %

SECTION II

TYPE 2 : LES ETABLISSEMENTS DE PRODUCTION

Sur les 18 établissements de production (1), 2 ont été exclus de l'exploitation car il n'a pas été possible d'avoir une connaissance suffisamment précise de leurs structures d'emplois: il s'agit de l'établissement 024 T2 qui compte 102 salariés (taille 54), et fabrique des appareils de levage et manutention (211-1) en unité-petite-moyenne série, et de l'établissement 015 T qui compte 802 salariés (taille 66), et fabrique des appareils de levage et manutention (211-9) en moyenne série.

Sur les 16 établissements de production restants, 3 semblent avoir des structures d'emplois très spécifiques et différentes les uns des autres : établissements 026 T2, 154 T2 et 032 T.

Les 13 autres établissements peuvent être classés grossièrement en 3 groupes au sein desquels demeurent cependant certaines différences.

1er groupe à prédominance fabrication et ouvriers : les recherche-études et les dessinateurs étant très faiblement représentés ou même absents : c'est le groupe le plus important (7 établissements, 022 T2, 045 T2, 053 T, 155 T'1, 151 T2, 046 T et 047 T2) et qui regroupe des établissements à structures proches de celles des établissements de production du secteur 213.

2ème groupe à prédominance recherche-études et dessinateurs ainsi que gestion, la fabrication et les ouvriers représentant des pourcentages relativement peu élevés : établissements 043 T, 153 T2, 049 T et 152 T'1). Les structures de ces établissements semblent différentes de celles des établissements de production du secteur 213.

3ème groupe intermédiaire : établissements à prédominance fabrication et ouvriers avec cependant un certain pourcentage de recherche et de préparation du travail ainsi que de dessinateurs : établissements 044 T et 048 T2.

On remarquera par ailleurs que la distribution des effectifs au sein de la fonction fabrication est sensiblement la même quel que soit le groupe auquel appartiennent ces établissements (ingénieurs et

(1) : Cf. annexes - tableaux n° 4-5-6 et 7 pp. 140 à 147

cadres entre 0 et 2,5 %, encadrement entre 5 et 10 %, ouvriers entre 86 et 95 % avec toutefois quelques exceptions sur ces deux dernières catégories). Cette fonction ne fera donc pas l'objet de commentaires particuliers pour chacun des groupes. Cette relative homogénéité de la fabrication vient du fait qu'elle ne comporte que très peu d'ingénieurs et cadres, pas de dessinateurs ni de techniciens : toutes catégories qui sont précisément à l'origine des différences constatées au niveau des structures globales et des structures de la fonction technique.

1. 1er groupe : les établissements à prédominance fabrication et ouvriers (022 T2, 045 T2, 053 T, 155 T'1, 046 T, 047 T2, 151 T2)

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 22

Fonctions		Gestion	Comm.	Tech.	F. Techniques					
					Rech. Etudes	Prép. Travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure globale	022 T2	1-7,5	0-1	93-99	0-3	(1)	71,5-83,5	0-5	0-5	2-18,5
	047 T2					4,5-5,5				
	151 T2									
	045 T2									
	053 T									
	155 T'1									
	046 T									

Les structures d'emplois de ces établissements se caractérisent par l'importance de la fabrication (71,5 à 83,5 %), le faible poids de la gestion (1 à 4 %, seul l'établissement 045 T2 emploie 7,5 % de son personnel en gestion) et des recherche - études (0 à 3 %).

(1) : Les établissements 047 T2 et 151 T2 présentent une préparation du travail plus importante que les autres établissements.

TABLEAU N° 23

Catégories convention collective		Ing et cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	022 T2	1,5-5	2-13,5	-	5-7 (1)	0-2	3,5-10	70,5-85	50,5-73,5	6-28
	047 T2									
	151 T2									
	045 T2									
	053 T									
	155 T'1									
	046 T									
Structure de la fonction technique	022 T2	0-3	0,3-10	-	5-7 (1)	0-2,5	3,5-11	73-87,5	55-77	6,5-29
	047 T2									
	151 T2									
	045 T2									
	053 T									
	155 T'1									
	046 T									
Structure de la fonction fabrication	022 T2	0,8-2,5	0-3	-	-	-	3-9,5	86-95,5	63-84	5,5-29
	047 T2									
	151 T2									
	045 T2									
	053 T									
	155 T'1									
	046 T									

Les ouvriers représentent 70,5 à 85 % de la population totale de ces établissements et sont, dans presque tous les cas, en majorité qualifiés. Les dessinateurs sont en très faible proportion (0 à 2 %) de même que les ingénieurs et cadres (1,5 à 5 %).

Cependant on constate quelques différences entre ces établissements. Elles se situent au niveau du poids de la préparation du travail et des techniciens ; en effet la fonction préparation du travail, peu développée dans les établissements 022 T2, 045 T2, 053 T, 155 T'1

(1) : les établissements 022 T2, 047 T2 et 151 T2 ont un pourcentage de techniciens supérieur à celui des autres établissements.

(2) : L'établissement 022 T présente, contrairement aux autres établissements, un fort pourcentage d'ouvriers non qualifiés.

et 046 T (de 0 à 2,5 %) avoisine 5 % dans les établissements 151 T2 et 047 T2, et les techniciens qui représentent 0 à 2 % dans la première série d'établissements, passent à 5-6 % dans les 2 derniers établissements. On constate également un fort pourcentage de techniciens dans l'établissement 022 T2 (7 %) mais une fonction de préparation du travail très réduite (2,4 %) : cela provient du fait que sur les 3 techniciens de cet établissement qui ne compte que 42 salariés, l'un d'eux se trouve en préparation du travail mais les deux autres en contrôle. Dans ce même établissement on remarque par ailleurs un fort pourcentage d'ouvriers non qualifiés contrairement aux autres établissements.

Au niveau de la fonction technique on retrouve les mêmes caractéristiques : fort pourcentage d'ouvriers (73 à 87,5 %), faible pourcentage d'ingénieurs et cadres (0 à 3 %), de dessinateurs (0 à 2,5 %) et dans la majorité des cas de techniciens (0 à 2 %) sauf dans les établissements 022 T2, 047 T2 et 151 T2 où ils oscillent entre 5 et 7 %.

L'on trouve donc une assez grande homogénéité des établissements de ce groupe sur l'ensemble des fonctions (sauf préparation du travail) et la majorité des catégories (sauf les techniciens et les ouvriers non qualifiés). Toutefois le personnel d'encadrement est assez différent d'un établissement à l'autre aussi bien au niveau global de l'établissement (4 à 10 %) qu'au niveau de la fonction technique et de la fabrication.

Les caractéristiques économiques de ces établissements semblent, contrairement à leurs structures d'emplois assez hétérogènes : en effet leur taille est très variable, elle est de 42 salariés dans l'établissement 022 T2 qui est le plus petit, et atteint 2 129 salariés dans l'établissement 047 T2 (taille 68) qui est le plus important du groupe.

Parmi ces 7 établissements, 2 appartiennent à des entreprises situées hors de la mécanique (045 T2 et 053 T) et les autres à des entreprises de la mécanique.

Les produits fabriqués sont variés : du matériel pour bâtiment et travaux publics (211-2), des appareils de levage et manutention de série (211-9), du matériel ferroviaire (212 et 212-2). Les types de production sont également divers : l'unité (045 T2), la petite moyenne série (022 T2), la moyenne grande série (151 T2), la grande série (046 T) et des productions de type mixte : unité - petite - moyenne et grande série.

Du point de vue de leur organisation (1), les similitudes constatées entre ces établissements sont évidentes, de même que sont évidentes, les différences que l'on pourra constater avec les établissements du 2ème groupe lorsqu'on étudiera ceux-ci.

Leur configuration externe fait apparaître pour 3 établissements (022 T2, 155 T'1 et 151 T2) l'absence de nombreuses fonctions : il s'agit en général de l'informatique, des ventes et de la recherche. Lorsque l'établissement est de petite taille (022 T2), les fonctions absentes sont encore plus nombreuses (gestion, commerciales, études, méthodes, lancement, contrôle). Ce sont les mêmes fonctions que celles repérées comme absentes dans les établissements de production du secteur 213. Les fonctions prises en charge partiellement sont en général la comptabilité, le personnel, l'entretien et les services généraux, également repérées dans le 213 comme prises en charge partiellement.

Pour un seul établissement (045 T2), on relève l'absence d'un nombre de fonctions assez faible (administrative, informatique, ventes) mais la prise en charge partielle d'un nombre élevé (fonctions comptable, personnel, commerciales autres, recherche, méthodes, entretien, services généraux) que l'on pourrait assimiler à une quasi-absence (cf. conclusion sur les établissements de production des secteurs 206-208).

Pour deux établissements par contre (046 T et 047 T2) on observe la présence de toutes les fonctions assumées en totalité (046 T) ou partiellement pour quelques unes (047 T2) alors que leurs structures offrent la même répartition que celles des autres établissements du groupe (en particulier une fonction fabrication développée et un nombre d'ouvriers élevé). Par conséquent, si "l'autonomie"⁽²⁾ d'un établissement de production, caractérisée par la présence de toutes ou presque toutes les fonctions assumées en totalité, semble, la plupart du temps, impliquer un affaiblissement de la fabrication et des ouvriers, cela ne se produit pas dans tous les cas.

D'autre part, on trouve ici infirmation de l'idée émise lors de l'étude du sous-secteur 213 selon laquelle les établissements de production "autonomes" seraient en général des établissements appartenant à des entreprises hors mécanique : en effet l'établissement 046 T, qui est parfaitement "autonome", appartient à une entreprise mécanique, alors que l'établissement 045 T2 qui semble au contraire dépendant (beaucoup de fonctions prises en charge partiellement) appartient à une entreprise hors mécanique.

(1) : seule l'organisation de l'établissement 053 T n'a pu être saisie. Cf. tableau n° 37 sur les caractéristiques d'organisation. p. 73 à 75

(2) : La notion d'autonomie est prise soit uniquement par référence à la présence de fonctions et non à manière donc celles-ci sont assumées par l'établissement (initiative, conception, décision ou au contraire, simple exécution des décisions du siège).

En fait, la caractéristique essentielle qui semble la plus constante au sein des établissements de ce groupe est constituée par l'absence de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements de production. De plus, c'est ce qui différencie ces établissements de ceux du 2ème groupe. On peut donc penser que c'est là une des raisons des différences de structures d'emplois entre les deux groupes.

Du point de vue de la répartition interne des fonctions, on s'aperçoit que, dans la plupart des cas où cette répartition a pu être saisie (5 établissements), les activités de l'établissement sont centralisées vers la direction (4 établissements sont construits sur un modèle de non bipolarité 1). Un seul établissement (155 T'1) est caractérisé par une semi centralisation (bipolarité 3). On retrouve bien ici les caractéristiques des établissements de production du secteur 213.

Par ailleurs, le nombre de niveaux hiérarchiques est faible (2 à 4) et le nombre de services dépendant directement de la direction semble varier selon la taille (remarque déjà effectuée pour les établissements du secteur 213 et les sièges des secteurs 211 et 212) : dans les 2 plus petits établissements 022 T2 et 045 T2 (respectivement 42 et 81 salariés) le nombre de ces services est de 3 et 4, par contre dans les 2 plus grands établissements 151 T2 et 047 T2 (1 208 et 2 129 salariés) il est de 9 et 11 services. (Dans le 155 T'1 qui est de taille intermédiaire-630 salariés-il n'est que de 4 services). Par conséquent l'organisation de ces établissements est "ramassée" quand ils sont de petite taille et horizontale quand ils sont de grande taille.

Dans l'ensemble le taux d'encadrement est faible ou moyen (de 0,07 à 0,17) et le pourcentage de cadres plutôt faible (19 à 33 %), toutes caractéristiques également propres aux établissements de production tels qu'ils ont été repérés dans le secteur 213 et, comme on le verra, assez différentes des caractéristiques des établissements du second groupe.

Sur quelques points précis relevés lors de l'analyse des structures d'emplois, il ne semble pas que les critères retenus fournissent d'explication : en effet le gonflement de la fonction préparation du travail et de la catégorie techniciens des établissements 047 T2 de 151 T2 ne correspond pas comme on pourrait l'imaginer à un produit particulier, ni à un type de production spécifique. Par contre l'importance des ouvriers non qualifiés dans l'établissement 022 T pourrait provenir du produit (211-9 : appareils de levage et manutention fabriqués en série)

et par conséquent du type de production (bien que la série n'implique pas forcément dans la totalité des cas un nombre élevé d'ONQ).

Par ailleurs les établissements de production de ce premier groupe n'offrent de ressemblance avec les établissements d'aucun autre type des sous-secteurs 211 et 212.

2.2ème groupe : les établissements à prédominance recherche-études, dessinateurs et gestion (043 T, 153 T2, 049 T et 152 T'1)

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 24

Fonctions		Gestion	Comm.	Techn.	F. Techniques					
					Rech. études	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure globale	0435	9	20	71	12	3	41,5	3	2	8,5
	153 T2	7	20,5	72	8	4,5	41,5	4	3	11
	049 T	17,5	5,5	77	10	5	57,5	-	2	3
	152 T'1	6	4,5	89,5	17,5	5,5	57	3	2,5	4

Les structures d'emploi de ces établissements présentent entre elles de fortes ressemblances quant à l'importance des fonctions recherche études (8 à 12 % pour les 3 premiers établissements et 17,5 % pour l'établissement 152 T'1), et gestion (6 à 9 % et 17,5 % pour l'établissement 049 T) et au faible poids de la fabrication (41,5 à 57,5 %).

TABLEAU N°25

Catégories convention collective		Ing et cadres	Empl.	Techn. comm.	Techn.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure	043 T	12	13	4,5	4,5	13	17	35,5	30	5,5
	153 T2	8,5	19	?	?	6	4	53,5	39,5	14
globale	049 T	4	18,5	2	12,5	4	6	52	26	26
	152 T'1	4	13	1	6	11,5	7,5	57	45,5	11,5

Leur similitude apparaît également au niveau de certaines catégories professionnelles : les dessinateurs qui sont nombreux par rapport aux établissements du 1er groupe : (4 à 13 %) et les ouvriers qui sont en bien plus faible nombre (35 à 57 %, en majorité qualifiés).

Cependant, on observe des différences entre les structures de ces 4 établissements : au niveau de la fonction commerciale, des technico-commerciaux et des ingénieurs et cadres. En effet, la fonction commerciale, très développée dans les établissements 043 T et 153 T2 (environ 20 %) est moins importante dans les établissements 049 T et 152 T'1 (environ 5 %) bien qu'elle soit cependant plus élevée que dans les établissements de premier groupe : en conséquence, les technico-commerciaux sont nombreux dans l'établissement 043 T (4,5 %) leur proportion n'est pas connue pour l'établissement (153 T2) mais faible (1 à 2 %) pour les 2 autres établissements. Par ailleurs, les ingénieurs et cadres, nombreux (8,5 à 12 %) dans les établissements 043 T et 153 T2 (qu'ils soient en majorité dans les services commerciaux comme dans le 043 T ou également dans les services gestion et recherche-études comme dans le 153 T2) sont peu représentés (4 %) dans les établissements 049 T et 152 T'1 (même pourcentage que dans les établissements du premier groupe). Le nombre des techniciens (5 - 6 %) est dans l'ensemble plus important que celui rencontré dans les établissements du premier groupe et particulièrement élevé (12,5 %) dans l'établissement 049 T (il est inconnu pour l'établissement 153 T2). Le personnel d'encadrement est plutôt peu nombreux (4 à 7,5 %) sauf dans l'établissement 043 T où il atteint 17 %. (Le personnel d'encadrement de cet établissement est plus spécialement groupé en fabrication, mais il n'y a dans le dossier d'enquête aucune explication à son importance).

Au niveau de la fonction technique on retrouve les mêmes caractéristiques de répartition entre catégories conventionnelles :

TABLEAU N° 26

Catégories convention collective		Ing et cadres	Empl.	Techni. com.	Techn.	Dess.	Encadr.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure de la fonction technique	043 T	2	3	-	6,5	15	23	50	42,5	7,5
	153 T2	6,5	6	-	5,5	5,5	4,5	72	54	18
	049 T	3,5	3	-	14	5	7	68	34	34
	152 T'1	3,5	6,5	-	6	13	7	63	50,5	12,5
Structure de la fonction fabrication	043 T	4	2	-	2	-	22	70,5	61	9,5
	153 T2	2	3,5	-	-	-	6	88,5	73	15
	049 T	0,5	-	-	-	-	8	91	45,5	45,5
	152 T'1	0,5	4	-	0,2	-	8	87	70,5	16,5

On constate un plus grand nombre de dessinateurs que dans les établissements du premier groupe : 5 à 6 % pour les établissements 153 T2 et 049 T et 13 à 15 % pour les établissements 043 T et 152 T'1. Les techniciens sont également plus nombreux (6 % dans 3 établissements et 14 % dans le 049 T) que dans la majorité des établissements du premier groupe. Les ingénieurs et cadres y sont en nombre à peu près semblable (2 à 3,5 %) sauf l'établissement 153 T2 où ils atteignent 6,5 %. Les ouvriers sont bien moins nombreux (50 à 72 %) que dans le groupe précédent. Enfin, l'encadrement y est assez faible (4 à 7 %) sauf dans l'établissement 043 T où il atteint 23 %. On retrouve en fabrication la même importance de l'encadrement (22 %).

En résumé, on peut dire que ces 4 établissements, au delà de leur ressemblance concernant la gestion, les recherche-études et les dessinateurs, sont orientés différemment :

- les établissements 043 T et 153 T2 sont plutôt tournés vers la commercialisation de leurs produits et présentent une forte proportion d'ingénieurs et cadres (pas nécessairement commerciaux du reste) et de technico-commerciaux (043 T). De ces 2 établissements, le 043 T est celui qui est le plus tourné vers les recherche-études, et compte

le plus de dessinateurs et de personnel d'encadrement ;

- les établissements 049 T et 152 T'1 sont plus tournés vers la fabrication et emploient moins d'ingénieurs et cadres. De ces 2 établissements, le 152 T'1 est celui qui est le plus orienté vers les recherche-études, et qui compte le plus de dessinateurs et le moins de techniciens.

Les établissements de ce 2ème groupe présentent des caractéristiques économiques différentes : en effet leur taille est variable : de 130 salariés (043 T) à 1 450 salariés (049 T), certains d'entre eux ont une taille équivalente à celle des établissements du premier groupe. Trois d'entre eux appartiennent à des entreprises de la mécanique, qu'elles soient classées grandes entreprises (GE) ou non (PI) et un établissement relève d'une entreprise située hors de la mécanique (043 T) : de ce point de vue l'hétérogénéité est aussi grande que dans le groupe précédent où l'on avait repéré deux établissements d'entreprises hors mécanique.

Les produits fabriqués sont variés : les établissements 043 T et 153 T2 qui, rappelons-le, sont plutôt tournés vers la commercialisation et emploient de nombreux ingénieurs et cadres, fabriquent tous deux des appareils de levage et de manutention (sauf de série 211-1), alors que ni les 2 autres établissements (211-2 : matériel pour le bâtiment et les travaux publics, et 212-2 : matériel ferroviaire), ni les établissements de premier groupe ne fabriquent ce produit. Cela amène-rait donc à penser que la production d'appareils de levage et manutention - sauf de série - entraîne une commercialisation importante. On verra cependant que l'établissement 044 T (3ème groupe) qui fabrique le même produit a une fonction commerciale réduite : mais si l'on regarde l'organisation de cet établissement on s'aperçoit que les ventes en sont absentes ce qui peut expliquer le faible poids du commercial. On pourrait donc avancer l'hypothèse que la fabrication d'appareils de levage et manutention - sauf de série - (211-1) entraîne une fonction commerciale (en particulier commerciale-ventes) qui, quand elle existe, est très importante, alors que pour les autres produits, cette fonction, est beaucoup plus réduite.

Enfin, on remarque que les types de production de ces établissements sont variés (unitaire, petite-moyenne série) mais qu'aucun d'eux n'a une production qui tende vers la série, contrairement à certains établissements du premier groupe.

Du point de vue de leur organisation ces établissements présentent certaines similitudes. En effet on constate, contrairement aux établissements du premier groupe, l'absence d'aucune fonction (049 T) ou de peu de fonctions : informatique (043 T) et administrative (153 T2), recherche, commerciales autres et magasins de services généraux (152 T'1)

D'autre part peu de fonctions sont prises en charge partiellement : essentiellement la comptabilité-finances, le personnel, l'entretien, les fonctions commerciales autres et les services généraux.

On remarque donc, contrairement à certains établissements du premier groupe une assez grande "autonomie" des établissements de ce groupe par rapport aux sièges, qu'ils appartiennent à des entreprises mécaniques ou non. Ainsi, une certaine "autonomie" des établissements de production semblerait bien entraîner, pour ces 4 établissements, un affaiblissement relatif de la fabrication et des ouvriers. On notera que, paradoxalement, la recherche est absente de l'établissement 152 T'1, alors que la fonction recherche-études représente un très fort pourcentage au niveau de la structure par fonctions. Ceci peut s'expliquer par le fait que, pour le recueil des structures d'emplois, les fonctions recherche et études ont été regroupées et on peut donc en déduire, dans ce cas, que ce sont les études qui sont importantes.

On remarque en outre que 3 des 4 établissements de ce 2ème groupe prennent en charge certaines fonctions pour d'autres établissements de l'entreprise. Cela les différencie à la fois de tous les autres établissements de production des secteurs 211 et 212 et des établissements de production des autres secteurs (206-208-213). Les 3 établissements qui assument des fonctions pour d'autres établissements sont les plus importants en effectifs et appartiennent à des entreprises de la mécanique, alors que l'établissement 043 T qui n'assume pas de fonctions pour d'autres établissements est le plus petit et appartient à une entreprise hors mécanique. Cette prise en charge porte essentiellement sur des fonctions de gestion (en particulier l'informatique), sur des fonctions commerciales (achats et commerciales autres) dans 2 cas (153 T2 et 049 T) et sur les recherche-études dans 2 cas (153 T2 et 152 T'1). Cependant, pour les établissements où il n'y a pas d'indication de prise en charge des recherche-études pour d'autres établissements,

on observe tout de même un gonflement de cette fonction au niveau des structures d'emplois. Somme toute, on constate que la prise en charge de fonctions pour d'autres établissements de l'entreprise semble avoir globalement un rapport avec les structures d'emplois mais on ne constate pas, tout au moins au niveau des recherche-études, de rapport entre la prise en charge de telle fonction pour d'autres établissements et le poids de cette même fonction dans les structures de cet établissement.

La configuration interne de l'établissement 049 T n'est pas connue. En revanche les 3 autres établissements présentent un point commun : celui de n'être pas organisé sur un mode centralisé, contrairement à ceux du premier groupe.

Il reste cependant une différence entre ces 3 établissements : dans les établissements 043 T et 153 T2, tous les services techniques sont rattachés à une direction technique (non bipolarité 2 = décentralisation à simple relais) alors que dans le 152 T'1 certains services techniques (études très développées, méthodes, entretien, contrôle) sont rattachés à la direction et d'autres services (ici le lancement seulement) à une direction technique dont dépend la fabrication. (on est ici en présence d'un cas de bipolarité 3, proche d'un cas de bipolarité 1 car seuls le lancement et la fabrication relèvent de la direction technique, les autres fonctions étant assumées par des services relevant directement de la direction).

Les caractéristiques de hiérarchie et d'encadrement sont très mal connues pour les établissements 049 T et 153 T2.

L'établissement 043 T présente une organisation ramassée (3 services dépendant directement de la direction - 3 niveaux hiérarchiques) et l'établissement 152 T'1 une organisation étendue (10 services et 5 niveaux). Ceci est vraisemblablement dû à leur taille, l'établissement 043 T étant beaucoup plus petit que le 152 T'1 (140 contre 903 salariés). Par contre, le taux d'encadrement est fort (043 T = 0,24), ou moyen (152 T'1 = 0,13) et le pourcentage de cadres moyen (28 et 33 %), toutes caractéristiques différentes des établissements de production tels qu'ils apparaissent dans les secteurs 206-208 et 213.

Les structures d'emplois de deux des établissements de production (049 T et 152 T'1) présentent une certaine ressemblance avec celles d'une entreprise à établissement unique de moins de 200 salariés (type 5 entreprise 036 T).

Ces ressemblances se manifestent au niveau des structures d'emplois par fonction,

TABLEAU N° 27

Fonctions	Gestion	Com.	Techn.	Fonctions techniques					
				Rech. Etudes	Prép.	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Type 2 049 T 152 T'1	6-17,5	4,5-5,5	77-89,5	10-17,5	5-5,5	57-57,5	0-3	2-2,5	3-4
Type 5 036 T	8	5,5	86,5	13	5,4	59	1	-	7,5

Elles se manifestent également au niveau des structures d'emplois par catégorie conventionnelle

TABLEAU N°28

Catégories conventionnelles	Ing. cadres	Empl.	Techn. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
								OQ	ONQ
Type 2 049 T 152 T'1	4	13-18,5	1-2	6-12,5	4-11,5	7-7,5	52-57	26-45,5	26-11,5
Type 5 036 T	6	14	0,5	5	9	6,5	59	32	26,5

La fonction technique de ces trois établissements présente également de nettes similitudes.

TABLEAU N°29

Fonction Techn. Catégories conventionnelles	Ing. cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
								OQ	ONQ
Type 2 049 T 152 T'1	3,5	3-6,5	-	6-14	5-13	7	63-68	34-50,5	12,5-34
Type 5 036 T	4	5	-	6	11	7	68	37	31

La fonction fabrication présente, de même, de fortes ressemblances.

TABLEAU N°30

Fonction Fabric. Catégories conventionnelles	Ing.	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
								OQ	ONQ
Type 2 049 T 152 T'1	0,5	0-4	-	0-0,2	-	8	87-91	45,5-70,5	16,5-46,5
Type 5 036 T	1	-	-	-	-	8	91	46	45

Du point de vue de leurs caractéristiques économiques par contre, on constate de nettes différences entre d'une part les établissements de production 049 T et 152 T'1 et l'entreprise 036 T : différence de taille : les 2 premiers étant de taille élevée (1 450 et 903 salariés alors que la troisième ne compte que 184 salariés ; différence de produit et de type de production : l'établissement 049 T fabriquant du matériel ferroviaire en unité petite moyenne série, le 152 T'1 du matériel pour bâtiment et travaux publics à l'unité et le 036 T des appareils de levage et manutention en petite moyenne série.

En revanche, sur le plan de l'organisation, on retrouve certains points communs : en effet, les établissements de production qui ressemblent à cette entreprise à établissement unique relèvent précisément de la catégorie des établissements ayant une certaine autonomie (c'est-à-dire, la présence de toutes les fonctions) qui caractérise également les entreprises à établissement unique. Toutefois, on constate deux différences importantes : alors que les deux établissements de production assument généralement en totalité les fonctions présentes, l'entreprise 036 T assume partiellement un nombre assez important de fonctions : d'autre part, les 2 établissements de production prennent en charge des fonctions pour d'autres établissements de l'entreprise, alors que, par définition, l'entreprise à établissement unique n'en prend aucune.

Sur le plan interne, l'établissement 152 T'1, le seul dont on connaisse la configuration, est organisé sur un mode semi-centralisé de la même façon que l'entreprise 036 T mais son organisation est étendue alors que celle de cette entreprise est ramassée (en raison de la taille vraisemblablement); dans les 2 cas, l'encadrement est moyen, le pourcentage de cadres par contre, moyen dans le premier cas est fort dans le second.

Il semblerait donc que certains établissements de production puissent ressembler à certaines entreprises à établissement unique à condition que les premiers présentent une certaine autonomie et prennent en charge des fonctions pour d'autres établissements de l'entreprise et que les secondes assument la totalité des fonctions.

Dans les 2 cas, l'organisation interne se présente selon un mode semi-centralisé et le taux d'encadrement paraît élevé.

Toutefois, on atteint là la limite des explications possibles. En effet, étant donné que ni pour le type 2, ni pour le type 5, il n'a été possible de déterminer les critères pouvant justifier des différences de structures d'emplois entre certains établissements à l'intérieur de chacun de ces deux types, il est impossible de savoir plus

précisément pourquoi des 4 établissements de production (043 T, 153 T2, 049 T, 152 T'1) semblables du point de vue de leur organisation, deux seulement ont des structures proches de celles de l'entreprise 036 T et pourquoi elles sont plus proches de celles de cette entreprise plutôt que des structures des 4 autres entreprises du type 5 à caractéristiques d'organisation voisines ? On peut donc seulement dire que parmi les établissements de production présentant certaines caractéristiques (autonomie, prise en charge de fonctions pour d'autres établissements, semi-centralisation, fort taux d'encadrement) un certain nombre présenteront vraisemblablement des structures d'emplois proches de celle de certaines entreprises à établissement unique, mais non de toutes les entreprises répondant à ces mêmes caractéristiques.

3. 3ème groupe "intermédiaire" : 044 T et 048 T2

Ce sont des établissements tournés à la fois vers la fabrication, employant donc un grand nombre d'ouvriers, et cependant relativement axés vers des recherche-études, employant de ce fait un grand nombre de dessinateurs, ainsi que vers la préparation du travail .

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 31

Fonctions		Gest.	Comm.	Tech.	F. Techniques					
					Rech. Etudes	Prép. Trav.	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure	044 T	8	0,3	91,5	10	4	64	2	-	12
globale	048 T2	4	1	94,5	6	4	69	4	3	8

Les structures d'emplois de ces deux établissements se ressemblent donc par une fabrication relativement importante (64 à 69 %), des recherche-études qui représentent 6 à 10 % de leur population (particulièrement élevées dans le 044 T = 10 %) et une fonction préparation du travail (4 %) semblable à celle des établissements du 2ème groupe et à certains établissements du premier (047 T2 et 151 T2). Par contre, le commercial est très faible ou inexistant.

Les différences entre ces deux établissements se situent essentiellement au niveau de la gestion (8 % dans le 044 T et 4 % dans le 048 T2).

TABLEAU N° 32

Catégories convention collective		Ing. cadres	Empl.	Techn. comm.	Techn.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	044T	3	11,5	-	2	9	6	69,5	60	9
	048T2	2	7	-	3,5	5	6,5	76	53,5	22,5
Structure de la fonction technique	044T	1,5	5,1	-	2	10	6	76	66	10
	048 T	1	3	-	4	5,5	6	80,5	56,5	24
Structure de la fonction fabrication	044T	-	-	-	-	-	8,5	91,5	81,5	10
	048T2	0,5	-	-	-	-	6	93,5	66,3	27,1

Les ouvriers sont en nombre assez élevé (69,5 à 76 %), de même que les dessinateurs (5 à 9 %) plus particulièrement dans le 044 T (9 %). Le pourcentage de techniciens est faible (2-3 %) et celui du personnel d'encadrement moyen (6 %).

L'établissement 044 T est donc celui qui est le plus tourné vers la gestion et les recherche-études et qui compte le plus de dessinateurs.

La fonction technique de ces deux établissements présente sensiblement les mêmes caractéristiques : un nombre assez important d'ouvriers (76 à 80,5 %) et de dessinateurs (5,5 à 10 %) mais peu de techniciens (2 à 4 %) et d'ingénieurs et cadres (1-1,5 %), un personnel d'encadrement moyen (6 %).

Les caractéristiques économiques de ces 2 établissements sont très différentes : en effet l'établissement 044 T appartenant à une entreprise hors mécanique compte 297 salariés et fabrique des appareils de levage et manutention (211-1) en production unitaire (ce qui

explique peut-être l'importance des recherche-études), alors que l'établissement 048 T2, appartenant à une entreprise de la mécanique, compte 1 104 salariés et fabrique du matériel pour travaux publics et bâtiment (211-2). Le type de production est inconnu.

Sur le plan des caractéristiques d'organisation, ces deux établissements présentent des similitudes de configuration externe, de hiérarchie et d'encadrement mais des différences de configuration interne.

On observe l'absence de peu de fonctions : la fonction administrative dans le 044 T et informatique dans le 048 T et les ventes dans les deux cas ; la prise en charge partielle d'aucune fonction dans le 044 T et des seules fonctions "commerciales autres" et services généraux dans le 048 T2. Par conséquent, ces établissements présentent, comme ceux du second groupe, une certaine autonomie par rapport aux sièges. Par contre, à la différence de ces derniers, ils ne prennent pas en charge de fonctions pour d'autres établissements de l'entreprise.

Leur configuration interne est très différente : le 044 T est construit sur un mode centralisé (qui est peut-être en rapport avec la taille, cet établissement étant de taille inférieure au suivant), alors que le 048 T2 présente une organisation particulière bicéphale : pas de direction unique d'établissement recouvrant la totalité des services de l'établissement mais une direction de gestion et commerciale d'une part et une direction d'établissement n'incluant que la production d'autre part. A cette direction, sont rattachés des services techniques tels que bureau d'études, méthodes, outillage, entretien, contrôle, et une direction de la fabrication qui regroupe les ateliers et l'ordonnement - lancement.

L'établissement 044 T présente une organisation "horizontale" tandis que pour l'établissement 048 T2, elle n'est pas possible à définir selon les critères adoptés étant donné que le nombre de services et le nombre de niveaux hiérarchiques se déterminent normalement à partir de la direction de l'établissement et que celui-ci n'en comporte pas. Par contre, le taux d'encadrement est faible dans les deux cas (0,08 et 0,09) et le pourcentage de cadres faible (22-23 %).

4. L'établissement 026T2 à prédominance gestion

Les structures d'emplois

TABLEAU N°33

Fonctions		Gestion	Comm.	Techn.	F. Techniques					
					Rech. Etud.	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure globale	026T2	19	-	81	3	-	75	-	-	3

Ses structures se caractérisent par une fonction fabrication importante (75 %), une fonction commerciale inexistante et des recherche études faibles (3 %) : toutes caractéristiques qui rapprochent cet établissement des établissements de production du 1er groupe. Par contre la fonction gestion prend une place importante (19 %). En outre il n'y a ni entretien, ni contrôle.

TABLEAU N° 34

Catégories convention collective		Ing. cadres	Empl.	Techn. comm.	Techn.	Dessi.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	026T2	3	19	-	-	3	19	56	25	31
Structure de la fonction technique	026T2	-	4	-	-	4	23	69	31	38,5
Structure de la fonction fabrication	026T2	-	-	-	-	-	25	75	33	42

On constate un assez faible pourcentage d'ouvriers (56 %) répartis à peu près également entre ouvriers qualifiés (25 %) et ouvriers non qualifiés, avec toutefois légère prédominance de ces derniers (31 %). Le personnel d'encadrement est très élevé (19 %) par rapport aux autres groupes. Par contre le pourcentage d'ingénieurs et cadres (3 %) est semblable à la grande majorité des établissements de production. Il n'y a pas de techniciens et peu de dessinateurs.

Dans la fonction technique on retrouve un fort encadrement (23 %), un pourcentage moyen d'ouvriers (69 %) plutôt non qualifiés (38,5 % contre 31 % d'OQ), quelques dessinateurs (4 %) et pas d'ingénieurs et cadres. La fonction fabrication indique également un très fort pourcentage de personnel d'encadrement (25 %).

Il s'agit d'un établissement d'entreprise de la mécanique, de très petite taille (32 salariés) ce qui tendrait à expliquer le poids de la fonction gestion qui, comme on l'a déjà remarqué, aurait tendance à augmenter par rapport au poids des autres fonctions en deçà d'un certain seuil c'est-à-dire dans les très petites unités. C'est en outre le seul établissement de production à fabriquer du matériel pour la préparation mécanique des minerais et matériaux (211-3). Son type de production est la petite-moyenne série (2). Son organisation semble être en relation avec sa taille : en effet on observe l'absence de très nombreuses fonctions (gestion, achats, "commerciales autres", recherche, méthodes), la prise en charge partielle de certaines fonctions (personnel, ventes, méthodes, entretien) et une centralisation des activités autour de la direction qui assume elle-même une partie des fonctions personnel et ventes et à laquelle sont rattachés directement tous les services techniques (non bipolarité 1). L'organisation est ramassée (4 services dépendant directement de la direction, 2 niveaux hiérarchiques) à taux d'encadrement fort (0,27) contrairement aux établissements du premier groupe dont par ailleurs ils se rapprochent (dépendance, pas de prise en charge pour d'autres établissements et centralisation). Cependant l'encadrement, comme dans tous les établissements de production, est plutôt de type non cadre.

5. L'établissement 154 T2 à prédominance fabrication et ouvriers

On observe la prédominance totale de la fabrication (95 %) au détriment de toutes les autres fonctions (sauf le contrôle 5 %), et l'importance des ouvriers (86 %) qui sont en majorité qualifiés (68 %) l'encadrement est assez faible (6 %) ; il existe par ailleurs un assez grand nombre de techniciens (5 %). On retrouve les mêmes caractéristiques au niveau de la fonction technique puisque celle-ci occupe la totalité du personnel de l'établissement.

En fait il ne s'agit pas d'un établissement mais d'un simple atelier : la différence entre les deux entités peut se percevoir par l'absence d'un directeur d'établissement. De plus au niveau de la configuration externe les seules fonctions présentes sont la fabrication et le contrôle des produits sortants.

La taille est relativement faible (63 salariés) par rapport aux autres établissements de production ; il appartient à une grande entreprise de la mécanique, et fabrique du matériel pour les travaux publics et le bâtiment (211-2) en petite-moyenne série (2).

En réalité, dans le cas présent, la différence des structures d'emplois avec les établissements précédents semble s'expliquer uniquement par le fait qu'il s'agit d'un atelier plutôt que d'un établissement de production (le critère classant principal semble bien être la présence ou non d'un directeur d'établissement).

6. L'établissement 032 T à prédominance préparation du travail et techniciens

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 35

Fonctions		Gestion	Comm.	Tech.	F. Techniques					
					Rech. Etudes	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure globale	032T	10,5	3	86	2,5	14	54,5	9,5	5,5	0,5

TABLEAU N° 36

Catégories convention collective		Ing. cadres	Empl.	Techn. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	032T	4,5	12	-	10	1,5	4	68	33	35
Structure de la fonc. tech.	032T	3	1	-	4,5	2	5	78	38	40
Structure de la fonc. fabr.	032T	1	1	-	0,7	-	6	92	46	46

Cet établissement se caractérise par une fonction fabrication peu importante (54,5 %), une fonction gestion assez bien représentée (10,5 %) et des techniciens en nombre assez élevé (10 %), toutes caractéristiques qui le rapprochent des établissements du 2ème groupe. Par contre sur certains points ils s'apparentent aux établissements du 1er groupe : l'absence de la fonction commerciale, des recherches études faibles (2,5 %), des ouvriers en nombre assez élevé (68 %) partagés également entre OQ et ONQ, peu d'ingénieurs et cadres (4,5 %) et de dessinateurs (1,5 %). En outre, il se distingue de tous les autres établissements de production par l'importance de la fonction préparation du travail (14 %). Le personnel d'encadrement ne représente que 4 % du personnel. Dans la fonction technique on retrouve les mêmes caractéristiques qui l'apparentent pour partie aux établissements du premier groupe : faible poids des ingénieurs et cadres (3 %) des dessinateurs (2 %), importance des ouvriers (78 %). Par contre il s'en distingue par le poids des techniciens (11,5 %) qui correspond à l'importance de la fonction préparation.

Il s'agit d'un établissement qui produit du matériel pour le bâtiment et les travaux publics (211-2) et appartient à une grande entreprise de la mécanique. Il se distingue des autres établissements de production à la fois par sa grande taille (2 507 salariés) et par sa production en grande série (3) (seul l'établissement 046T a exactement le même type de production).

Au niveau de sa configuration externe on relève une assez grande "autonomie" traduite par l'absence de peu de fonctions (ventes et une partie de la recherche) et la prise en charge partielle de quelques-unes seulement (administrative, commerciales autres, recherches études). On notera que le rôle des études dans cet établissement ne consiste qu'à adapter des projets élaborés au siège ou dans d'autres établissements. En outre cet établissement n'assume aucune fonction pour d'autres établissements.

Sur le plan interne, on est en présence d'une semi-centralisation (bipolarité 3) et d'un nombre élevé de services dépendant directement de la direction. Il n'a pas été possible d'appréhender les autres caractéristiques de hiérarchie et d'encadrement.

En conclusion

L'examen des établissements de production des sous-secteurs 211 et 212 permet de mettre en évidence des sous groupes d'établissements en fonction de certaines variables économiques et organisationnelles.

. Les variables économiques

Il semblerait que, à la lumière des observations effectuées à propos de l'établissement 154T2, le type d'établissement décomposé jusqu'ici en 4 items : siège, siège-établissement, établissement de production, siège-agence, pourrait être complété par une cinquième item : l'atelier dont le critère de différenciation possible par rapport à l'établissement de production pourrait être l'absence d'un directeur d'établissement (et l'absence d'un très grand nombre de fonctions).

Par ailleurs la taille semble constituer également un critère de différenciation des structures. Ainsi, en dessous de 40 salariés (établissement 026T) on observe, par rapport aux autres établissements de moins de 200 salariés, un renforcement de la gestion. Cette remarque a déjà été faite à propos des sous-secteurs 206 et 208 et des sièges des sous-secteurs 211 et 212. Au delà de 2 500 salariés, la structure d'un établissement (032T) semble également être différente. Cependant cette différence de structure qui se manifeste au niveau des méthodes et des techniciens peut aussi bien provenir de la division du travail dans l'entreprise qui ne semble laisser à cet établissement de production que les tâches d'exécution, toute la partie recherche et élaboration de plans étant effectuée par le siège. Elle peut provenir également du type de production en série qui pourrait impliquer des méthodes importantes. On remarque toutefois que l'établissement 046T qui a le même type de production a très peu de préparation de travail et pas de techniciens. Ceci tendrait donc à infirmer l'incidence du type de production sur le poids des méthodes et sur l'importance des techniciens.

. Les variables organisationnelles

A l'exclusion de l'atelier et à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 40 et 2 500 salariés (en admettant que la taille soit classante dans ce dernier cas) la formation de groupes d'établissements à structures d'emploishomogènes semble s'expliquer par certaines caractéristiques organisationnelles, essentiellement des caractéristiques de configuration externe auxquelles correspondent généralement des caractéristiques internes de répartition des fonctions et de hiérarchie et encadrement.

En effet, on a vu que, du point de vue des structures, on est arrivé à déterminer deux groupes principaux d'établissements et un groupe intermédiaire :

- un premier groupe rassemble la majorité des établissements de production. Ceux-ci sont plutôt axés sur la fabrication et les ouvriers. Or, il se trouve que parmi l'ensemble des établissements de production, ceux qui présentent des structures d'emplois de ce type sont précisément ceux qui, au niveau de leur organisation, se caractérisent dans beaucoup de cas par une "dépendance" vis-à-vis des autres établissements de l'entreprise, que celle-ci appartienne ou non au secteur de la mécanique, (la plupart du temps absence de nombreuses fonctions : gestion, commerciales, études, méthodes, et prise en charge partielle de certaines autres) et surtout par l'absence de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements de l'entreprise. Au niveau interne, on constate une centralisation des activités vers la direction, une organisation ramassée en cas de petite taille et horizontale en cas de plus grande taille, un taux d'encadrement faible de type non cadre. Ces établissements de production sont ceux qui, aussi bien au niveau des structures d'emplois que de leur organisation, sont les plus proches de ceux du sous-secteur 213.

- un second groupe rassemble en revanche les établissements plutôt axés sur les recherche-études, la gestion et les dessinateurs. Or, ce contraste avec le groupe précédent constaté au niveau des structures d'emplois se retrouve au niveau de l'organisation de ces établissements. En effet, ceux-ci présentent une certaine "autonomie" (présence de presque toutes les fonctions, prise en charge partielle d'un petit nombre) par rapport à l'entreprise (dans ou hors mécanique), et par la prise en charge de certaines fonctions (gestion, commerciale, recherche-études) pour d'autres établissements. Au plan interne, on constate une décentralisation à simple relais ou une semi-centralisation matérialisées par la présence d'une direction technique qui "coiffe" tout ou partie des services techniques. L'organisation est ramassée en cas de petite taille et étendue en cas de grande taille avec un taux d'encadrement fort ou moyen et un pourcentage moyen de cadres. Il n'en reste pas moins que les établissements de ce groupe se différencient entre eux essentiellement par l'importance de la fonction commerciale et des ingénieurs et cadres. Seul le produit (211 - 1), à condition que la fonction commerciale existe, semble pouvoir expliquer le développement de celle-ci, encore qu'il faille vérifier cette hypothèse sur un plus grand nombre de cas.

- un groupe intermédiaire enfin comprend deux établissements qui présentent à la fois une fonction fabrication étoffée, des ouvriers nombreux et une certaine importance des recherche-études, de la préparation du travail et des dessinateurs. On retrouve dans leur organisation une certaine autonomie qui les apparente aux établissements du second groupe mais contrairement à ceux-ci ils n'assument aucune fonctions pour d'autres établissements, ce qui les rapprocherait des établissements du premier groupe. Leur configuration interne est mal définie et différente pour l'un et l'autre. Au point de vue encadrement ils se rapprocheraient plutôt du premier groupe avec un faible taux d'encadrement de type non cadre.

Il semble donc assez évident dans le cas présent que le partage des fonctions entre établissements d'une même entreprise est l'élément dominant de différenciation des structures d'emplois des établissements de production. Il se traduit par deux critères : la dépendance ou au contraire l'autonomie de l'établissement enquêté par rapport aux autres établissements, mais également la prise en charge ou non de fonctions par l'établissement enquêté pour d'autres établissements de l'ent reprise.

En outre on peut faire quelques remarques complémentaires : on a vu avec quelle prudence on pouvait assimiler deux établissements de production présentant certaines caractéristiques d'autonomie, de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements, de semi-centralisation, un fort taux d'encadrement, à une entreprise à établissement unique offrant elle aussi certaines caractéristiques : présence de toutes les fonctions, semi-centralisation, fort taux d'encadrement.

- Il ne semble pas y avoir de rapport entre le type de production et le pourcentage d'ouvriers non qualifiés : en effet celui-ci n'augmente pas forcément quand le type de production tend vers la série (exemple des établissements 046T, 151T2, 053T2) et il ne diminue pas forcément quand le type de production tend vers l'unité-petite-moyenne série (établissements 026T2, 022T2, 049T).

- Il ne paraît pas y avoir d'explication aux variations du personnel d'encadrement si ce n'est que certains agents de maîtrise, bien que faisant fonction d'employés, ont été imputés dans la colonne de leur catégorie conventionnelle. Il est par conséquent impossible de percevoir s'il existe des relations entre le pourcentage de personnel d'encadrement, celui des ouvriers non qualifiés et le type de production.

- il pourrait être intéressant de vérifier ultérieurement si la fabrication d'appareils de levage et manutention autres que de série (211-1) peut justifier une fonction commerciale plus étoffée.

- la place des achats ne semble pas toujours être liée au type de production. En effet, si dans tous les établissements dont la production tend vers la série (2-3,3) on observe bien le rattachement des achats à des services commerciaux (151 T2, 047 T2 et 032 T), en revanche tous les établissements à production unitaire petite et moyenne série ne présentent pas un rattachement des achats à des services techniques (établissements 044 T, 155 T'1, 152 T'1 : les achats sont rattachés à des services commerciaux ou de gestion).

Type 2 : Etablissements de production

Caractéristiques d'organisation

Sous-secteurs : 211 - 212

N° d'enquête	Variables économiques				Configuration externe en termes de fonctions			Configuration interne en termes de fonctions			Hiérarchie et encadrement			
	Taille	Type d'ent.	Pro-duit	Type de prod.	Absence de fonctions	Prise en charge partielle	Prise en charge pour d'autres établissements	Prise en charge par la Direction	Place des Achats	Répartition des fonct. tech. au sein des serv. techniques	Nbre de serv. dép. direct. de la direct.	Nbre de niveaux hiérarch.	Taux d'encad.	% des cadres respon.
026 T2	42	P1	211-3	2	Adm. Compt-fin. Inf, Achats, Comm. autres Rech.ER, Rech.EC SGx Magas, SGx Méthodes	Personnel Comm. Ventes Méthodes Entretien		Personnel Comm. Ventes		Non Bipolarité 1 Centralisation	4	2	0,27	14 %
022 T2	42	P1	211-9	2	Gest <u>sf</u> Person Commercial Rech.ER, Rech.EC Etudes, Méthodes Lct, ContE, ContS	Personnel Entretien SGx		Personnel		Non Bipolarité 1 Centralisation	3	2	0,14	20 %
154 T2	53	GE	212-2	2	Gestion Commercial Technique (sauf Fab, Cont S)					← Inexploitable → Il s'agit d'un atelier				
045 T2	53	P3	211-2	1	Adm. Inform. Com. Ventes	Compt-Fin. Pers. Comm. autres Rech.ER, Rech.EC Méthodes Entret. SGx		Personnel Lct SGx	S. Techniques	Non Bipolarité 1 Centralisation	4	3	0,17	33 %
043 T	54	P3	211-1	2	Informatique Cond.	Compt-Fin. Personnel Entret. SGx			S. Techniques	Non Bipolarité 2 Décentralisation av. sple relais	3	3	0,24	28 %

N° d'en- quête	Variables économiques				Configuration externe en termes de fonctions			Configuration interne en termes de fonctions			Hiérarchie et encadrement			
	Taille	Type d'ent.	Pro- duit	Type de prod.	Absence de fonctions	Prise en charge partielle	Prise en charge pour d'autres établissements	Prise en charge par la Direction	Place des Achats	Répartition des fonct. tech. au sein des serv. techniques	Nbre de serv. dép. direct. de la direct.	Nbre de niveaux hiérarch.	Taux d'encad.	% des cadres respon.
044 T	65	P3	211-1	1	Adm. Comm. Ventes			Personnel Informatique	S. Commerciaux	Non Bipolarité 1 Centralisation	8	3	0,08	23 %
053 T	65	P3	212	1-2-3	←			Inex	exploitable					
153 T2	66	GE	211-1	?	Adm.	Compt-Fin. Pers. Inf. Comm. autres Entretien SGx	Personnel, Inf. Comm. Achats Comm. Autres Rech. EC, Rech. ER Etudes, Méthodes		S. Commerciaux (Achats = 1 serv. direct. rattach. à la Direction)	Non bipolarité 2 Décentralisation avec simple relais	6	?	?	?
155-T'1	66	GE	212-2	2	Informat. Comm. Ventes Comm. Autres Rech. ER, Cond.	Adm. Compt-Fin. Entret. SGx		Personnel Adm.	S. Gestion	Bipolarité 3 Semi-Centralis.	4	4	0,09	19 %
152-T'1	66	GE	211-2	1	Comm. autres Rech. ER, Rech. EC SGx Mag.	Adm. Compt-Fin. Personnel, Inf. SGx	Informat. Etudes	Adm.	S. Commerciaux	Bipolarité 3 Semi-Centralis. (proche de non Bipolarité 1)	10	5	0,13	33 %
048 T2	67	P1	212-2	?	Informat. Comm. Ventes Cond.	Comm. Autres SGx			S. Commerciaux	Particularité : -dir. bicéphale; -dir. gest. et com. -dir. Production	?	?	0,09	22 %

N° d'en- quête	Variables économiques				Configuration externe en termes de fonctions			Configuration interne en termes de fonctions			Hiérarchie et encadrement				
	Taille	Type d'ent.	Pro- duit	Type de prod.	Absence de fonctions	Prise en charge partielle	Prise en charge pour d'autres établissements	Prise en charge par la Direction	Place des Achats	Répartition des fonct. tech. au sein des serv. techniques	Nbre de serv. dép. direct. de la direct.	Nbre de niveaux hiérarch.	Taux d'encad.	% des cadres respon.	
151 T2	67	GE	211-2	2,3	Adm. Inf. Comm. Ventes Rech.ER, Rech.ED	Compt-Fin. Personnel Comm. autres Entretien SGx		Personnel	S. Commerciaux	Particularité: division par produits de la fonct. technique (2 produits) Non bipolarité ¹	9	4	0,07	22 %	
049 T	67	P1	212-2	1,2		Comm. Autres	Gestion Comm. Achats Comm. Autres Entret, Cont.E, Cont. S SGx Magasins	←		Inexploitable	→				
46 T	67	P1	212	3	←					Inexploitable	→				
047 T2	68	P1	212-2	1-2-3	SGx Magas.	Adm. Inf. Comm. Autres Entretien SGx		Personnel	S. Commerciaux	Non bipolarité ¹ Centralisation	11	3	0,07	32 %	
032 T	68	GE	211-2	3	Comm. Ventes Rech. EC	Adm. Comm. Autres Rech. ER			S. Commerciaux (Achats rattach. directement à la Direction	Bipolarité 3 Semi-Centralis. la direct.usine = dir. technique	7	?	?	?	

SECTION III

TYPE 4 : LES SIEGES - ETABLISSEMENTS DE PLUS DE 200 SALA-
RIES D'ENTREPRISES A ETABLISSEMENTS MULTIPLES

La première remarque qui s'impose lorsque l'on entreprend l'étude de l'organisation des sièges-établissements de plus de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples, c'est la difficulté rencontrée pour appréhender leur organisation : le partage de compétences entre les sièges-établissements et les autres établissements de l'entreprise n'est pas toujours très net et la répartition interne des fonctions à l'intérieur des sièges-établissements est, dans l'ensemble, assez mal saisie.

Par ailleurs, l'établissement 025 T ne sera pas étudié dans la mesure où il y a eu agrégation, au niveau de ses structures, des fonctions fabrication et entretien et impossibilité après examen du dossier de les distinguer.

Les 5 autres sièges-établissements (1) peuvent se classer de la manière suivante :

- 3 établissements (017 T2 - 020 T - 016 T) plutôt orientés vers la gestion, les recherche-études, la préparation du travail, avec d'assez forts pourcentages d'ingénieurs et cadres et de dessinateurs. Ils constituent la majorité des sièges-établissements étudiés.

- 1 établissement (154 T1) plus orienté vers la fabrication et les ouvriers ;

- 1 établissement (019 T) plus orienté vers le commercial.

(1) : Cf. annexes tableaux n° 8, 9, 10, 11 p. 148 à 151

1 - Les établissements orientés vers la gestion, les recherche-études, la préparation du travail, les ingénieurs et cadres et les dessinateurs (017 T2 - 020 T - 016 T)

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 38

Fonctions		Gest.	Comm.	Techn.	Fonctions techniques					
					Rech. études	Prép. Trav.	Fabric	Ent.	Cont.	Serv. Gx
Structure globale	020 T	7-10,5	5,5	84-92	6	4-7	59-66	2-5	0-15	4-10
	017 T2		1		9,5-12,5					
	016 T									

Les structures d'emplois de ces sièges-établissements se caractérisent donc par l'importance des recherche-études (6 à 13 %) de la préparation du travail (4 à 7 %), et de la gestion (7 à 10,5 %). Par contre, la fabrication représente une partie relativement faible du personnel (59 à 66 %).

TABLEAU N° 39

Catégories convention collective		Ing. et cadres	Empl.	Techn. comm.	Techn.	Dessin.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	020 T	3 - 6	10-20,5	-	0 - 3	5	4,5-5	62-65	50-57	7 - 14
	017 T2					8,5-10,5				
	016 T									
Structure de la fonction technique	020 T	4,5-9	-	0 - 3,5	6	5-55	67-76	54,5-68	8 - 16	
	017 T2				9,5-11,5					
	016 T									9
Structure de la fonc Fabr.	020 T	0,5-1,5	-	-	-	5,5-6	85-94	71,5-86,5	8 - 18,5	
	017 T2									1
	016 T									

Les ingénieurs et cadres sont assez nombreux (3 à 6 %) de même que les dessinateurs (5 à 10,5 %). En revanche, les ouvriers sont en assez faible nombre (62-65 %) en majorité qualifiés (50 à 57 % d'ouvriers qualifiés contre 7 à 14 % d'ouvriers non qualifiés).

Les mêmes caractéristiques se retrouvent dans la fonction technique : un assez faible pourcentage d'ouvriers (67 à 76 %) et un nombre assez élevé de dessinateurs (6 à 11,5 %), par contre, les ingénieurs et cadres sont en nombre variable (3,5%, 1,5 % et 5,5 %).

La fonction fabrication se distribue presque identiquement dans les établissements 017 T2 et 020 T : ingénieurs et cadres : 1,5 et 0,5 %, encadrement : 6 et 5,5 %, ouvriers : 92,5 % et 94 %. Par contre, l'établissement 016 T présente un nombre d'ingénieurs et cadres plus élevé (3 %), plus de personnel d'encadrement (12 %) et par contre, moins d'ouvriers (85 %).

On relève donc certaines différences entre ces 3 établissements au niveau de la fonction commerciale, qui est faible dans les établissements 017 T2 et 016 T (1 %) et plus importante dans l'établissement 020 T (5,5 %) et des recherche-études moins développées dans cet établissement (6 %) que dans les deux précédentes (9,5 et 12,5 %). Ces différences existent également au niveau du personnel d'encadrement : élevé dans l'établissement 016 T (10 %) et faible dans les établissements 017 T2 et 020 T (5 %), des dessinateurs en nombre relativement peu élevé (5 %) dans le 020 T par rapport aux autres établissements, et des ingénieurs et cadres de fabrication qui sont en nombre restreint dans les établissements 017 T2 et 020 T (1,5 et 0,5 %) mais plus nombreux dans le 016 T (3 %).

Les caractéristiques économiques de ces trois établissements sont assez différentes. Leur taille est variable : 286 salariés pour l'établissement 017 T2, 417 salariés pour l'établissement 020 T et 1 063 salariés pour le 016 T. Ils fabriquent des produits différents : du matériel spécial pour mines et pour recherche, sondage, exploitation du pétrole et des appareils de levage et manutention de série (211-7-9) pour le 017 T2, des appareils de levage de manutention sauf de série (211-i) pour le 020 T, du matériel pour travaux publics et bâtiment et matériel spéciaux pour usines métallurgiques (211-2-5) pour le 016 T, seul leur type de production (unitaire, petite-moyenne série) est identique. On remarquera lors de l'étude de l'établissement 019 T, que celui-ci, qui, au niveau des fonctions commerciales, est différent des 3 établissements présentement étudiés, leur ressemble par contre quant au poids de la fabrication et surtout au pourcentage d'ouvriers. Or, cet établissement a une production de même type que

la leur. En revanche, l'établissement 154 T, qui est le seul à présenter un poids de fabrication légèrement plus élevé mais surtout un pourcentage d'ouvriers plus important est également le seul à avoir un type de production différent (tendant vers la moyenne série). Il semblerait donc possible que le type de production soit en relation avec l'importance de la fabrication et des ouvriers.

Les modes d'organisations de ces établissements sont relativement comparables : les fonctions sont pratiquement toutes assumées (absence de l'outillage dans le 017 T2, de l'informatique et des ventes dans le 020 T, de la recherche, de l'outillage et du conditionnement dans le 016 T). Elles sont généralement assumées en totalité dans le 017 T2 où seule l'informatique est assumée partiellement, et dans le 020 T où seules les fonctions "commerciales autres" sont partiellement assumées. Dans le 016 T, par contre, les fonctions prises en charge partiellement sont un peu plus nombreuses (comptabilité, informatique, "commerciales autres" et méthodes). Dans ces trois établissements, enfin, un certain nombre de fonctions sont prises en charge pour d'autres établissements : des fonctions de gestion dans les trois cas et commerciales pour le 017 T2 (commerciales ventes et autres) et le 020 T (commerciales, autres).

L'établissement 016 T n'a pu être étudié du point de vue de sa configuration interne. Pour les deux autres établissements, il y a une certaine similitude de configuration interne. En effet, il existe dans les deux cas une semi-centralisation (rattachement de certains services techniques directement à la direction et des autres services à une direction technique). L'organisation comporte un nombre faible de niveaux hiérarchiques (3 niveaux) avec un nombre de services dépendant de la direction assez faible dans l'établissement de plus petite taille (017 T2 : 4 services) et plus élevé dans l'établissement de plus grande taille (020 T : 7 services). Dans ces deux établissements, le taux d'encadrement est faible (0,09 %) et le pourcentage de cadres est moyen (37,5 % et 30 %). On notera au passage (l'analyse finale intersectorielle le fera ressortir), combien la configuration interne des établissements de ce type semble être différente de celle des établissements du même type et d'une taille équivalente (400 à 1 000 salariés) du sous-secteur 213 qui semblait essentiellement caractérisée par le double relais d'une direction de la production et d'une direction de la fabrication.

(1) cf. tableau n° 44 sur les caractéristiques d'organisation p. 88

2 - L'établissement 019 T à prédominance commerciale :

Les structures d'emplois

TABLEAU N°40

Fonctions		Gest.	Comm.	Techn.	Fonctions techniques					
					Rech. Etud.	Prép. trav.	Fabr.	Entr.	Cont.	S Gx
Structure globale	19 T	3	24,5	73	5	2	56	1	5,5	3,5

Les structures de cet établissement se caractérisent par l'importance de la fonction commerciale (24,5 %) et par des fonctions techniques (73 %), fabrication (56 %) et gestion (3 %) relativement faibles par rapport à celles rencontrées dans les trois établissements précédents. De même, les recherche-études (5 %) et préparation (2 %) sont plus faibles.

TABLEAU N° 41

Catégories convention collective		Ing. et cadres	Empl.	Techn. comm.	Techn.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	19 T	4	18	-	0,1	1	7,5	69	33,5	35,5
Structure de la fonction technique	19 T	4	20	-	0,2	1,5	8,5	66	?	?
Structure de la fonction fabrication	19 T	2	15,5	-	-	-	9,5	73	?	?

La répartition des effectifs selon les catégories de la convention collective laisse également entrevoir quelques différences avec les établissements précédents : en effet, si la proportion d'ouvriers (69 %) est globalement la même, le pourcentage d'ouvriers non qualifiés (35,5 %) par rapport aux ouvriers qualifiés (33,5 %) est ici plus élevé. Les ingénieurs et cadres représentent une proportion sensiblement égale à celle qu'ils représentent dans les établissements précédents. Par contre, les techniciens sont pratiquement inexistantes (0,1 %) et les dessinateurs en faible nombre (1 %). L'encadrement représente 7,5 % du personnel.

Dans la fonction technique, on retrouve une ressemblance avec les établissements précédents sur le plan des ouvriers (66 %) et des ingénieurs et cadres (4 %), mais moins de techniciens (0,2 %) et de dessinateurs (1,5 %). Dans la fonction fabrication, par contre, les ouvriers sont en moins grand nombre (73 %). Les ingénieurs et cadres représentent 2 % et l'encadrement 9,5 %.

On remarquera à propos de la structure par catégorie convention collective de cet établissement, l'absence des technico-commerciaux dans un établissement qui présente une fonction commerciale très développée. Cela vient du fait que le personnel de cette fonction a vraisemblablement été imputé à la catégorie employés (le pourcentage très élevé d'employés - 18 % - tendrait à le prouver) mais l'examen du dossier n'a pas permis d'effectuer les redressements nécessaires. On a cependant maintenu l'exploitation de ce dossier dans la mesure où cette erreur d'imputation n'affectait vraisemblablement que deux catégories : les technico-commerciaux et les employés et que sous cette réserve, les conclusions données sur les autres catégories et sur les fonctions demeuraient fiables.

Cet établissement est d'assez grande taille (578 salariés) assez proche de l'établissement 020 T du groupe précédent qui comptait 417 salariés. Il fabrique comme lui des appareils de levage et manutention (211-1) en unité, petite-moyenne série (1-2).

Son mode d'organisation le rapproche sur certains points des établissements précédents : l'absence de peu de fonctions : on remarquera que sont absentes les ventes et les fonctions commerciales autres, ce qui semble a priori étrange pour un établissement caractérisé par une fonction commerciale importante. En réalité, la fonction "service après vente" qui n'a pas été incluse dans la liste des fonctions du document d'enquête et n'apparaît donc pas au niveau de l'exploitation, est très importante dans cet établissement

et explique le développement de la fonction commerciale malgré l'absence des ventes, qui sont confiées à une autre entreprise.

Par contre, cet établissement contrairement aux établissements précédents, ne prend en charge aucune fonction pour d'autres établissements, ce qui tendrait à expliquer le moindre poids de la fonction gestion puisque généralement, dans les établissements précédents, c'est cette fonction qui est prise en charge pour d'autres établissements.

Sur le plan de la configuration interne, cet établissement offre certaines ressemblances avec les précédents : il est organisé sur un mode semi-centralisé avec cependant une particularité : la division par produit des services recherche-études (1 service grues, 1 service pelles) directement rattachés à la direction, une direction technique recouvrant deux divisions regroupant les ateliers de fabrication : une division grues (ateliers usinage-montage-peinture), une division pelles (ateliers montage-peinture-réparation).

Le nombre de niveaux hiérarchiques est moyen (4 niveaux) mais le nombre de services dépendant directement de la direction élevé (9 services) vraisemblablement en relation avec la taille. Dans l'établissement 019 T, l'encadrement est un peu plus élevé que dans les précédents (0,11 contre 0,09) et le pourcentage de cadres responsables de services ou ateliers est moyen.

3 - L'établissement 154 T1 à prédominance fabrication et ouvriers.

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 42

Fonctions		Cest.	Comm.	Techn.	Fonctions techniques					
					Rech. Etud.	Prép. Trav.	Fab.	Ent.	Cont.	S. Gx
Structure globale	154 T	3	2,5	95	4	2,5	67	4	2	14

Ses structures se caractérisent par un poids de la fonction technique (95 %) et de la fabrication (67 %) plus grand que dans les autres établissements. Les fonctions de gestion (3 %), commerciales (2,5 %), recherche-études (4 %) et préparation du travail (2,5 %) sont moins importantes que dans les trois premiers établissements, mais, à l'exception du commercial, elles sont proches des pourcentages relevés dans l'établissement 019 T.

TABLEAU N° 43

Catégories convention collective		Ing. et cadres	Empl.	Techn. comm	Techn.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									0Q	0NQ
Structure globale	154 T1	2	7	0,1	3,5	3,5	4	80	49	30,5
Structure de la fonction technique	154 T1	1,5	3	-	4	4	4	84	52	32
Structure de la fonction fabrication	154 T1	0,8	1	-	-	-	4	94	?	?

Le pourcentage d'ouvriers est plus important (80 %) que dans aucun autre siège-établissement, avec un pourcentage d'ouvriers qualifiés (49 %) supérieur à celui d'ouvriers non qualifiés (30,5 %). Les ingénieurs et cadres (2 %), les dessinateurs (3,5 %), le personnel d'encadrement (4 %) sont moins nombreux que dans les trois premiers établissements ; le pourcentage de techniciens (3,5 %) à peu près équivalent.

Au niveau de la fonction technique, on observe les mêmes caractéristiques : plus d'ouvriers (84 %), un peu moins d'ingénieurs et cadres (1,5 %), des pourcentages approchant de dessinateurs (4 %), de personnel d'encadrement (4 %) et de techniciens (4 %). Dans la fonction fabrication, on retrouve un très faible personnel d'encadrement (4 %) alors que les pourcentages d'ouvriers (94 %) et d'in-

généralistes et cadres (0,8 %) sont assez proches de ceux des trois premiers établissements.

L'établissement 154 T1, est de très grande taille (3 049 salariés), le plus important de tous les sièges-établissements du type. C'est également le seul siège-établissement appartenant au secteur 212 : il fabrique du matériel roulant (212-2), il est également le seul qui produise en petite-moyenne série (2).

Il offre donc à tous les niveaux : taille, produit et type de production, une spécificité telle qu'il devient impossible de déterminer lequel de ces trois facteurs a valeur explicative des particularités constatées au niveau de ses structures d'emplois.

Au plan de son organisation, il présente certaines ressemblances avec les trois premiers établissements, mais également une certaine particularité. En effet, comme les établissements 017 T2, 020 T et 016 T, la plupart des fonctions sont assumées (sont absentes les ventes, le conditionnement) et elles le sont en totalité (ne sont partiellement assumées que les fonctions "commerciales autres" et méthodes). Cet établissement prend également en charge, comme les établissements du premier groupe, les fonctions de gestion (sauf la paie), commerciales (sauf les ventes) et même, à la différence des établissements du premier groupe, une partie de la recherche et les études. Au point de vue de la répartition interne des fonctions, cet établissement a une configuration particulière qui le rapprocherait d'une décentralisation à double relais avec direction de la production et direction de la fabrication. Cependant, ce n'est pas tout à fait le cas pour deux raisons : d'une part le directeur de l'entreprise assume également les fonctions du directeur de production, il y a donc distinction de fonctions mais confusion de personnes, et d'autre part, une partie des recherche-études est rattachée directement à la direction générale et une partie à la direction de production (alors que normalement dans les autres cas de bipolarité 4, les recherche-études dépendaient entièrement de la production). Les caractéristiques de hiérarchie et d'encadrement n'ont pu être repérées.

En conclusion :

L'examen des différents sièges-établissements de ce type permet d'établir que certaines caractéristiques économiques et organisationnelles semblent correspondre à certaines particularités de structures d'emplois. Toutefois, il est difficile de déterminer si cette incidence sur les structures est due à telle variable plutôt qu'à telle autre, ou encore à leur combinaison. Ainsi entre l'établissement 019 T, 017 T2, 020 T, 016 T d'une part et l'établissement 154 T1 d'autre part, il y a à la fois différence de taille, de type de production et de secteur si bien que l'on ne sait lequel de ces facteurs est en relation avec les structures d'emplois.

Compte tenu de ces réserves, on peut dire qu'un premier clivage s'établit entre l'établissement 154 T1 d'une part et les autres établissements d'autre part.

L'établissement 154 T1 dont les structures présentent une fonction fabrication plus importante mais surtout plus d'ouvriers et au contraire des fonctions gestion, commerciale, recherche-études, préparation plus faibles, moins d'ingénieurs et cadres et de dessinateurs, est également le seul établissement qui compte 3 000 salariés, le seul qui appartienne au secteur 212 et le seul à présenter une production de type petite-moyenne série. On ne peut donc déterminer le facteur classant, mais on peut supposer tout de même que la taille a une influence, dans la mesure où l'on a déjà remarqué, dans le cours de cette étude, qu'au delà d'un certain seuil, les structures d'emplois des établissements de très grande taille se singularisaient de celles des établissements de moindre importance (cf. conclusion sur les établissements de production des sous-secteurs 211 et 212). Cet établissement qui assume la quasi-totalité des fonctions prend en charge un grand nombre d'entre elles pour d'autres établissements. On remarquera en outre que c'est le seul siège-établissement de ce type qui ait une organisation tendant vers une décentralisation à double relais.

Les quatre autres sièges-établissements, qui ont tous entre 300 et 1 000 salariés, appartiennent au secteur 211 (mais les produits sont différents) et produisent en unité-petite-moyenne série. Ils présentent certaines ressemblances d'organisation : absence et prise en charge partielle de peu de fonctions (sauf le 016 T), semi-centralisation des activités, peu de niveaux hiérarchiques et un encadrement faible ou moyen avec pourcentage moyen de cadres.

Seuls deux critères semblent être déterminants pour l'explication de différences dans leurs structures d'emplois : l'importance du service après-vente et la prise en charge de certaines fonctions pour d'autres établissements.

En effet, dans le cas de l'établissement 019 T, c'est l'importance du service après vente qui explique le gonflement de la fonction commerciale et l'affaiblissement des autres fonctions. Quant à la gestion, son faible poids peut s'expliquer non seulement par le poids du commercial mais par la non prise en charge de cette fonction pour d'autres établissements.

Les établissements 017 T2, 020 T et 016 T qui ne semblent pas avoir de service après-vente important et prennent en charge certaines fonctions (de gestion en particulier) pour d'autres établissements ont donc des structures plus orientées vers la gestion, la recherche-études, la préparation, les ingénieurs et cadres et les dessinateurs.

Somme toute, parmi les variables économiques, la taille et/ou le type de production et/ou le secteur peuvent avoir un rapport avec les structures d'emplois (en faisant l'hypothèse que la taille a un rôle déterminant) mais il convient de relativiser l'influence de ces variables par l'introduction de deux autres critères : la prise en charge de fonctions pour d'autres établissements et l'existence ainsi que l'importance du service après-vente : toutefois, sur ce dernier critère, les informations sont souvent inexistantes ou mal recueillies étant donné que cette fonction n'avait pas été introduite dans la liste des fonctions du questionnaire. Ce critère est par conséquent peu utilisable dans cette étude mais semble nécessaire à introduire dans des études ultérieures.

On peut faire en outre certaines observations complémentaires.

Sur le plan organisationnel, les sièges-établissements étudiés dans ce sous-secteur semblent offrir certaines caractéristiques semblables à celles relevées dans le sous-secteur 213, en particulier la présence de presque toutes les fonctions et dans la plupart des cas, la prise en charge de fonctions pour d'autres établissements.

Par contre, au niveau interne, les établissements, dans leur majorité, semblent être organisés sur un mode semi-centralisé de forme ramassée alors que ces mêmes établissements, dans le sous-secteur 213, étaient plutôt organisés sur un mode centralisé à double relais (éventuellement simple relais) de type vertical.

Quant aux achats, il ne semble pas y avoir de rapport entre leur rattachement à des services techniques et le type de production unité-petite-moyenne série.

TABLEAU N° 44

Type 4 : Sièges établissements de plus
de 200 salariés d'entreprises à
établissements multiples

Caractéristiques d'organisation

Sous secteurs : 211 - 212

N° d'en- quête	Variables économiques				Configuration externe en termes de fonctions			Configuration interne en termes de fonctions			Hiérarchie et encadrement			
	Taille	Type d'ent.	Pro- duit	Type de prod.	Absence de fonctions	Prise en charge partielle	Prise en charge pour d'autres établissements	Prise en charge par la Direction	Place des Achats	Répartition des fonct. tech. au sein des serv. techniques	Nbre de serv. dép. direct. de la direct.	Nbre de niveaux hiérarch.	Taux d'encad.	% des cadres respon.
017 T 2	65	P1	211 7-9	1,2	Outils	Informatique	Adm. Compta-Fin. Personnel Comm. (sf Achats)	Personnel Comm. autres	S. Techniques	Bipolarité 3 Semi-central.	4	3	0,09	37,5 %
020 T	65	P1	211-1	1,2	Informatique Comm. Ventes	Comm. autres	Gestion (sf Inf.) Comm. autres	Administratif Personnel Comm. autres SGX	S. Commerciaux (Achats dépend. de la Direction)	Bipolarité 3 Semi-central.	7	3	0,09	30 %
019 T	66	P1	211-1	1,2	Comm. Ventes Comm. autres			Personnel	S. Techniques	Division par prod. ds serv. rech. études et ateliers de fabrication	9	4	0,11	35,5%
016 T	67	P1	211 2-5	1,2	Rech.ER, Rech. EC Outils, Cond.	Compt-Fin. Inf. Comm. autres Méthodes	Adm, Compt-Fin, Paie	←		Inexploitable	→			
154 T	68	P1	212-2	2	Comm. Ventes Cond.	Méthodes Comm. autres	Gestion (sf paie) Comm. (sf Ventes) Rech.ER, Etudes	Personnel	S. Commerciaux	Org. particul. plutôt Bipol. 4 ms le direct de l'entrepr. est aussi direct de prod.; une partie des recherches études est ratta- chée à la dir. et une partie à la dir. de product.	?	?	?	?

SECTION IV

TYPE 5 : LES ENTREPRISES A ETABLISSEMENT UNIQUE DE MOINS DE 200 SALARIES

L'analyse des structures d'emplois de ces entreprises (1) fait ressortir une assez grande hétérogénéité qui n'empêche pas toutefois quelques regroupements en fonction de certaines similitudes. On obtient ainsi d'une part 3 structures isolées ne représentant de ressemblances avec celles d'aucune autre entreprise à établissement unique de petite taille : il s'agit des entreprises 052T, 041R1 et 042T, et d'autre part 2 groupes : les entreprises 039R2-038T et les entreprises 030T, 037T ainsi que, apparentée à ces deux dernières, l'entreprise 036T.

1. L'entreprise 052T : absence de la fabrication

TABLEAU N° 45

Fonctions		Gestion	Comm.	Tech.	F. Techniques					
					Rech. Etudes	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure globale	052T	25	23	52	52	-	-	-	-	-

TABLEAU N° 46

Catégories convention collective		Ing. cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	052T	28,5	23	-	12	24,5	12	-	-	-
Structure de la fonction technique	052T	17	-	-	23,5	47	12,5	-	-	-

(1) : Cf. annexes - tableaux n° 12, 13, 14, 15 p. 152 à 155

Les structures d'emplois de cette entreprise se distinguent de celles de toutes les autres entreprises à établissement unique de moins de 200 salariés par l'absence de la fabrication et, par là même, des ouvriers. On obtient de ce fait une structure qui fait une large place aux fonctions de gestion (25,2 %), commerciale (22,8 %) et de recherche-études (52 %), et aux catégories ingénieurs et cadres (28,5 %), techniciens (12,2 %) et dessinateurs (24,4 %).

Il s'agit en fait d'un bureau d'études de matériel ferroviaire, comprenant 123 personnes (taille 54), et appartenant à un groupe d'entreprises pour lequel il réalise des projets. Ces caractéristiques le différencient par conséquent très nettement des autres entreprises à établissement unique qui, elles, ont une activité de fabrication.

Il semble par contre que ses structures se rapprochent de celles de certains sièges (type 1) étudiés précédemment.(155 T1 et 024 T).

Au niveau de la répartition de la population par fonctions cette ressemblance se manifeste clairement :

TABLEAU N° 47

Fonctions	Gestion	Comm.	Tech.	F. Techniques					
				Rech. Etudes	Prép. Trav.	Fab.	Cont.	Ent.	SGX
Entreprise 052T	25	23	52	52	-	-	-	-	-
Sièges 155T (Type 1) 024T	20	26	44	44	-	-	-	-	-
	30	13	67	56,5	-	7	-	-	-

Elle se manifeste également au niveau de la répartition de la population totale entre catégories conventionnelles avec toutefois une légère différence quant aux techniciens, plus nombreux dans l'entreprise 052 T que dans les sièges.

TABLEAU N°48

Catégories conventionnelles	Ing. cadres	Empl.	Tech. Comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
								OQ	ONQ
Entreprise 052T	28,5	23	-	12	24,5	12	-	-	-
Sièges (Type 1)	155T1	18	4	0,8	28	17,5	-	-	-
	024T	19	1	5	25	9	7	6	1

Au niveau de la répartition de la population de la fonction technique (tableau n°49) entre catégories conventionnelles, on constate une nette différence quant aux techniciens, beaucoup plus nombreux dans l'entreprise 052 T, et aux employés beaucoup plus nombreux dans les sièges.

TABLEAU N°49

Catégories conventionnelles	Ing. cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
								OQ	ONQ
Entreprise 052T	17	-	-	23,5	47	12,5	-	-	-
Sièges (Type 1)	155T1	11	6	-	2	64	17	-	-
	024T	18	14,5	-	7	36,5	14	10	8,5

Sur le plan des caractéristiques économiques, on remarque une similitude de taille (50 à 100 salariés, taille 54) dans les trois cas, mais une différence de produit (sous-secteur 211 dans un cas et 212 dans les deux autres cas).

Sur le plan organisationnel il y a, dans les trois cas, absence de l'Informatique et des fonctions techniques autre que Recherche-études. Par contre les sièges prennent en charge des fonctions pour d'autres établissements alors que le bureau d'études 152T n'en prend aucune par définition puisqu'il s'agit d'une entreprise à établissement unique.

On peut donc penser qu'à taille égale, il y a ressemblance de structures d'emplois entre d'une part un siège qui prend en charge certaines fonctions (en particulier des recherche-études) pour d'autres établissements et d'autre part un bureau d'études et que cette ressemblance peut s'expliquer par l'absence de certaines fonctions de gestion (informatique) et des fonctions techniques autres que recherche-études.

2. L'entreprise 041R1 à prédominance gestion, ingénieurs et cadres

Cette entreprise se distingue des autres entreprises du type par des effectifs extrêmement restreints (19 salariés). Elle a été retenue pour les mêmes raisons que le siège 047T(1) : en effet, il est intéressant de l'étudier dans la mesure où peuvent exister quelques autres établissements de même taille, qui, regroupés au niveau de l'analyse finale, seraient assez nombreux et particuliers pour constituer une catégorie spécifique d'établissements.

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 50

Fonctions		Gestion	Comm.	Tech.	F. Techniques					
					Rech. Etudes	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure globale	041R1	21	5	74	-	-	74	-	-	-

(1) : Cf. type 1 page 43

TABLEAU N° 51

Catégories convention collective	Ing. cadres	Empl.	Techn. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers		
								OQ	ONQ	
Structure globale	041Rl	16	16	-	-	-	5	63	58	5
Structure de la fonction technique	041Rl	7	-	-	-	-	7	86	79	7
Structure de la fonction fabrication	041Rl	7	-	-	-	-	7	86	79	7

Cette entreprise présente des structures d'emplois où la fonction gestion (21 %) et la catégorie ingénieurs et cadres (16 %) occupent une place importante sans que, pour cela, la fonction fabrication (74 %) et les ouvriers (63 %) y soient moins bien représentés que dans la plupart des autres entreprises du type. On remarque l'absence des fonctions de recherche-études, préparation du travail, entretien, contrôle et services généraux, tout le personnel étant concentré dans la fonction fabrication. On note de même l'absence de technico-commerciaux, de techniciens et de dessinateurs. Les employés en revanche représentent 16 % du personnel et l'encadrement 5 %. Dans la fonction technique composée à 86 % d'ouvriers, on retrouve un fort pourcentage de cadres (7 %), de même que dans la fabrication (7 %).

Cette entreprise comprend un seul atelier directement (1) rattaché à la direction. Ceci explique que la fabrication regroupe la totalité du personnel de la fonction technique, celui-ci assumant vraisemblablement, et il serait intéressant de le vérifier au niveau des contenus d'emplois; une partie des fonctions d'études, de préparation du travail, d'entretien et de contrôle, à moins que le directeur, le chef d'atelier ou le chef d'équipe ne prennent en charge eux mêmes tout ou partie de ces fonctions. La taille de cette entreprise peut également expliquer l'importance de la gestion et des ingénieurs et cadres par rapport aux autres fonctions et aux autres catégories. On a en effet déjà constaté, lors de l'étude des sièges et des établissements de

(1) cf. tableau n° 58 sur les caractéristiques d'organisation p. 105-106

production, qu'en deçà d'une certaine taille, le nombre des personnes affectées à la gestion et celui des ingénieurs et cadres atteint un minimum incompressible (1 seule personne) nécessaire au fonctionnement de l'entreprise, et de ce fait, prend, en pourcentage, une importance de plus en plus grande par rapport aux autres catégories du personnel.

3. L'entreprise 042 T à prédominance fabrication et ouvriers

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 52

Fonctions		Gestion	Comm.	Tech.	F. Techniques					
					Rech. Etudes	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure globale	042 T	7	-	93	2	-	91	-	-	-

TABLEAU N° 53

Catégories convention collective		Ing. cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	042 T	5,5	5,5	-	-	-	5,5	83,5	54,5	29
Structure de la fonction technique	042 T	2	2	-	-	-	6	90	59	31,5
Structure de la fonction fabrication	042 T	-	2	-	-	-	6	12	60	32

Ses structures se caractérisent par l'extrême importance de la fonction fabrication (91 %) et par celle des ouvriers (83,5 %) principalement qualifiés (54,5 % contre 29 % d'ONQ). La fonction gestion représente 7 %, la fonction commerciale est absente et les recherche-études très réduites (2 %). Les ingénieurs et cadres (5,5 %) et le personnel d'encadrement (5,5 %) représentent des pourcentages semblables à la plupart des autres entreprises. On retrouve dans la fonction technique

une proportion beaucoup plus forte d'ouvriers (90 %) que dans aucune autre entreprise, alors que le personnel d'encadrement (6 %) est semblable à celui de la majorité des entreprises du type, mais que les ingénieurs et cadres y sont en nombre plus restreint (2 %). Ceux-ci sont du reste inexistantes en fabrication.

Cette entreprise qui compte 55 salariés (taille 53) fabrique, entre autres produits, des éléments de grues et des bétonnières (211-12) en moyenne et grande série (2-3). Quelques fonctions ne sont pas assumées (l'informatique, les achats et les fonctions "commerciales autres") et un grand nombre ne sont que partiellement assumées (fonctions administrative, comptable et financière, recherche, méthodes, entretien et services généraux). La répartition interne des fonctions se caractérise par une totale centralisation : le directeur et son adjoint assument eux-mêmes des fonctions de comptabilité, de personnel, de ventes, de recherche et de lancement, et tous les ateliers et magasins leur sont directement rattachés. L'organisation est ramassée (3 services dépendant directement de la direction et 2 niveaux hiérarchiques) à encadrement moyen (0, 12) et pourcentage moyen de cadres (33 %).

En somme, aucune caractéristique d'organisation ne différencie réellement cet établissement des autres établissements : la prise en charge partielle de nombreuses fonctions se retrouve dans d'autres établissements et la centralisation des activités vers la direction dans l'entreprise 038T. Par ailleurs la taille ne fournit pas plus d'explication dans la mesure où le nombre des effectifs de cette entreprise est très proche de celui de l'entreprise 030T dont les structures sont différentes. Par conséquent ce n'est pas là qu'il faut chercher une explication aux différences de structures. En revanche est la seule entreprise du type dont la production tende vers la série et par conséquent il serait possible d'avancer l'hypothèse d'un rapport entre ce type de production et, une importance accrue de la fabrication et des ouvriers en même temps qu'un affaiblissement des recherche-études.

Par ailleurs, l'hypothèse d'une relation entre le type de production et le pourcentage d'ONQ émise lors de l'étude du sous-secteur 213 ne semble que partiellement se vérifier : en effet, dans le cas présent, la proportion d'ONQ n'est pas supérieure à celle des ouvriers qualifiés, mais on constate cependant qu'elle est importante (29,1 %) et plus élevée que dans les entreprises du type produisant en unité, petite moyenne série (1-2).

.../...

Les deux groupes d'entreprises qui vont être étudiés maintenant regroupent la moitié des entreprises à établissement unique de petite taille . Elles offrent certaines caractéristiques communes au niveau des structures , qui les différencient des entreprises précédentes en effet, d'une part les fonctions de gestion (environ 8 %) et les ingénieurs et cadres (5 à 11 %) occupent une place moins importante que dans les entreprises 052 T et 041 R1, et d'autre part, la fonction fabrication (59 à 76 %) et les ouvriers (60 à 68 %) représentent un pourcentage moins élevé que dans l'entreprise 042 T.

Par delà ces caractéristiques communes on observe certaines différences entre les deux groupes d'entreprises qui tiennent essentiellement à la place des recherche études et des dessinateurs (faible dans le groupe 039 R2 et 038T et importante dans le groupe 030T, 037T et 036T).

4. 1er groupe : les entreprises 039R2 et 038T aux fonctions recherche-études peu développées

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 54

Fonctions	Gestion	Comm.	Techn.	F. Techniques						
				Rech. études	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX	
Structure globale	039R2	7,5	6	86,5	3,5	0,8	76	0,8	-	5
	038T	10	2,5	87,5	3	0,7	74	-	-	9

TABLEAU N° 55

Catégories convention collective		Ing. cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad	Ouvr.	Ouvriers	
									OQ	ONQ
Structure globale	039R2	5	7	2,5	0,8	2,5	16	66	24,5	41,5
	038T	8,5	16	-	1	1	5	68	49	19
Structure de la fonction technique	039R2	1	-	-	1	3	18,5	76,5	28,5	48
	038T	5	9	-	1,5	1,5	5	77,5	55,5	22
Structure de la fonction fabrication	039R2	1	-	-	-	-	18	81	32	49
	038T	4,5	-	-	0,9	-	5	89,5	65,5	24

Les structures d'emplois de ces deux entreprises se distinguent essentiellement de celles des entreprises du groupe suivant par le faible poids des recherche-études (respectivement 3 et 3,5 %) et des dessinateurs (2,5 et 1 %). La fonction gestion comprend respectivement 7,5 % et 10 % du personnel, la fonction technique environ 86 % (86,5 et 87,5 %) et la fabrication 75 % (76 et 74 %). La préparation du travail, l'entretien et le contrôle sont très faiblement représentés ou absents. Les ouvriers représentent 66 à 68 % de la population les techniciens environ 1 %.

Il demeure certaines différences entre ces deux entreprises : la fonction commerciale est plus étoffée dans l'entreprise 039R2 (6 %) que dans l'entreprise 038T (2,5 %) entraînant par là même une différence au niveau de la catégorie des technico-commerciaux, absents dans la seconde entreprise mais représentant 2,5 % du personnel de la première. Les ingénieurs et cadres et les employés sont plus nombreux dans l'entreprise 038T 3,5 % et 16 %, contre 5 % et 7 % dans l'entreprise 039R2. Le personnel d'encadrement est très élevé dans l'entreprise 039R2 (16 %) et les ouvriers non qualifiés y sont nombreux (41,5 % contre 24,5 % d'ouvriers qualifiés) alors que l'entreprise 038T comporte un encadrement faible (5 %) et un pourcentage d'ouvriers qualifiés élevé (49 % contre 19 % d'ouvriers non qualifiés).

Les mêmes caractéristiques se retrouvent au niveau de la fonction technique : même pourcentage d'ouvriers dans les deux entreprises (76,5 et 77,5 %), même "faiblesse" des dessinateurs (3 % et 1,5 %) et des techniciens (1 % et 1,5 %), mais différence au niveau des ingénieurs et cadres moins nombreux dans l'entreprise 039R2 (1 % contre 5 % dans l'entreprise 038T), de l'encadrement (18,5 % contre 5 %) et du poids des ouvriers non qualifiés (48 % contre 22 %).

De la même manière on constate en fabrication des différences au niveau des ingénieurs et cadres (1 % dans l'entreprise 039R2 contre 4,5 % dans l'entreprise 038T), de l'encadrement (18 % contre 5 %) et du poids des ouvriers non qualifiés (49 % contre 24 %).

Somme toute de ces deux entreprises, l'entreprise 039R2 est plus tournée vers le commercial, comprend moins d'ingénieurs et cadres mais un fort encadrement et un pourcentage élevé d'ouvriers non qualifiés, alors que l'entreprise 038T est moins tournée vers le commercial mais elle comporte plus d'ingénieurs et cadres, son personnel d'encadrement est restreint et elle emploie surtout des ouvriers qualifiés.

Du point de vue de leurs caractéristiques économiques, ces deux entreprises se ressemblent par leur taille, bien que, avec 152 salariés, l'entreprise 038 T soit un peu plus importante que l'entreprise 039 R2 qui compte 118 salariés, et par leur produit : toutes les deux en effet construisent des appareils de levage et manutention (211-1). Cependant, elles diffèrent par leur mode de production qui, dans le cas de l'entreprise 038 T est plutôt de type unitaire, petite-moyenne série et dans le cas de l'entreprise 039 R2 tendrait vers une moyenne série. Cette différence pourrait être l'explication des dissemblances de structures : un type de production moyenne série pouvant requérir comme dans l'entreprise 039 R2, un pourcentage élevé d'ouvriers non qualifiés fortement encadré par la maîtrise et un nombre proportionnellement important de personnes destinées à commercialiser le produit.

Leur configuration externe offre d'importantes similitudes : absence de l'informatique, prise en charge partielle de nombreuses fonctions : personnel, commerciales autres, méthodes, entretien, services généraux. On constate cependant que dans l'entreprise 039 R2, la recherche est absente alors qu'elle est présente dans l'entreprise 038 T. Il semblerait donc que la première entreprise ajoute aux

caractéristiques de la moyenne série décrites plus haut l'absence de recherche qui pourrait en découler, alors que l'entreprise 038 T plus tournée vers l'unité-petite série assume cette fonction qui serait plus en rapport avec son type de production. Du point de vue de la répartition interne des fonctions, les deux entreprises divergent : dans l'entreprise 038 T, tous les services techniques sont directement rattachés à la Direction (non bipolarité 1), alors que dans l'entreprise 039 R2, il y a le relais d'une **direction technique** qui regroupe la totalité des services techniques (non bipolarité 2). D'autre part, les achats sont rattachés à des services commerciaux dans l'entreprise 038 T (alors que son type de production 1-2, si l'on en croit les résultats du sous-secteur 213, aurait dû les rattacher aux services techniques) et à des services techniques dans l'entreprise 039 R2 (alors que son type de production 2 aurait dû les placer au sein des services commerciaux). Dans les deux cas, en revanche, on se trouve bien en présence d'entreprises à organisation plutôt ramassée (pour l'entreprise 039 R2 : 3 services dépendant directement de la direction et 4 niveaux hiérarchiques et pour l'entreprise 038 T : 5 services et 3 niveaux).

5. 2ème groupe. Les entreprises 030T, 037T et 036T aux fonctions recherche-études développées

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 56

Fonctions	Gestion	Comm.	Tech.	F. Techniques						
				Rech. études	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX	
Structure globale	030T	8	-	92	15	3	69	-	-	5
	037T	11	2	86,5	10	-	71	-	-	5,5
	036T	8	5,5	86,5	13	5,5	59	1	-	7,5

TABLEAU N° 57

Catégories convention collective	Ing. cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers		
								OQ	ONQ	
Structure globale	030T	11	7	-	1	9	7	65,5	63	3
	037T	8	12,5	-	-	5,5	5,5	68,5	62	7
	036T	6	14	0,5	5	9	6,5	59	32	26,5
Structure de la fonction technique	030T	7	3	-	1,5	10	7	71	65	3
	037T	1	6,5	-	-	6,5	6,5	79	71,5	8
	036T	4	5	-	6	11	7	68	37	31
Structure de la fonction fabrication	030T	2	-	-	-	-	8	90	86,5	3,5
	037T	-	-	-	-	-	3	97	87,5	9,5
	036T	0,9	-	-	-	-	8	91	46	45

Ces entreprises se distinguent de celles du groupe précédent par l'importance des fonctions Recherche-Etudes : 10 à 15 % des effectifs totaux (respectivement 15 %, 10 % et 13 %) et des dessinateurs 5,5 % à 9 % (9 %, 5,5 % et 9 %), ainsi que par une diminution de la fabrication (69 % dans le 030T, 71 % dans le 037T) particulièrement sensible dans l'établissement 036T (59 %) où elle se traduit par une diminution du nombre des ouvriers (59 %). La gestion représente entre 8 et 11 % du personnel (respectivement 8 %, 11 % et 8 %), la fonction technique entre 86 et 92 % (92 %, 86,5 % et 86,5 %). Les fonctions entretien et contrôle sont pratiquement inexistantes -assumées vraisemblablement par la fabrication-. L'encadrement se situe autour de 6 % (7 %, 5,5 % et 6,5 %).

Il n'en reste pas moins certaines dissemblances entre les entreprises 030T et 037T d'une part, et l'entreprise 036T d'autre part : on a déjà noté pour cette dernière un poids moins lourd de la fabrication ; on observe également une fonction commerciale plus étoffée (5,5 % contre 0 % ou 2 %) et une fonction préparation du travail plus lourde (5,5 % au lieu de 3 % ou 0 %). Au plan des catégories conventionnelles, on a déjà vu que les ouvriers y étaient moins nombreux ; il en est de même pour les ingénieurs et cadres (6 % au lieu de 11 et 8 %). Par contre les techniciens sont mieux représentés (5 % contre 1 % ou 0 %). On remarque en outre que les ouvriers non qualifiés sont très peu nombreux (3 et 7 %) dans les entreprises 030T et 037T dont le type de production est l'unité et la petite-moyenne série, alors que, sans être plus nombreux que les ouvriers qualifiés dans l'établissement 036T dont la production tend vers la moyenne série, ils sont cependant relativement importants (26,5 % contre 32 % d'O. Q).

On retrouve, dans la fonction technique, certaines de ces caractéristiques . la même importance des dessinateurs (10 %, 6,5 % et 11 %), le même encadrement (7 %, 6,5 % et 7 %) et un pourcentage plus élevé de techniciens dans l'entreprise 036T (7 % contre 1,5 % et 0 %). Par contre le poids des ouvriers est le même dans les entreprises 030T (71 %) et 036T (68 %), alors qu'il est plus élevé dans l'entreprise 037T (79 %), avec toujours un fort pourcentage d'ouvriers non qualifiés dans l'entreprise 036T et une très faible proportion dans les deux autres. La proportion des ingénieurs et cadres est très variable d'une entreprise à l'autre (7 %, 1 % et 4 %).

Au niveau de la fabrication, les structures de ces trois entreprises se distribuent de la même façon, à part les proportions d'ouvriers qualifiés et non qualifiés, et surtout l'encadrement qui est assez élevé dans les entreprises 030T (8 %) et 036T (8 %) mais très faible dans l'entreprise 037T (3 %).

Par conséquent, de ces trois entreprises, les deux premières (030T, 037T) sont plutôt tournées vers la fabrication, l'une présentant un encadrement de fabrication assez fort (030T) et l'autre faible (037T) ; la troisième (036T) est plus orientée vers la commercialisation des produits et met davantage l'accent sur la préparation du travail en faisant appel pour cela à des techniciens.

Ces trois entreprises présentent entre elles certaines différences de caractéristiques économiques : les entreprises 030T et 037T se ressemblent beaucoup : même taille (75 salariés et 89 salariés) et même type de production (unitaire, ou unitaire petite-moyenne série) ; seul le produit varie : fabrication de grues (211.1) par l'entreprise 030T et de matériel pour travaux publics et bâtiment (211.2) par l'entreprise 037T. Par contre l'entreprise 036T qui fabrique également des grues (211.1) les produit en moyenne série (2) et comprend un nombre de salariés bien plus important (184 salariés).

Du point de vue organisationnel, on retrouve également ce clivage entre d'une part les entreprises 030T et 037T et d'autre part l'entreprise 036T. Dans les deux premières entreprises, on constate l'absence de peu de fonctions (l'informatique essentiellement) ainsi que la prise en charge partielle de nombreuses fonctions, en particulier des méthodes, alors que dans l'entreprise 036T toutes les fonctions sont assumées et peu sont prises en charge partiellement - les méthodes sont assumées en totalité, ce qui explique la place de la fonction préparation du travail dans cette entreprise. La répartition interne des fonctions s'effectue sur des modes différents, selon qu'il s'agit des deux premières entreprises où une Direction technique regroupe tous les services techniques (décentralisation à simple relais : non bipolarité 2) et la troisième où ces services sont pour partie rattachés à la direction et pour partie à une direction technique (semi-centralisation : bipolarité 3). La place des Achats est variable et ne semble pas correspondre au type de production comme on pouvait le penser lors de l'analyse du secteur 213. L'organisation de ces entreprises présente un point commun : dans tous les cas, elle est ramassée (peu de services dépendent directement de la Direction et peu de niveaux hiérarchiques), mais à encadrement moyen dans l'entreprise 036T et fort dans les entreprises 030T et 037T (dans le cas de cet établissement, on constate un grand décalage entre la structure d'emplois qui indique un encadrement faible et le taux d'encadrement (1) qui est fort : cela s'explique par la présence d'une quinzaine d'O. P. 3 indiqués comme ouvriers dans la structure d'emplois mais faisant fonction de personnel d'encadrement et classés comme tels pour le calcul du taux d'encadrement).

(1) : Cf. définition de la catégorie "personnel d'encadrement", page 24
et la définition du taux d'encadrement, annexes page 164

Il semblerait donc que les différences de structure entre les entreprises 030 T et 037 T d'une part, et 036 T d'autre part, puissent être mises en rapport avec des différences dans les caractéristiques économiques et organisationnelles : la taille, le type de production, mais également la prise en charge partielle ou non des méthodes et la répartition interne des fonctions. Mais lequel de ces facteurs est explicatif ? Ou n'est-ce pas la combinaison de tous ou de certains d'entre eux ?

Par rapport aux entreprises du premier groupe, on constate peu de différences, que ce soit sur la place des caractéristiques économiques ou sur celle des caractéristiques d'organisation, différences qui auraient pu expliquer les différences de structure d'emplois constatées en particulier au niveau des recherche-études. En effet, le produit fabriqué est le même (211.1) quel que soit le groupe (seule l'entreprise 037 T fabrique du matériel pour travaux publics et bâtiment 211.2). Le mode de production n'est pas davantage explicatif. En effet, on pouvait imaginer une relation entre le type de production et les recherche-études : les établissements du 2e groupe dont les recherche-études étaient plus développées, auraient eu un type de production plutôt unitaire, alors que les établissements du 1er groupe auraient présenté un type de production plus orienté vers la moyenne série. En fait, il n'en est rien et le type de production varie, dans chacun des groupes, de l'unité à la petite-moyenne série. La taille ne semble pas fournir plus ample explication dans la mesure où les établissements du 1er groupe ont un nombre de salariés proche de celui de l'établissement 036 T du 2e groupe.

Sur le plan des caractéristiques d'organisation, la configuration externe ne semble pas mieux rendre compte des différences de structure : en effet, on constate que dans les entreprises 039 R2, 038 T du premier groupe, et 030 T du second, les mêmes fonctions sont absentes (l'informatique en particulier) et les mêmes fonctions partiellement assumées (essentiellement les fonctions personnel, "commerciales autres", les méthodes, l'entretien, les services généraux). Seule l'entreprise 036 T se distingue des autres par la prise en charge totale de presque toutes ses fonctions. La répartition interne des fonctions ne laisse pas entrevoir plus d'explication étant donné que la décentralisation à simple relais est en concurrence dans chacun des deux groupes avec d'autres formes d'organisation : centralisation dans le premier groupe et semi-centralisation dans le second. Enfin, dans toutes ces entreprises, l'organisation est ramassée c'est-à-dire le nombre de services dépendant de la direction peu élevé, et le nombre de niveaux hiérarchiques faible.

Par ailleurs, on a vu (cf. type2) de quelle manière l'entreprise 036T pouvait se comparer aux établissements de production présentant certaines caractéristiques (autonomie, prise en charge par d'autres établissements, semi-centralisation, fort taux d'encadrement).

En conclusion

Un certain nombre de facteurs semble avoir une incidence sur les structures d'emplois. Cependant, il n'a pas été possible d'éclaircir toutes les différences de structures rencontrées.

La connaissance plus approfondie du type d'établissement à travers la configuration externe semble être nécessaire à une meilleure approche des structures. En effet, le fait qu'il s'agit d'un bureau d'études (absence de toutes les fonctions techniques autres que les recherche-études) entraîne l'apparition de structures particulières (052T) qui l'apparentent à un siège d'entreprise à établissements multiples.

La taille, dans une certaine mesure, semble classante. En effet, en dessous d'un certain seuil (20 salariés), il semble que la gestion et les ingénieurs et cadres prennent un poids très important par rapport aux autres fonctions et catégories (041 R1).

Le type de production semble introduire un clivage entre les établissements qui produisent en unité, petite-moyenne série (1, 1-2, 2) et l'établissement qui produit en plus grande série (042T) et semble de ce fait beaucoup plus tourné vers la fabrication et les ouvriers.

Au delà de ces résultats, il semble très hasardeux pour tous les établissements de plus de 20 salariés, c'est-à-dire la majorité d'entre eux, produisant en petite-moyenne série, de trouver dans quelque variable économique ou organisationnelle une explication aux différences de structure. Nous avons vu en particulier que les différences, quant au poids des recherches études et des dessinateurs entre les entreprises 039R1 et 038T d'une part, et 030T, 037T et 036T d'autre part, ne semblent relever d'aucun des critères appréhendés jusqu'ici.

Il est de même assez difficile de savoir ce qui, au delà de leur ressemblance concernant les recherches-études et les dessinateurs, différencie les établissements 030T et 037T de l'établissement 036T quant à l'importance de la fabrication, des ouvriers, des fonctions commerciales et préparation du travail : il a été impossible de déterminer s'il s'agissait de la taille et/ou du type de production et/ou de la prise en charge partielle des méthodes et/ou de la répartition interne des fonctions.

L'examen de ce type appelle en outre quelques remarques complémentaires :

- sur les types d'organisation, on trouve certaines ressemblances entre les entreprises à établissement unique de moins de 200 salariés des sous-secteurs 211 et 212 et celles du sous-secteur 213 : l'absence de peu de fonctions sauf l'informatique, une organisation ramassée plutôt à encadrement fort de type cadre. Cependant, il existe quelques différences : le nombre de fonctions assumées partiellement est plus élevé dans les sous-secteurs 211-212 que dans le 213 et par ailleurs la répartition interne des fonctions, de type semi-centralisé dans le sous-secteur 213, est plutôt caractérisée dans les présents sous-secteurs par une décentralisation avec le simple relais d'une direction technique dans la plupart des cas et dans quelques cas par une centralisation des activités vers la direction.

Par ailleurs, la place des Achats ne semble en aucune façon être en rapport avec le type de production comme l'hypothèse en avait été émise lors de l'étude du sous-secteur 213.

- le type de production : Si celui-ci tend vers la moyenne-grande série (entreprises 042 T, 039 R2, 036 T), il semble bien qu'il y ait un fort pourcentage d'ouvriers non qualifiés (même si celui-ci n'est pas supérieur au pourcentage des ouvriers qualifiés). Quant au personnel d'encadrement, on ne peut dire qu'il varie dans le même sens que celui des ouvriers non qualifiés étant donné que sur trois entreprises ayant ce type de production ce pourcentage n'est important que dans l'une d'entre elles (039 R2).

TABLEAU N° 58.

Type 5 : Entreprises à établissement unique de moins de 200 salariés.

Caractéristiques d'organisation

Sous-secteurs 211 - 212

N° d'enquête	Variables économiques				Configuration externe en termes de fonctions		Configuration interne en termes de fonctions			Hiérarchie et encadrement			
	Taille	Type d'ent.	Pro-duit	Type de prod.	Absence de fonctions	Prise en charge partielle	Prise en charge par la Direction	Place des Achats	Répartition des fonctions tech. au sein des services techniques	Nbre de serv. dép. direct. de la Direct	Nbre de niveaux hiérarch.	Taux d'encad.	% des cadres respon.
041 R1	42	P2	211-6	1,2	Tableau de fonctions non rempli		?	pas de service Achats	1 seul atelier	1	1	0,27	50 %
042 T	53	P2	211-1-2	2,3	Informatique Comm. Achats, Comm. Autres	Adm., Comptab. Fin. Personnel Rech. ER, Méthodes Entretien, SGx	Comptabilité-Fin. Personnel Comm. Ventes Recherche Lancement	pas de service Achats	Non bipolarité 1 Centralisation	3	2	0,12	33 %
030 T	53	P2	211-1	1	Informatique Outillage, Condit. SGx Mag.	Personnel Comm. Autres Méthodes, SGx	Personnel Comm. Autres	Répartis entre différents Serv. Techn.	Non bipolarité 2 décentralisation à simple relais.	2	4	0,25	53 %
037 T	53	P2	211-2	1,2	Informatique Outillage, Condit.	Adm. Personnel Rech. ER, Méthodes Entretien, SGx	Personnel Comm. Autres SGx	Serv. Commerciaux	Non bipolarité 2 décentralisation à simple relais	3	3	0,37	29 %
052 T	54	P2	212-2	-	Informatique Technique (sauf : Rech. ER, Rech. EC SGx)	Administratif Personnel Rech. EC, SGx	←		Inexploitable				→

TABLEAU N° 58 (suite)

Type 5 (2)

Caractéristiques d'organisation

Sous-secteurs 211 - 212

N° d'enquête	Variables économiques				Configuration externe en termes de fonctions		Configuration interne en termes de fonctions			Hiérarchie et encadrement			
	Taille	Type d'ent.	Pro-duit	Type de prod.	Absence de fonctions	Prise en charge partielle	Prise en charge par la Direction	Place des Achats	Répartition des fonctions tech. au sein des services techniques	Nbre de serv. dép. direct. de la Direct	Nbre de niveaux hiérarch.	Taux d'encad.	% des cadres respon.
039 R2	54	P2	211-1	2	Informatique Rech. ER, Rech. EC	Adm. Comptab. Fin. Personnel Comm. Autres Méthodes, Entret. SGx	Personnel Comm. Autres	Serv. Techn.	Non bipolarité 2 Décentralisation à simple relais	3	4	0,22	27 %
038 T	54	P2	211-1	1,2	Informatique	Personnel Comm. Autres Méthodes, Entret. SGx	Personnel	Serv. Commerciaux	Non bipolarité 1 Centralisation	5	3	?	?
036 T	54	P2	211-1	2		Comm. Autres Entretien, SGx	Personnel	Serv. Techn.	Bipolarité 3 Semi-Centralisat.	4	3	0,14	48 %

SECTION V

TYPE 6 : LES ENTREPRISES A ETABLISSEMENT UNIQUE DE PLUS
DE 200 SALARIES

L'examen des entreprises (1) de ce type amène à éliminer deux d'entre elles. L'entreprise 033 T est une entreprise en difficulté, qui procède à des réductions de personnel, et de ce fait, présente des structures d'emplois et une organisation mouvante, difficiles à appréhender et peu fiables. Le dossier d'enquête ne permet pas d'expliquer en particulier la place très importante prise par la préparation du travail. Si l'on reprend ce dossier, on s'aperçoit que cette fonction est composée d'ouvriers et non de techniciens, mais rien ne permet d'en expliquer la présence. L'examen des structures d'emplois de l'autre entreprise (035 T) laisse supposer qu'un certain nombre de personnes ont été mal imputées, mais l'examen du dossier d'enquête ne permet pas d'effectuer les redressements nécessaires.

En conséquence, ce paragraphe ne portera que sur trois entreprises à établissement unique de plus de 200 salariés. Dans l'ensemble, ces entreprises offrent de nombreux points communs : les structures conventionnelles de leurs fonctions technique et de fabrication sont pratiquement semblables. Au niveau global de ces entreprises, on trouve également des similitudes : quant aux fonctions technique (83,5 % - 96 %), recherches-études (3 à 7 %), entretien (4 %), contrôle (0,5 à 3 %), et aux catégories : employés (8-11 %), technico-commerciaux (0 %), techniciens (4-5 %), dessinateurs (2-3 %) et ouvriers (71-74 %).

Toutefois ces trois entreprises s'écartent les unes des autres sur certains points :

- les entreprises 034T et 051T sont plutôt tournées vers la fonction technique, mais peu vers la gestion, le commercial et la préparation du travail. Elles présentent un faible nombre d'ingénieurs et cadres, et plus d'ouvriers non qualifiés que de qualifiés. L'entreprise 034T est cependant plutôt axée vers les recherche-études, ses services généraux sont très importants, et son personnel d'encadrement assez léger, alors

(1) : Cf. annexes tableaux n° 16, 17, 18, 19 pp. 156 et 157

que l'entreprise 051T est plus axée sur la fabrication et son personnel d'encadrement plus nombreux.

- l'entreprise 021R1 est plus tournée vers la gestion, le commercial, les recherches-études et surtout la préparation du travail ; elle présente plus d'ingénieurs et cadres, moins d'encadrement et plus d'ouvriers qualifiés que de non qualifiés.

1. Les entreprises 034T et 051T à prédominance fonction technique et ouvriers (non qualifiés).

Les structures d'emplois

TABLEAU N° 59

Fonctions	Gestion	Comm.	Tech.	F. Techniques						
				Rech. études	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX	
Structure globale	034T	2	2	96	7	4	60,5	3,5	2,5	18,5
	051T	6	1,5	92	3	3	72	4	3	7

TABLEAU N° 60

Catégories convention collective	Ing. cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers		
								OQ	ONQ	
Structure globale	034T	3	9,5	-	5	3	6	74	14	60
	051T	3	8	-	4	3	7,5	74,5	27	47,5
Structure de la fonction technique	034T	2,5	6,5	-	5	3	6	77	14,5	62,5
	051T	2	3	-	4,5	3	7	80	29	51,5
Structure de la fonction fabrication	034T	2	4	-	-	-	7,5	86	10,5	76
	051T	1	-	-	1	2	5	91	28	63

Les structures de ces deux entreprises se caractérisent par l'importance de la fonction technique (96 % et 92 %) et par contre par la faiblesse de la gestion (2,2 % et 6 %), du commercial (2 % et 1,5 %) et de la préparation du travail (4 % et 3 %). Les ouvriers représentent un fort pourcentage de la population totale (74 % et 74,5 %) et sont plutôt non qualifiés (60 % et 47,5 %). Les ingénieurs et cadres sont peu nombreux (3 %). Cependant ces deux entreprises sont un peu différentes sur certains points : l'entreprise 034T à une fabrication plus faible (60,5 %) et un personnel d'encadrement plus réduit (6 %), mais des recherches-études (7 %) et des services généraux (18,5 %) plus étoffés que l'entreprise 051T où la fabrication représente 72 % du personnel, l'encadrement 7,5 %, mais les recherches-études 3 % et les services généraux 7 %.

Les caractéristiques économiques de ces deux entreprises sont assez différentes : leur taille varie de 505 salariés (034T) à 1 006 salariés (051T). L'entreprise 034T fabrique des grues (211-1), alors que l'entreprise 051T fabrique du matériel ferroviaire (212-2) et certains autres produits tels que des containers et des véhicules routiers. Leur type de production est semblable : il s'agit de la petite-moyenne série (2).

Les modes d'organisation de ces entreprises sont également très différents : l'entreprise 034T n'assume ni les fonctions administratives, informatiques, ni les achats, et partiellement la comptabilité, le personnel et les fonctions "commerciales autres" alors que l'entreprise 051T assume totalement la totalité des fonctions. Du point de vue de leur configuration interne, elles sont également différentes : l'entreprise 034T est organisée sur un mode décentralisé avec le double relais d'une direction de Production et d'une direction de Fabrication hiérarchiquement indépendante de la précédente, son organisation est horizontale à encadrement faible de type cadre, alors que l'entreprise 051T présente une division par produits des services techniques directement rattachés à la direction (division matériel ferroviaire ne recouvrant que la fabrication ; division véhicules routiers comprenant bureau d'études, méthodes et fabrication ; et division containers recouvrant bureau d'études et fabrication). Dans ces deux entreprises, le directeur ne prend en charge aucune autre fonction que celle de la direction. L'organisation est horizontale mais, alors que l'encadrement est faible de type cadre dans l'entreprise 034T, il est moyen avec pourcentage moyen de cadres dans l'entreprise 051T.

(1) cf. tableau n° 63 sur les caractéristiques d'organisation p. 113

2. L'entreprise 021R1 à prédominance gestion, commercial et ingénieurs et cadres.

Les structures d'emplois

TABLEAU N°61

Fonctions	Gestion	Comm.	Techn.	F. Techniques					
				Rech. études	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure globale 021R1	8,5	8	83,5	6	11,5	62	3,5	0,5	-

TABLEAU N°62

Catégories convention collective	Ing. cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad.	Ouvr.	Ouvriers	
								OQ	ONQ
Structure globale 021R1	5,5	11	-	5	2	6	70,5	48	23
Structure de la fonction techn. 021R1	2,5	0,9	-	5	2	6	83	56,5	26,5
Structure de la fonction fabrication 021R1	0,4	-	-	-	-	5,5	94	66,5	28

Cette entreprise présente des fonctions gestion (8,5 %), commerciale (8 %), plus importantes que les deux entreprises précédentes et une fonction technique plus restreinte (83,5 %). La fonction recherches-études, assez importante (6 %) et la fonction fabrication, relativement modeste (62 %), rapprocheraient cette entreprise de l'entreprise 034T du groupe précédent (recherches-études 7 % et fabrication 60,5 %).

Les ouvriers, qui représentent 70,5 % de la population, sont plutôt qualifiés (48 %) contrairement aux entreprises 034T et 051T et les ingénieurs et cadres (5,5 %) y sont plus nombreux. Le personnel d'encadrement, assez faible (6 %), est le même que celui rencontré dans l'entreprise 034T.

Cette entreprise a une taille proche (419 salariés) de celle de l'entreprise 034T, elle fabrique comme elle des grues (211-1) et présente le même type de production : petite - moyenne série (2).

Sur le plan de la configuration externe (seule partie de son organisation qui ait pu être appréhendée) elle est peu différente des deux entreprises précédentes : présence de toutes les fonctions mais certaines d'entre elles ne sont prises en charge que partiellement (fonctions : administrative, personnel, commerciales autres, entretien et services généraux).

En conclusion

Il semble assez difficile de tirer des conclusions de l'examen de ces trois entreprises à établissement unique de plus de 200 salariés. En effet, ni les variables économiques ni les variables d'organisation ne semblent susceptibles de fournir des explications au fait que les entreprises 034T et 051T présentent des structures semblables entre elles (fonctions gestion, commerciale et préparation peu importantes et une majorité d'ouvriers non qualifiés) et différentes de celles de l'entreprise 021R1 (gestion, commercial, préparation plus importantes et majorité d'ouvriers qualifiés). En effet, les entreprises 034T et 051T diffèrent par la taille et le produit mais par contre, l'entreprise 034T ressemble de ce point de vue à l'entreprise 021R1. Le type de production est le même pour les trois entreprises. Quant aux caractéristiques d'organisation, on ne peut tirer de conclusion définitive, étant donné que l'organisation de l'entreprise 021R1 est inconnue. Cependant il ne semble pas qu'elles aient un rôle dans la mesure où les entreprises 034T et 051T, dont les structures se ressemblent, présentent des configurations internes différentes.

Par contre, il semblerait que l'on puisse trouver dans certaines variables économiques une explication aux différences concernant les poids respectifs des recherche-études, fabrication, ingénieurs et cadres et encadrement qui existent entre les entreprises 021 R1 et 034 T d'une part, et l'entreprise 051 T d'autre part. En effet, les entreprises 021 R1 et 034 T, qui sont à la fois les plus petites (419 et 505 salariés) et fabriquent toutes deux des grues (211-1), ont des recherche-études assez développées avec un nombre d'ingénieurs et cadres plus important alors que leur fabrication est plus faible ainsi que leur encadrement. Par contre, l'entreprise 051 T qui a la taille la plus élevée (1 006 salariés) et fabrique essentiellement du matériel ferroviaire (212-2), présente des recherche-études moins développées, moins d'ingénieurs et cadres, mais au contraire, une fonction fabrication plus importante et plus d'encadrement. Il n'en reste pas moins que l'on ne sait pas si la relation ainsi constatée est imputable à la taille, au produit ou à la combinaison de ces deux variables.

Sur les modes d'organisation rencontrés, il est impossible de définir un type dans la mesure où seules deux entreprises ont été exploitées et que l'une d'entre elles est organisée sur un modèle de division par produits.

TABLEAU N° 63

Type 6 : Entreprises à établissement
unique de plus de 200 salariés

Caractéristiques d'organisation

Sous-secteurs 211 - 212

N° d'en- quête	Variables économiques				Configuration externe en termes de fonctions		Configuration interne en termes de fonctions			Hiérarchie et encadrement			
	Taille	Type d'ent.	Pro- duit	Type de prod.	Absence de fonctions	Prise en charge partielle	Prise en charge par la Direction	Place des Achats	Répartition des fonctions tech. au sein des services techniques	Nbre de serv. dép. direct. de la Direct	Nbre de niveaux hiérarch.	Taux d'encad.	% des cadres respon.
021 R1	65	P2	211-1	2		Adm. Personnel Comm. Autres Entret., SGx	←		Inexploitable				→
034 T	65	P2	211-1	2	Adm., Inf. Comm. Achats	Compt. Fin. Personnel Comm. Autres		S. Commerciaux (S. Achats)	Bipolarité 4 Décentralisation avec double relais Production et Fabrication (indépendante hié- rarchiquement de la Production	8	3	0,05	48 %
051 T	67	P2	212-2	2	Conditionnement			S. Gestion	Particularité : Division par prod. des services techn. directement rattachés à la Dir.	10	4	0,12	27 %

SECTION VI

LES AGENCES

Les deux agences étudiées (154T3 et 154T4) (1) appartiennent à la même entreprise et commercialisent du matériel pour les travaux publics. Elles ont une taille similaire (68 et 80 salariés).

Elles présentent une configuration externe tout à fait semblable : absence de nombreuses fonctions de gestion : comptabilité-finances et informatique en particulier, les fonctions administratives et personnel étant en général partiellement assumées ; absence des fonctions techniques : seule la fonction magasins de produits finis (SGX mag.) est assumée en totalité, les méthodes et les services généraux sont présents mais pris en charge partiellement. Une seule différence existe entre ces deux agences : les Achats présents dans l'une d'elles (153T4) sont absents dans l'autre (mais ceci peut aussi bien provenir, étant donné la mauvaise qualité de ces deux dossiers, d'une lacune de l'information que d'une réelle absence). La configuration interne n'a pu être saisie selon les critères utilisés pour les établissements industriels puisque ces critères sont basés sur la fonction technique. Quant aux caractéristiques de hiérarchie et d'encadrement, elles n'ont pu être appréhendées que pour une des deux agences : organisation ramassée à encadrement fort de type cadre. (2)

La répartition des fonctions au niveau de la structure d'emplois de ces agences est identique : une fonction commerciale bien évidemment dominante (79 à 82,5%) alors que la gestion représente de 10 à 14 % et les services généraux 7 %.

(1) cf. annexes : tableaux n° 20 et 21 p. 158

(2) cf. tableau n° 66 sur les caractéristiques d'organisation p. 118

TABLEAU N°64

Fonctions	Gestion	Comm.	Techn.	F. Techniques					
				Rech. études	Prép. travail	Fab.	Ent.	Cont.	SGX
Structure globale 153T4	10	82,5	7	-	-	-	-	-	7
153T3	14	79	7,5	-	-	-	-	-	7,5

La distribution des effectifs par catégorie fait apparaître certaines ressemblances : au niveau des ingénieurs et des cadres (22 et 29 %) et des techniciens (7,5- 9 %). Par contre on constate des différences au niveau du personnel d'encadrement, des ouvriers et des employés. Dans l'agence 153T4 les ouvriers représentent la plus grande part du personnel (42,5 %, ils sont tous qualifiés) alors que les employés n'en représentent que 19 %. En outre, le personnel d'encadrement forme 9 % de la population. En revanche, dans l'agence 154 T3, pour laquelle les informations sont très peu fiables, il ne semble pas y avoir de personnel d'encadrement (mais un peu plus d'ingénieurs et cadres), ni d'ouvriers, en revanche les employés représentent la majorité de la population : 62,5 %.

TABLEAU N°65

Catégories convention collective	Ing. cadres	Empl.	Tech. comm.	Tech.	Dess.	Encad	Ouvr.	Ouvriers	
								OQ	ONQ
Structure globale 153T4	22	19	-	7,5	-	9	42,5	42,5	-
153T3	29	62,5	-	9	-	-	-	-	-

Il ne semble donc pas à première vue qu'il soit possible d'expliquer les différences de structure constatées entre les deux agences : en effet, celles-ci appartiennent à la même entreprise et commercialisent le même produit. Cependant, on remarquera que l'agence qui présente un grand nombre d'ouvriers procède à la réparation et à l'entretien du matériel en plus de sa fonction de vente de matériel et de pièces de rechange. Pour l'autre agence, les informations étant extrêmement succinctes, on peut seulement supposer qu'il s'agit d'une simple agence de démonstration, sans fonction de réparation ni d'entretien, ce qui expliquerait l'absence d'ouvriers et, au contraire, l'importance de la catégorie employés.

TABLEAU N° 66

Type : Agences

Caractéristiques d'organisation

Sous-secteurs 211 - 212

N° d'enquête	Variables économiques				Configuration externe en termes de fonctions		Configuration interne en termes de fonctions			Hiérarchie et encadrement			
	Taille	Type d'ent.	Produit	Type de prod.	Absence de fonctions	Prise en charge partielle	Prise en charge par la Direction	Place des Achats	Répartition des fonctions tech. au sein des services techniques	Nbre de serv. dép. direct. de la Direct	Nbre de niveaux hiérarch.	Taux d'encad.	% des cadres respon.
153 T4	53	GE	211-2	-	Comptab. Fin. Paie Informatique Technique (sauf Méthodes, SGx Mag. SGx)	Administratif Personnel Comm. Autres Méthodes SGx		?	Le modèle mis en place pour les établissements industriels	4	3	0,22	50 %
153 T3	53	GE	211-2	-	Comptab. Fin. Inf. Comm. Achats Technique (sauf : Méthodes, SGx Mag. SGx)	Personnel Comm. Autres Méthodes SGx	Méthodes		n'est pas applicable aux agences	← Inexploitable →			

CONCLUSION GENERALE

Le schéma d'analyse initialement prévu (1) et destiné à vérifier l'existence d'un rapport entre modes d'organisation et structures d'emplois, prévoyait, rappelons-le, deux étapes : en effet, il s'agissait en premier lieu, d'établir qu'à des types différents d'organisation correspondaient bien des structures d'emplois différentes, de façon à mettre en évidence la pertinence des critères externes (variables économiques) ayant permis la construction de la typologie de base, mais il s'avérait également nécessaire de vérifier, qu'au sein de chaque type, les écarts de structures d'emplois qui pouvaient se manifester par rapport à la majorité des établissements de chaque type, correspondaient bien à des écarts de caractéristiques externes ou internes d'organisation qui seraient donc autant de critères à prendre en compte, pour une approche plus fine et plus fiable des structures d'emplois.

Il est donc nécessaire, en fin d'analyse, d'examiner comment s'est déroulé ce schéma : c'est-à-dire voir dans quelle mesure il a été possible de démontrer une relation entre modes d'organisation et structures d'emplois et en cas de réponse positive : établir la liste des critères à retenir et proposer une typologie.

On verra par ailleurs dans quelle mesure certaines hypothèses, déjà émises lors de l'étude des sous-secteurs 206 - 208 - 213, ont pu être confirmées ou infirmées au cours de l'examen des établissements des sous-secteurs 211 et 212.

1. La relation entre types d'organisation et structures d'emplois

La vérification du schéma d'analyse, précédemment exposé, permet de penser qu'il existe effectivement un rapport entre types d'organisation et structures d'emplois, puisqu'on réussit à mettre en évidence qu'à chacun des types de base correspond dans l'ensemble une structure d'emplois spécifique et, qu'à l'intérieur de chaque type, les écarts de structures constatés, se justifient la plupart du temps, par certaines différences de caractéristiques externes ou internes d'organisation. Il convient, toutefois, de nuancer ces conclusions et, en particulier, de se demander s'il ne faudrait pas chercher d'autres critères d'organisation que ceux retenus pour cette étude, étant donné que ceux-ci ne permettent pas toujours d'expliquer tous les écarts de structures au sein de certains types.

(1) cf. introduction de ce document

1ère étape : A des types différents correspondent dans l'ensemble des structures d'emplois différentes

En effet, on s'aperçoit qu'au sein de la plupart des types, une majorité d'établissements correspondant à certains critères externes similaires, présentent des structures d'emplois à peu près semblables entre elles et différentes de celles des établissements des autres types.

On a recensé trois types extrêmes dont les caractéristiques sont très marquées : les types 1 et 2 et les agences.

Les sièges (type 1) se caractérisent essentiellement par rapport aux autres types d'établissements, par l'importance de leurs fonctions gestion (20 - 55 %) et recherche-études (38 - 57 %) et le poids des catégories ingénieurs et cadres (18 - 51 %) et dessinateurs (7 - 28 %). Ces structures s'expliquent par l'absence d'un grand nombre de fonctions techniques (autres que recherche-études) et la prise en charge de certaines fonctions pour d'autres établissements.

Les établissements de production (type 2) présentent, pour la plupart, des caractéristiques de structures d'emplois inverses de celles des sièges : faible poids de la gestion (1 - 7 %), du commercial (0 - 1 %), des recherche-études (0 - 3 %), des ingénieurs et cadres (1 - 5 %) et des dessinateurs (0 - 2 %) mais une grande importance de la fabrication (70 - 84 %) et des ouvriers (70 - 85 %). Cela provient du fait que les établissements de production sont, pour la majorité d'entre eux, caractérisés par une 'dépendance' vis à vis de leur siège ou d'autres établissements de l'entreprise (absence de nombreuses fonctions) et une non prise en charge de fonctions pour d'autres établissements. Au plan interne, cela se traduit par une organisation centralisée, (ramassée ou horizontale suivant la taille), à encadrement faible de type non cadre, en tous points semblable à celle des établissements de production du sous-secteur 213.

Les agences se caractérisent bien évidemment par la prédominance de la fonction commerciale (79 - 82 %) alors que la gestion représente 10 - 14 %. Les ingénieurs et cadres sont assez nombreux (22 - 28 %) de même que les techniciens (7 - 9 %). Par contre le poids des ouvriers et des employés est variable. On retrouve ces caractéristiques au niveau de l'organisation où certaines fonctions de gestion et la plupart des fonctions techniques sont absentes.

Les types 4 - 5 et 6 constituent des types intermédiaires dont les caractéristiques sont moins nettement définies que celles des types précédents.

Les sièges-établissements de plus de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples (type 4) se distinguent essentiellement des entreprises à établissement unique (type 5 et 6) par un poids plus faible de la fabrication (59 - 66 %) et des ouvriers (62 - 65 %). Les fonctions de gestion (7 - 10 %), de recherche-études (6-12) et de préparation du travail (4-7 %) sont relativement étoffées mais on verra qu'elles peuvent l'être également dans certaines entreprises à établissement unique. La fonction commerciale est peu développée (1-5 %). Les ingénieurs et cadres (3-6%) sont en nombre sensiblement égal à ceux du type 6, les techniciens (0-3 %) forment à peu près le même faible pourcentage que dans les entreprises du type 5, et les dessinateurs (5-10 %), assez nombreux, se rapprochent de la proportion qu'ils représentent dans quelques entreprises de ce même type. Ces sièges-établissements qui assurent tous la quasi totalité des fonctions, prennent souvent en charge certaines d'entre elles pour d'autres établissements, ce qui peut expliquer notamment le gonflement des fonctions gestion et recherche-études et de la catégorie dessinateurs. On est généralement, au plan interne, en présence d'une organisation semi-centralisée, (ramassée ou horizontale), à encadrement faible et pourcentage moyen de cadres, qui diffère de l'organisation décentralisée à double relais qui semblait plutôt caractériser les sièges-établissements de grande taille du sous-secteur 213.

Les entreprises à établissement unique (type 5 et 6) se distinguent globalement des sièges-établissements du type 4 par un poids plus élevé de la fabrication (60-76 %) et des ouvriers (65,5 - 74 %). Cependant, au-delà de cette première constatation, il semble difficile d'établir une nette distinction entre les entreprises à établissement unique de moins de 200 salariés (type 5) et celles de plus de 200 salariés (type 6) pour plusieurs raisons : pour le type 5, en effet, il ne semble pas se dégager de véritable mode, dans la mesure où les entreprises qui, en raison d'une certaine similitude, pourraient le constituer, présentent d'importantes différences sur certains points : en particulier, sur le poids des recherche-études et des dessinateurs. Quant au type 6, composé d'un nombre d'entreprises trop restreint (3 entreprises), il est difficile d'en tirer des conclusions fiables, d'autant plus que les structures des entreprises qui le composent sont relativement dispersées.

Compte tenu de ces réserves, on peut toutefois avancer que les 4 entreprises à établissement unique de moins de 200 salariés (type 5 : 039 R2, 038 T, 030 T, 037 T) qui présentent entre elles le plus de ressemblances semblent essentiellement se distinguer de celles à établissement unique de plus de 200 salariés (type 6), par un poids plus grand de la fonction de gestion (7,5 - 11 %) et des ingénieurs et cadres (5 - 11 %) et un poids plus réduit des techniciens (0 - 1 %). L'importance de la fabrication semble plus grande (69 - 76 %) mais celle des ouvriers un peu plus faible (65,5 - 68,5 %). Le poids du commercial, mais surtout des recherche-études et des dessinateurs est variable.

Au point de vue de leur organisation, ces entreprises assument la quasi-totalité des fonctions, pour elles exclusivement par définition, mais elles n'en prennent en charge certaines que partiellement. Leurs services techniques semblent, la plupart du temps, dépendre d'une direction technique (décentralisation à simple relais) et le nombre de services dépendant directement de la direction, ainsi que le nombre de niveaux hiérarchiques, est faible (organisation ramassée), l'encadrement semble plutôt fort de type cadre.

Les 3 entreprises à établissement unique de plus de 200 salariés (type 6) se distinguent des précédentes principalement par le faible poids de la fonction gestion (2 - 8,5 %) et des ingénieurs et cadres (3-5,5 %), et par l'importance des techniciens (4 - 5 %) bien que le poids de la préparation du travail soit variable. L'importance de la fabrication semble moins grande (60 - 72 %) mais les ouvriers plus nombreux (71 - 74 %) et, dans deux cas, ce sont en majorité des ouvriers non qualifiés. Le poids des recherche-études est assez réduit (3 - 7 %) de même que celui des dessinateurs (2 - 3 %). La fonction commerciale a une importance variable. L'organisation de ces entreprises, qui n'a pu être correctement saisie quant à la répartition interne des fonctions, se caractérise par la présence de la totalité des fonctions qui, à la différence des entreprises précédentes, sont assumées totalement.

A l'issue de ce premier constat, il apparaît donc que les variables combinées : type d'entreprise et type d'établissement opèrent un premier clivage entre les établissements puisque l'on a pu repérer une spécificité assez nette des sièges, des établissements de production, des agences et, dans une certaine mesure, des sièges-établissements d'entreprises à établissements multiples et des entreprises à établissement unique. Il semble toutefois qu'il faille apporter

une certaine réserve quant au clivage établi à plus ou moins 200 salariés puisque celui-ci ne semble pas départager nettement les entreprises à établissement unique.

2ème étape : au sein de chaque type, les écarts de structures correspondent la plupart du temps à des écarts d'organisation.

a) le principe : en effet, dans la plupart des types, à côté de la majorité des établissements constituant le mode, certains établissements se situent en écart qu'ils se rapprochent (parfois) ou non (la plupart du temps) d'établissements d'autres types. Or, généralement, ces écarts correspondent à des différences de caractéristiques externes ou internes d'organisation.

Ainsi, pour les sièges (type 1), la taille inférieure à 12 personnes semble être, par rapport aux sièges de plus grande taille, un facteur de développement de la gestion et de la catégorie ingénieurs et cadres. Par ailleurs, la prise en charge ou non des fonctions recherche-études pour d'autres établissements, se traduit bien évidemment par leur importance ou au contraire, leur absence au niveau des structures d'emplois. Il n'en reste pas moins, qu'au delà de ce premier classement, il demeure certaines différences entre sièges (045 T d'une part, 024 T et 155 T, d'autre part) qu'il n'est pas possible d'expliquer.

Pour les établissements de production (type 2), la notion d'atelier repérable par l'absence d'un chef d'établissement ou encore par l'absence de nombreuses fonctions, entraîne visiblement des structures particulières, essentiellement marquées par une fonction fabrication dominante (95 %) et un poids d'ouvriers très élevé (86 %). Par ailleurs, en dessous de 40 salariés, on assiste, comme précédemment, à une importance accrue de la gestion (19 %) et dans une faible mesure, des ingénieurs et cadres (3 %). Il semble qu'au-dessus de 2 500 salariés, les structures d'emplois des établissements de production se caractérisent par un développement de la gestion (11 %), de la préparation du travail (14 %) et des techniciens (10 %) mais un affaiblissement de la fabrication (54 %) et des ouvriers (68 %) (à moins que la cause n'en soit le type de production de série ou le type de division du travail dans l'entreprise qui confère à l'établissement un rôle d'exécutant).

La notion d'autonomie (1) (présence de presque toutes les fonctions) combinée à celle de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements semble également intervenir au niveau des structures d'emplois.

(1) : Cf. définition page 51

On a vu, en effet, qu'une non autonomie et une non prise en charge de fonctions pour d'autres établissements, caractérisent la majorité des établissements de production et correspondent, au plan interne, à une centralisation des activités et une organisation ramassée à encadrement faible de type non cadre. Par rapport à ces établissements ceux qui, au contraire, se définissent par une certaine autonomie avec prise en charge de certaines fonctions pour d'autres établissements, sont organisés sur un mode de décentralisation à simple relais ou semi-centralisation avec configuration interne ramassée ou étendue, encadrement fort et pourcentage moyen de cadres, et présentent des fonctions gestion (7-17 %) et recherche-études (8 - 17 %) plus développées et un plus grand nombre de techniciens (5 - 12 %) et de dessinateurs (4 - 12 %) que les établissements correspondant au mode; (évidemment, sans que l'on sache l'expliquer, certains de ces établissements ont une fonction commerciale plus développée et plus d'ingénieurs et cadres que les autres). L'examen des établissements de production a enfin fait apparaître une troisième catégorie d'établissements : ceux qui ont, à la fois, une certaine autonomie par rapport à l'entreprise et ne prennent en charge aucune fonction pour d'autres établissements. Cela se traduit par des structures intermédiaires réalisant un équilibre entre la fabrication (64 - 69 %) et les ouvriers (69 - 76 %) d'une part, les fonctions gestion (4 - 8 %), recherche-études (6 - 10 %) et les catégories ingénieurs et cadres (2 - 3 %), techniciens (2 - 3,5 %) et dessinateurs (5 - 9 %) d'autre part.

Pour les sièges-établissements de plus de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples (type 4) il n'a pas été possible de savoir si l'écart constaté entre un des sièges-établissements (154T1) et les autres provient de la taille (supérieure à 3 000 salariés), du type de production (petite - moyenne série) ou du sous-secteur (212). Quelle qu'en soit la cause, cet écart se traduit par un développement de la fabrication (67 %) et des ouvriers (80 %). Par ailleurs, deux facteurs semblent intervenir sur les structures d'emplois : l'importance du service après-vente et la prise en charge de fonctions pour d'autres établissements ; en effet, par rapport à la majorité d'établissements caractérisés par un service après-vente peu important et par la prise en charge de fonctions pour d'autres établissements, l'établissement 019T, qui comporte un service après-vente plus étoffé et n'assume aucune fonction pour d'autres établissements, présente un développement de la fonction commerciale (24 %) et un affaiblissement des fonctions gestion (3 %), recherche-études (5 %), préparation du travail (2 %) et des catégories techniciens (0 %) et dessinateurs (1 %).

Pour les entreprises à établissement unique de moins de 200 salariés (type 5), il ressort nettement la nécessité de mettre en évidence la notion de bureau d'études (entreprise 052T), qui se traduit par l'absence de nombreuses fonctions techniques, autres que recherche-études et entraîne des structures d'emplois proches de celles des sièges par l'importance des fonctions gestion (25 %), commerciale (23 %), recherche-études (52 %) et des catégories ingénieurs et cadres (28,5 %), techniciens (12 %) et dessinateurs (24,5 %). Par ailleurs, il semble se confirmer que la taille, si elle est faible (entreprise 041R1, taille inférieure à 20 salariés) entraîne un développement de la gestion (21 %) et des ingénieurs et cadres (16 %). Le type de production tendant vers la grande série semble également introduire ici un clivage par rapport à la majorité des entreprises du type et se traduire au niveau des structures, par un développement de la fabrication (91 %) et des ouvriers (83,5 %).

Quant aux entreprises à établissement unique de plus de 200 salariés (type 6), il n'a pas été possible de savoir si l'écart constaté, entre une entreprise et les deux autres, était dû à sa taille (plus de 1 000 salariés) ou au sous-secteur auquel il appartient (212).

b) Si à la plupart des écarts de structures, on a pu effectivement faire correspondre certains écarts d'organisation (variables économiques ou caractéristiques internes), on observe cependant certaines limites tenant d'une part, à l'impossibilité dans certain cas d'imputer telle particularité de structures à tel critère, plutôt qu'à tel autre, ou à leur combinaison et, d'autre part, à l'incapacité de trouver, parmi les critères retenus, un critère qui soit explicatif de certaines particularités de structures.

1er cas: Dans une série de cas, il a été impossible d'imputer tel écart de structures à tel critère, plutôt qu'à tel autre. Ainsi dans le type 4, il a été impossible de savoir si les écarts de structures constatés à propos d'un établissement (154T1) étaient dus à la taille, au type de production et / ou au sous-secteur. Pour le type 6, il n'a pas été non plus possible de déterminer si les écarts de structures de l'entreprise 051T étaient dus à la taille et / ou au sous-secteur.

2ème cas: Aucun des critères retenus ne semble explicatif de certaines particularités de structures. Il a été possible de le constater à plusieurs reprises:

Pour les sièges (type 1), il a été impossible d'expliquer pourquoi l'un d'entre eux (045T) présentait une fonction gestion plus importante, plus d'ingénieurs et cadres, mais une fonction commerciale moins développée et moins de dessinateurs que les deux autres sièges.

Parmi les établissements de production "autonomes" prenant en charge des fonctions pour d'autres établissements, il semble qu'il soit difficile de trouver une explication à la différence d'importance de leur fonction commerciale (peut-être le produit 211-1, mais il serait intéressant de le vérifier).

Parmi les entreprises à établissement unique de moins de 200 salariés, un certain nombre de points demeurent obscurs : en effet, il n'a pas été possible d'expliquer les écarts existants entre les entreprises 030 T et 037 T d'une part, et 039 R2, 038 T et 036 T d'autre part, quant au poids des recherche-études et des dessinateurs ainsi que les différences entre ces quatre premières entreprises et l'entreprise 036 T quant au poids de la fabrication et des ouvriers.

On n'a pas pu davantage dégager les critères permettant de rendre compte d'une ressemblance entre les structures de l'entreprise 036 T et celle des deux établissements de production (049 T et 152 T'1).

Par ailleurs, deux entreprises à établissement unique de plus de 200 salariés (021 R1 et 034 T) présentent de légers écarts de structures, quant aux fonctions de gestion, commerciale et préparation du travail et des différences de qualification des ouvriers qui demeurent également sans explication.

Enfin, pour les agences, si l'une présente un fort pourcentage d'ouvriers et l'autre un fort pourcentage d'employés, cela ne semble provenir ni d'une politique d'entreprise ni du produit, puisque ces deux agences appartiennent à la même entreprise et commercialisent les mêmes produits. Il semblerait, sous réserve de vérification, que cela puisse provenir du type d'activité de l'agence : simple distribution (donc présence d'employés) ou, au contraire, réparation et entretien du matériel (donc présence d'ouvriers).

2 - Les critères à retenir et la typologie proposée

Parmi les variables à retenir pour une meilleure approche des structures d'emplois, on relève donc certaines variables économiques et certaines variables organisationnelles.

a - Les variables économiques

On a vu comment le type d'entreprise et le type d'établissement combinés opéraient un premier clivage entre les sièges, les

établissements de production, les sièges-établissements d'entreprise à établissements multiples, les entreprises à établissement unique et les agences.

Par ailleurs, il semble qu'il faille affiner le type d'établissement par l'introduction de deux autres types : l'atelier, distinct de l'établissement de production et repérable par l'absence de directeur d'établissement ou de nombreuses fonctions autres que fabrication, et le bureau d'études distinct d'une entreprise à établissement unique de petite taille, mais proche d'un siège et repérable par l'absence de toutes les fonctions techniques, autres que les recherche-études.

La taille semble également être assez classante, sinon, aux alentours de 200 salariés, puisqu'on s'est rendu compte qu'elle ne semblait pas, à ce niveau, opérer de clivage net entre les entreprises à établissement unique, du moins, à des seuils extrêmes. En effet, on a remarqué que, dans presque tous les types (1, 2, 5) les établissements de très petite taille présentaient une structure particulière, remarquable par le développement de la gestion et de la catégorie ingénieurs et cadres : c'est le cas des sièges de moins de 12 personnes, des établissements de production de moins de 40 personnes et des entreprises à établissement unique de moins de 20 personnes. De la même manière, les établissements de grande taille semblent présenter des structures particulières, bien que l'on ne sache pas, dans tous les cas, si leur spécificité ne provient pas d'autres facteurs : production de série et / ou travail d'exécutant, dans le cas d'un établissement de production de 2 500 salariés ; sous-secteur 212 et / ou production en moyenne série dans le cas d'un siège-établissement de plus de 3 000 salariés ; sous-secteur 212, dans le cas d'une entreprise à établissement unique de 1 000 salariés. Curieusement, les répercussions au niveau des structures d'emplois sont différentes ; alors que pour l'établissement de production, cela se traduit par un affaiblissement de la fabrication et un accroissement des méthodes, pour le siège-établissement et l'entreprise à établissement unique on assiste, au contraire, à un développement de la fabrication et des ouvriers, par rapport aux établissements du type et à un affaiblissement des recherche-études.

Le sous-secteur, comme on vient de le voir, pourrait exercer une certaine influence sur les structures, déjà mise en évidence lors de la présentation du sous-secteur 212 : en effet, dans les types 4 et 6 on relève que l'appartenance à ce sous-secteur peut entraîner, tout autant que la taille, une augmentation de la fabrication et des ouvriers et un affaiblissement des recherche-études.

Le type de production, par ailleurs, pourrait également exercer une influence sur les structures : on a vu, à propos des établissements de production, que la grande série, tout autant que la taille, pouvait entraîner des particularités de structures. Ce même type de production semble également pouvoir justifier les écarts entre une entreprise à établissement unique de petite taille et les autres entreprises du type.

b - Les variables organisationnelles

Parmi les variables organisationnelles, il semble que la configuration externe soit assez bien explicative des structures d'emplois des établissements d'entreprises à établissements multiples, qu'il s'agisse de l'autonomie ou de la prise en charge de fonctions pour d'autres établissements ou des deux facteurs combinés.

La notion de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements se manifeste au niveau des sièges où la prise en charge de la fonction recherche-études introduit un clivage entre les sièges qui assument des recherche-études pour d'autres établissements et ceux qui n'en assument pas.

La notion d'autonomie combinée à celle de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements permet une meilleure approche des structures d'emplois des établissements de production. On a mis en évidence trois cas différents : non autonomie et non prise en charge (cas le plus courant), autonomie et prise en charge, autonomie sans prise en charge, auxquels correspondaient des structures d'emplois et des configurations internes différentes.

Par ailleurs, on a dégagé, à propos d'un siège-établissement de grande taille, l'importance de la notion de service après-vente et l'intérêt que sa connaissance revêt pour l'explication des structures d'emplois. Cette notion, mal définie au niveau de cette étude, devrait être prise en compte dans d'autres études.

Compte tenu des résultats obtenus et des réserves émises à l'issue de cette étude, il est possible de proposer la typologie suivante qui se trouve résumée dans le tableau n°22 pp. 160-161.

3 - Vérification de certaines hypothèses émises lors de l'étude du sous-secteur 213

- Le rapport qui peut exister entre la taille de l'établissement et le nombre de services dépendant directement de la direction :

Il semble se vérifier, dans tous les types, que plus la taille augmente, plus le nombre de services dépendant directement de la direction augmente et plus elle décroît, plus ce nombre diminue.

- Le rapport entre la notion d'autonomie et celle d'appartenance à une entreprise dans ou hors mécanique :

L'examen du sous-secteur 213 laissait penser que les établissements d'entreprise hors mécanique avaient une autonomie plus grande que les autres. Cette hypothèse, déjà infirmée au niveau des sous-secteurs 206 - 208, semble également remise en cause pour les sous-secteurs 211 - 212. Il conviendrait cependant d'approfondir cette question et de connaître plus précisément le produit fabriqué par l'entreprise, pour examiner s'il s'apparente ou non, à celui fabriqué par l'établissement.

- Le rapport entre la place des Achats et le type de production :

Il semble que la relation constatée au niveau du sous-secteur 213, entre un type de production unitaire et de petite série et le rattachement des Achats à des services techniques, ne se trouve pas vérifiée dans le cas présent.

- Le rapport entre type de production de série et pourcentage élevé d'ouvriers qualifiés :

Ce rapport ne semble se vérifier que dans le cas du type 5. Dans la grande majorité des établissements des sous-secteurs 211 - 212, les ouvriers sont qualifiés et les établissements où les ouvriers ne sont pas en majorité qualifiés ne sont pas toujours ceux qui produisent en grande série.

- Le rapport entre le pourcentage de personnel d'encadrement et celui d'ouvriers non qualifiés, déjà largement infirmé au niveau des autres sous-secteurs, ne se vérifie pas. Les variations assez fortes de pourcentage de personnel d'encadrement ne s'expliquent pas. Il semble qu'elles soient, malheureusement, souvent dues à des erreurs d'imputation qu'il a été impossible de redresser.

TABLEAU RECAPITULATIF DES CRITERES A PRENDRE EN COMPTE
POUR L'APPROCHE DES STRUCTURES D'EMPLOIS

Sous-secteurs 211 -212

Types	Variables économiques	Variables organisationnelles	N° d'enquête	Rapprochement avec d'autres établissements	Observations	
1	Sièges	< 12 salariés	047 T	Non		
		12 salariés	- peu de fonctions prises en charge pour d'autres établissements	048 T	Non	
			- prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	045 T 024 T 155 T1	052 T (type 5): abs. de fonct. techn. autres que recherche-études	Poids différent de la fonction commerciale
2	Etabl. de product.	Atelier	154 T2	Non		
		40 salariés	026 T2	Non		
		40 à 2 500 sal.	- Non autonomie (abs. nombr. fonct.) - Non prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	045T2-155T1 053T-046T 022T2-047T2 151T2	Non	
			- Autonomie (prés. de ttes les fonct) - Prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	043 T } 153 T2 } 049 T } 152 T1 }	Non	036 T (type 5): présence de ttes les fonctions, semi-centralisation fort taux d'encadrement
			- Autonomie (prés. de ttes les fonct) - Non prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	044 T 048 T2	Non	
		2 500 salariés	032 T	Non		

4	Sièges-établ. de + de 200 sal. d'entrepr. à établ. multiples	300 à 1 000 salar. ou secteur 211 ou type prod. 1-2	<ul style="list-style-type: none"> - SAV important - Non prise en charge de fonctions pour d'autres établissements 	019 T	Non	
			<ul style="list-style-type: none"> - SAV peu important - Prise en charge de fonctions pour d'autres établissements 	017 T2 020 T 016 T	Non	
		≥ 3 000 salariés ou secteur 212 ou type prod. 2		154 T1	Non	
5	Entreprises à établ. unique de moins de 200 salariés	Bureau d'études		052 T	024 T - 155 T1 (type 1)	
		↳ 20 salariés		041 R1	Non	
		↳ 20 sal. type prod. 2 - 3		042 T	Non	
		↳ 20 sal. type prod. 1 - 2,2		039 R2 } 038 T } 030 T } 037 T }		Poids différent de la fonction recherche-études et des dessinateurs.
				036 T	049T - 152T1 (type 2)	Poids différent de la fabrication et des ouvriers
6	Entreprises à établ. unique de plus de 200 salariés	450 - 500 sal. secteur 211		021 R1 034 T	Non	Poids différ. des fonct. gestion commerciale, préparat. du travail et différence de qualification des ouvriers
		1 000 salar. secteur 212		051 T	Non	
	Agences			153 T4 153 T3	Non	Poids différent des ouvriers, employés et de l'encadrement

SOUS-SECTEURS 211 - 212

ANNEXES

TABLEAU N° 1

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR FONCTION

ETABLISSEMENTS		FONCTIONS		GESTION	COMMERCIAL	TECHNIQUE	TOTAL	FONCTIONS TECHNIQUES					
		Type de production	n°					Recherche - Etudes	Préparation du travail	Fabrication	Entretien	Contrôle	Services Généraux
Taille	Produit												
42	212	-	047 T1	75,0	25,0	-	100,0	-	-	-	-	-	-
53	212	-	048 T1	32,7	63,5	3,8	100,0	-	-	-	-	-	3,8
53	211	-	045 T1	55,4	-	44,6	100,0	38,5	-	-	-	-	6,1
54	212	-	155 T1	30,0	25,8	44,2	100,0	44,2	-	-	-	-	-
54	211	-	024 T1	20,2	12,9	66,9	100,0	56,6	-	6,7	-	-	3,6

TABLEAU N°2

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS		CATEGORIES		Ingénieurs et cadres	Employés	Technico- commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	OUVRIERS	
												OQ	ONQ
Taille	Produit	Type de production	n°										
42	212	-	047 T1	66,7	33,3	-	-	-	-	-	100,0	-	-
53	212	-	048 T1	34,6	30,8	5,8	-	-	11,5	17,3	100,0	15,4	1,9
53	211	-	045 T1	50,8	41,5	-	-	7,7	-	-	100,0	-	-
54	212	-	155 T1	18,3	30,8	4,2	0,8	28,3	17,5	-	100,0	-	-
54	211	-	024 T1	18,7	34,2	1,0	5,2	24,9	9,3	6,7	100,0	5,7	1,0

TABLEAU N°3

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS \ CATEGORIES				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico-commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	Ouvriers	
												OQ	ONQ
Taille	Produit	Type de production	n°										
42	212-	-	047 T1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
53	212-	-	048 T1	-	100,0	-	-	-	-	-	100,0	-	-
53	211-	-	045 T1	68,9	13,8	-	-	17,2	-	-	100,0	-	-
54	212-	-	155 T1	11,3	5,7	-	1,9	64,1	17,0	-	100,0	-	-
54	211-	-	024 T1	17,9	14,6	-	6,9	36,5	13,9	10,0	100,0	8,5	1,5

TABLEAU N° 4

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR FONCTION

ETABLISSEMENTS		FONCTIONS		GESTION	COMMERCIAL	TECHNIQUE	TOTAL	FONCTIONS TECHNIQUES					
		Taille	Produit					Type de production	n°	Recherche- Etudes	Préparation du travail	Fabrication	Entretien
42	211-3	2	026 T2	18,8	-	81,2	100,0	3,1	-	75,0	-	-	3,1
42	211-9	2	022 T2	2,4	-	97,6	100,0	-	2,4	78,6	-	4,8	11,9
53	212-2	2	154 T2	-	-	100,0	100,0	-	-	95,2	-	4,8	-
53	211-2	1	045 T2	7,4	-	92,6	100,0	2,5	-	71,6	-	-	18,5
54	211-1	2	043 T	9,2	20,0	70,8	100,0	12,3	3,1	41,5	3,1	2,3	8,5
65	211-1	1	044 T	8,1	0,3	91,6	100,0	10,1	3,7	64,0	2,0	-	11,8
65	212-	1-2-3	053 T	3,7	-	96,3	100,0	0,3	0,8	82,0	2,3	-	11,0
65	211-1	?	153 T2	7,2	20,6	72,2	100,0	8,1	4,4	41,6	4,2	2,8	10,9
66	212-2	2	155 T1	4,3	-	95,7	100,0	2,5	2,4	83,3	2,5	1,6	3,3

TABLEAU N° 4 (suite)

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR FONCTION

ETABLISSEMENTS		FONCTIONS		GESTION	COMMERCIAL	TECHNIQUE	TOTAL	FONCTIONS TECHNIQUES					
		Type de production	n°					Recherche Etudes	Préparation du travail	Fabrication	Entretien	Contrôle	Services Généraux
Taille	Produit												
66	211-2	1	152 T1	6,1	4,4	89,5	100,0	17,5	5,5	57,0	3,0	2,4	4,0
67	212-2	?	048 T2	4,3	1,1	94,6	100,0	6,0	4,3	69,1	3,8	3,3	8,1
67	211-2	2-3	151 T2	0,8	0,3	98,9	100,0	0,5	5,5	71,5	5,0	4,0	12,3
67	212-2	1-2	049 T	17,6	5,4	77,0	100,0	9,8	5,2	57,4	0,1	1,8	2,7
67	212-	3	046 T	3,5	1,2	95,3	100,0	2,3	1,9	79,5	5,0	1,4	5,2
68	212-2	1-2-3	047 T2	2,4	0,4	97,2	100,0	3,0	4,5	83,6	1,8	2,3	2,0
68	211-2	3	032 T	10,6	3,1	86,3	100,0	2,5	13,9	54,5	9,4	5,6	0,4

TABLEAU N° 5

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS		CATEGORIES		Ingénieurs et cadres	Employés	Technico- commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	OUVRIERS	
Taille	Produit	Type de production	n°									OO	ONQ
42	211 - 3	2	026 T2	3,1	18,8	-	-	3,1	18,8	56,2	100,0	25,0	31,2
42	211 - 9	2	022 T2	2,4	9,5	-	7,1	-	9,5	71,4	100,0	38,1	33,3
53	212 - 2	2	154 T2	-	3,2	-	4,8	-	6,3	85,7	100,0	68,2	17,5
53	211 - 2	1	045 T2	4,9	13,6	-	-	1,2	9,9	70,4	100,0	50,6	19,8
54	211 - 1	2	043 T	12,3	13,1	4,6	4,6	13,1	16,9	35,4	100,0	30,0	5,4
65	211 - 1	1	044 T	2,7	11,4	-	1,7	9,1	5,7	69,4	100,0	60,3	9,1
65	212	1-2-3	053 T	3,7	9,3	-	0,6	0,3	9,3	76,9	100,0	65,1	11,8
65	211 - 1	?	153 T2	8,5	18,9	?	?	6,0	3,9	53,6	100,0	39,7	13,9
66	212 - 2	2	155 T11	1,6	3,8	-	1,7	1,9	7,1	83,8	100,0	55,9	27,9

TABLEAU N° 5 (suite)

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS		CATEGORIES		Ingénieurs et cadres	Employés	Technico- commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	Ouvriers	
		Type de production	n°									OO	OMQ
Taille	Produit												
66	211-2	1	152 T11	4,2	13,1	1,0	5,8	11,6	7,5	56,8	100,0	45,4	11,4
67	212-2	?	048 T2	1,8	7,1	-	3,5	5,1	6,4	76,1	100,0	53,6	22,5
67	211-2	2-3	151 T2	1,5	2,2	-	5,8	0,4	5,0	85,1	100,0	59,6	25,5
67	212-2	1-2	049 T	4,3	18,5	2,1	12,4	3,7	6,7	52,3	100,0	26,1	26,2
67	212	3	046 T	4,1	10,9	-	-	-	5,3	79,6	100,0	73,5	6,1
68	212-2	1-2-3	047 T2	2,7	4,5	0,2	5,1	2,3	3,6	81,7	100,0	59,6	22,1
68	211-2	3	032 T	4,4	11,9	-	9,9	1,5	4,3	67,9	100,0	33,2	34,7

TYPE 2 : Etablissements de production

Fonction : Technique

Sous-secteurs 211 - 212

TABLEAU N° 6

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE. CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS		CATEGORIES		Ingénieurs et cadres	Employés	Technico- commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	OUVRIERS	
		Taille	Produit									Type de production	n°
42	211 - 3	2	026 T2	-	3,8	-	-	3,8	23,1	69,2	100,0	30,8	38,4
42	211 - 9	2	022 T2	-	9,8	-	7,3	-	9,8	73,2	100,0	39,0	34,1
53	212 - 2	2	154 T2	-	3,2	-	4,8	-	6,3	85,7	100,0	68,2	17,5
53	211 - 2	1	045 T2	2,7	9,3	-	-	1,3	10,7	76,0	100,0	54,7	21,3
54	211 - 1	2	043 T	2,2	3,3	-	6,5	15,2	22,8	50,0	100,0	42,4	7,6
65	211 - 1	1	044 T	1,5	5,1	-	1,8	9,9	5,9	75,7	100,0	65,8	9,9
65	212	1-2-3	053 T	2,9	6,7	-	0,6	0,3	9,6	79,8	100,0	67,5	12,3
65	211 - 1	?	153 T2	6,4	5,9	-	5,6	5,6	4,4	72,1	100,0	54,0	18,1
66	212 - 2	2	155 T*1	1,0	0,3	-	1,8	2,0	7,3	87,6	100,0	58,4	29,2

TYPE 2 : Etablissements de production

Fonction : technique

Sous-secteurs 211 - 212

TABLEAU N° 6 (suite)

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTIONNELLE

ETABLISSEMENTS		CATEGORIES		Ingénieurs et cadres	Employés	Technico- commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	OUVRIERS	
		Type de production	n°									OQ	ONQ
Taille	Produit												
66	211-2	1	152 I11	3,6	6,4	-	6,3	13,0	7,2	63,5	100,0	50,7	12,7
67	212-3	?	048 I2	1,3	3,2	-	3,7	5,4	5,9	80,5	100,0	56,7	23,8
67	211-2	2-3	151 I2	1,1	1,5	-	5,8	0,4	5,1	86,1	100,0	60,3	25,8
67	212-2	1-2	049 I	3,5	2,7	-	14,1	4,7	6,9	68,0	100,0	34,0	34,0
67	212	3	046 I	3,0	7,9	-	-	-	5,5	83,6	100,0	77,2	6,4
68	212-2	1-2-3	047 I2	2,2	2,7	-	5,2	2,4	3,5	84,1	100,0	61,3	22,8
68	211-2	3	032 I	2,7	1,1	-	11,5	1,7	5,0	77,9	100,0	37,7	40,2

TABLEAU N° 7

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS				CATEGORIES				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico-commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	Ouvriers	
				Taille	Produit	Type de production	n°									OQ	OMQ
42	211-3	2	026 T2	-	-	-	-	-	-	-	-	25,0	75,0	100,0	33,3	41,7	
42	211-9	2	022 T2	1,0	-	-	-	-	-	-	-	7,8	91,2	100,0	43,1	48,0	
53	212-2	2	154 T2	-	3,3	-	-	-	-	-	-	6,7	90,0	100,0	71,7	18,3	
53	211-2	1	045 T2	1,7	-	-	-	-	-	-	-	8,6	89,6	100,0	65,5	24,1	
54	211-1	2	043 T	3,7	1,8	-	1,9	-	-	-	-	22,2	70,4	100,0	61,1	9,3	
65	211-1	1	044 T	-	-	-	-	-	-	-	-	8,4	91,6	100,0	81,6	10,0	
65	212	1-2-3	053 T	2,4	1,7	-	-	-	-	-	-	9,6	86,3	100,0	73,9	12,4	
65	211-1	?	153 T2	2,1	3,4	-	-	-	-	-	-	5,9	88,6	100,0	73,3	15,3	
66	212-2	2	155 T 11	0,8	-	-	-	-	-	-	-	7,4	91,8	100,0	62,9	28,9	

Fonction : Fabrication

TABLEAU N° 7 (suite)

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS				CATEGORIES				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico-commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	Ouvriers	
				Taille	Produit	Type de production	n°									OQ	ONQ
66	211-2	1	152 T1	0,6	4,3	-	0,2	-	8,1	86,8	100,0	70,5	16,3				
67	212-2	?	048 T2	0,5	-	-	-	-	6,0	93,5	100,0	66,3	27,1				
67	211-2	2-3	151 T2	1,0	-	-	-	-	4,5	94,5	100,0	68,2	26,3				
67	212-2	1-2	049 T	0,5	-	-	-	-	8,3	91,3	100,0	45,6	45,7				
67	212	3	046 T	1,7	2,9	-	-	-	5,8	89,6	100,0	84,2	5,4				
68	212-2	1-2-3	047 T2	1,2	0,4	-	-	-	2,9	95,5	100,0	69,0	26,5				
68	211-2	3	032 T	1,2	0,9	-	0,7	-	5,7	91,6	100,0	45,8	45,8				

TYPE 4 : Sièges-établissements de plus de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples

Sous-secteurs 211 - 212

TABLEAU N°8

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR FONCTION

ETABLISSEMENTS		FONCTIONS		GESTION	COMMERCIAL	TECHNIQUE	TOTAL	FONCTIONS TECHNIQUES					
								Recherche- Etudes	Préparation du travail	Fabrication	Entretien	Contrôle	Services Généraux
Taille	Produit	Type de production	n°										
65	211 - 7.9	1 - 2	017 T2	9,8	1,0	89,2	100,0	9,4	7,0	66,1	2,4	-	4,2
65	211 - 1	1 - 2	020 T	10,6	5,5	83,9	100,0	6,0	5,0	61,6	1,9	1,4	7,9
66	211 - 1	1 - 2	019 T	2,9	24,4	72,7	100,0	4,7	2,2	55,9	0,9	5,5	3,5
67	211 - 2.5	1 - 2	016 T	7,0	0,9	92,1	100,0	12,6	4,1	58,9	5,3	1,5	9,7
68	212 - 2	2	154 T1	2,7	2,6	94,7	100,0	4,1	2,6	67,3	4,3	2,1	14,2

TYPE 4 : Sièges-établissements de plus de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples.

Sous-secteurs 211 - 212

TABLEAU N° 9

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS				CATEGORIES				TOTAL	OUVRIERS				
				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico-commerciaux	Techniciens		Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	OQ	ONQ
Taille	Produit	Type de production	n°										
65	211 - 7.9	1 - 2	017 T2	5,2	16,4	-	-	8,4	4,9	65,0	100,0	51,0	14,0
65	211 - 1	1 - 2	020 T	3,1	20,6	-	2,9	5,0	4,6	63,8	100,0	57,1	6,7
66	211 - 1	1 - 2	019 T	4,3	17,8	-	0,1	1,0	7,6	69,0	100,0	33,4	35,6
67	211 - 2.5	1 - 2	016 T	5,7	10,2	-	1,8	10,6	9,7	62,0	100,0	50,2	11,8
68	212 - 2	2	154 T1	1,9	7,2	0,1	3,5	3,6	3,8	79,8	100,0	49,2	30,6

TYPE 4 : Sièges-établissements de plus de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples

Fonction : Technique

Sous-secteurs 211 - 212

TABLEAU N° 10

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS		CATEGORIES		Ingénieurs et cadres	Employés	Technico- commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	OUVRIERS	
												OQ	ONQ
Taille	Produit	Type de production	n°										
65	211-7.9	1 - 2	017 T2	3,5	9,0	-	-	9,4	5,1	73,0	100,0	57,3	15,7
65	211-1	1 - 2	020 T	1,4	7,7	-	3,4	6,0	5,4	76,0	100,0	68,0	8,0
66	211-1	1 - 2	019 T	4,3	19,7	-	0,2	1,4	8,6	65,7	100,0	?	?
67	211-2.5	1 - 2	016 T	5,5	4,6	-	1,9	11,5	9,1	67,3	100,0	54,5	12,8
68	212-2	2	154 T1	1,4	3,0	-	3,7	3,8	3,8	84,3	100,0	52,0	32,4

TYPE 4 : Sièges-établissements de plus de 200 salariés d'entreprises à établissements multiples

Fonction : Fabrication

Sous-secteurs 211 - 212

TABLEAU N°11

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS		CATEGORIES		Ingénieurs et cadres	Employés	Technico- commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	OUVRIERS	
		Taille	Produit									Type de production	n°
65	211-7.9	1-2	017 T2	1,6	-	-	-	-	5,8	92,6	100,0	74,1	18,5
65	211-1	1-2	020 T	0,4	-	-	-	-	5,4	94,2	100,0	86,4	7,8
66	211-1	1-2	019 T	1,9	15,5	-	-	-	9,6	73,1	100,0	?	?
67	211-2.5	1-2	016 T	3,0	-	-	-	-	12,0	85,0	100,0	71,6	13,4
68	212-2	2	154 T1	0,8	1,1	-	-	-	3,9	94,2	100,0	?	?

TABLEAU N°12

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR FONCTION

ETABLISSEMENTS		FONCTIONS		GESTION	COMMERCIAL	TECHNIQUE	TOTAL	FONCTIONS TECHNIQUES					
		Type de production	n°					Recherche Etudes	Préparation du travail	Fabrication	Entretien	Contrôle	Services Généraux
Taille	Produit												
42	211-6	1-2	041 R1	21,0	5,3	73,7	100,0	-	-	73,7	-	-	-
53	211-1-2	2-3	042 T	7,3	-	92,7	100,0	1,8	-	90,9	-	-	-
53	211-1	1	030 T	8,0	-	92,0	100,0	14,7	2,7	69,3	-	-	5,3
53	211-2	1-2	037 T	11,2	2,2	86,6	100,0	10,1	-	70,8	-	-	5,6
54	212-2	?	052 T	25,2	22,8	52,0	100,0	52,0	-	-	-	-	-
54	211-1	2	039 R2	7,6	5,9	86,5	100,0	3,4	0,8	76,3	0,8	-	5,1
54	211-1	1-2	038 T	9,9	2,6	87,5	100,0	3,3	0,7	74,3	-	-	9,2
54	211-1	2	036 T	8,2	5,4	86,4	100,0	13,0	5,4	59,2	1,1	-	7,6

TABLEAU N° 13

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS \ CATEGORIES				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico-commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	Ouvriers	
												Taille	Produit
42	211-6	1-2	041 R 1	15,8	15,8	-	-	-	5,3	63,2	100,0	57,9	5,3
53	211-1-2	2-3	042 T	5,4	5,4	-	-	-	5,4	83,6	100,0	54,5	29,1
53	211-1	1	030 T	10,7	6,7	-	1,3	9,3	6,7	65,4	100,0	62,7	2,7
53	211-2	1-2	037 T	7,9	12,4	-	-	5,6	5,6	68,5	100,0	61,8	6,7
54	212-2	?	052 T	28,5	22,8	-	12,2	24,4	12,2	-	100,0	-	-
54	211-1	2	039 R2	5,1	6,8	2,5	0,8	2,5	16,1	66,1	100,0	24,6	41,5
54	211-1	1-2	038 T	8,5	15,8	-	1,3	1,3	5,3	67,8	100,0	48,7	19,1
54	211-1	2	036 T	6,0	14,1	0,5	4,9	9,2	6,5	58,7	100,0	32,1	26,6

Fonction : Technique

TABLEAU N° 14

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS \ CATEGORIES				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico-commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	Ouvriers	
												OQ	ONQ
Taille	Produit	Type de production	n°										
42	211-6	1-2	041 R1	7,1	-	-	-	-	7,1	85,7	100,0	78,6	7,1
53	211-1-2	2-3	042 T	2,0	2,0	-	-	-	5,9	90,2	100,0	58,8	31,4
53	211-1	1	030 T	7,2	2,9	-	1,4	10,2	7,3	71,0	100,0	65,2	2,9
53	211-2	1-2	037 T	1,3	6,5	-	-	6,5	6,5	79,2	100,0	71,4	7,8
54	212-2	?	052 T	17,2	-	-	23,4	46,9	12,5	-	100,0	-	-
54	211-1	2	039 R2	1,0	-	-	1,0	2,9	18,6	76,5	100,0	28,4	48,0
54	211-1	1-2	038 T	5,3	9,0	-	1,5	1,5	5,3	77,4	100,0	55,6	21,8
54	211-1	2	036 T	3,8	5,0	-	5,7	10,7	6,9	67,9	100,0	37,1	30,8

Fonction : Fabrication

TABLEAU N°15

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE. CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS		CATEGORIES		Ingénieurs et cadres	Employés	Technico- commerciaux	Techniciens	Bessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	Ouvriers	
												OQ	ONQ
Taille	Produit	Type de production	n°										
42	211-6	1-2	041 R 1	7,1	-	-	-	-	7,1	85,7	100,0	78,6	7,1
53	211-1-2	2-3	042 T	-	2,0	-	-	-	6,0	92,0	100,0	60,0	32,0
53	211-1	1	030 T	1,9	-	-	-	-	7,7	90,3	100,0	86,5	3,8
53	211-2	1-2	037 T	-	-	-	-	-	3,2	96,8	100,0	87,3	9,5
54	212-2	?	052 T	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	211-1	2	039 R2	1,1	-	-	-	-	17,8	81,1	100,0	32,2	48,9
54	211-1	1-2	038 T	4,4	-	-	0,9	-	5,3	89,4	100,0	65,5	23,9
54	211-1	2	036 T	0,9	-	-	-	-	8,3	90,8	100,0	45,9	44,9

TABLEAU N° 16

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR FONCTION

ETABLISSEMENTS \ FONCTIONS				GESTION	COMMERCIAL	TECHNIQUE	TOTAL	FONCTIONS TECHNIQUES					
								Taille	Produit	Type de production	n°	Recherche- Etudes	Préparation du travail
65	211-1	2	021 R1	8,6	7,9	83,5	100,0	6,2	11,4	61,8	3,6	0,5	-
65	211-1	2	034 T	2,2	1,8	96,0	100,0	6,9	4,1	60,6	3,6	2,4	18,4
67	212-2	2	051 T	6,3	1,5	92,2	100,0	3,2	3,2	71,8	3,8	3,1	7,2

TABLEAU N° 17

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS \ CATEGORIES				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico- commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	OUVRIERS	
												Taille	Produit
65	211-1	2	021 R1	5,5	11,0	-	5,0	2,1	5,7	70,6	100,0	47,7	22,9
65	211-1	2	034 T	3,0	9,5	-	4,8	2,8	5,9	74,0	100,0	14,0	60,0
67	212-2	2	051 T	2,8	7,9	-	4,3	3,1	7,5	74,4	100,0	26,8	47,6

Fonction : technique

TABLEAU N° 18

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS \ CATEGORIES				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico-commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	Ouvriers	
												OQ	ONQ
Taille	Produit	Type de production	n										
65	211-1	2	021 R1	2,6	0,9	-	5,1	2,3	6,0	83,1	100,0	56,6	26,6
65	211-1	2	034 T	2,5	6,4	-	4,9	2,9	6,2	77,1	100,0	14,6	62,5
65	212-2	2	051 T	1,8	2,9	-	4,6	3,3	7,1	80,2	100,0	28,8	51,4

TABLEAU N° 19

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

Fonction Fabrication

ETABLISSEMENTS \ CATEGORIES				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico-commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	Ouvriers	
												OQ	ONQ
Taille	Produit	Type de production	n										
65	211-1	2	021 R1	0,4	-	-	-	-	5,4	94,2	100,0	66,4	27,8
65	211-1	2	034 T	2,0	4,2	-	-	-	7,5	86,3	100,0	10,5	75,8
67	212-2	2	051 T	1,0	-	-	1,2	1,8	5,3	90,7	100,0	28,0	62,7

TABLEAU N° 20

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR FONCTION

ETABLISSEMENTS				FONCTIONS				FONCTIONS TECHNIQUES					
								GESTION	COMMERCIAL	TECHNIQUE	TOTAL	Recherche - Etudes	Préparation du travail
Taille	Produit	Type de production	n°										
53	211-2	-	153 T4	10,3	82,4	7,3	100,0	-	-	-	-	-	7,3
53	211-2	-	153 T3	13,8	78,7	7,5	100,0	-	-	-	-	-	7,5

TABLEAU N° 21

STRUCTURES D'EMPLOIS PAR CATEGORIE CONVENTION COLLECTIVE

ETABLISSEMENTS				CATEGORIES							Ouvriers		
				Ingénieurs et cadres	Employés	Technico-commerciaux	Techniciens	Dessinateurs	Encadrement	Ouvriers	TOTAL	OQ	ONQ
Taille	Produit	Type de production	n°										
53	211-2	-	153 T4	22,1	19,1	-	7,4	-	8,8	42,6	100,0	42,6	-
53	211-2	-	153 T3	28,8	62,5	-	8,7	-	-	-	100,0	-	-

TYPOLOGIE DES ETABLISSEMENTS DES SOUS-SECTEURS 211 et 212

Types	Variables économiques	Variables organisationnelles			N° d'enquête	Similitudes avec d'autres établissements	
		Configuration externe	Configuration interne	Mécanisme et encadrement			
1	Sièges 12 sal. → → 12 sal.	Absence nombreuses fonctions (Inf. - f. techniques autres que Rech. études) Prise en charge partielle de quelques fonctions (Pers. Com. Autres)	Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	-	?	047 T	
			Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	-	Org. ramassée à encadrement fort de type cadre	048 T	
			Prise en charge de fonctions pour d'autres établissements (Rech. Etudes)	-	Org. ramassée ou horizontale à encadrement fort de type cadre	045 T 024 T } 155 T1	
						052T (Type 5)	
2	Atelier 40 sal. → → 40 à 500 sal. → → 2 500 sal. ou type de prod. 3 ou établi exécutant	Non autonomie, abs. de nombreuses fonctions (gest. com. Rech. Méth.) Non autonomie, abs. de nombreuses fonctions (gest. Com. Eru. Méth.) Autonomie Présence de toutes les fonctions Autonomie Présence de toutes les fonctions	Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	Centralisation	Org. ramassée à encadrement fort de type non cadres	154 T2 026 T2	
			Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	Centralisation	Org. ramassée ou horizontale à encadrement faible de type non cadres	045 T2 155 T1 053 T 046 T 022 T2 047 T2 151 T2	
			Prise en charge de fonct. pr. autres étab. (ges. com. Rech. Eru.)	Décentralisation à simple relais ou semi-centralisation	Org. ramassée ou étendue à encadrement fort et % moyen de cadres	043 T 153 T2 049 T1 152 T1	
			Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	?	Encadrement faible de type non cadres	044 T 048 T2	
			Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	Semi-centralisation	?	032 T	
4	Sièges établissements de plus de 200 sal. d'entreprises à établissements multiples 300 à 1 000 salariés ou sect. 211 ou type prod. 1-2 → → > 3 000 sal. ou sect. 212 ou type prod. 2	Présence de presque toutes les fonctions Pas ou peu de prise en charge partielle de fonctions	SAV important Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	Semi-centralisation	Org. horizontale à encadrement moyen et % moyen de cadres	019 T	
			SAV peu important Prise en charge de fonctions pour d'autres établissements (gest.)	Semi-centralisation	Org. ramassée ou horizontale à encadrement faible et % moyen de cadres	017 T2 020 T 016 T	
			Prise en charge de fonctions pour d'autres établissements (Gest. com. Ach. et autres, Rech. Etudes)	Organisation particulière plutôt de type décentralisation à double relais	?	154 T1	
5	Bureaux d'études Entreprises à établissement unique de moins de 200 sal. → → < 20 sal. → → > 20 sal. Type prod. 2-3 ↑ Type prod. 1-2,2	Absence de nombreuses fonctions (techniques) Présence de presque toutes les fonctions sauf Inf. Prise en charge partielle de nombreuses fonctions (gest. Com. autres méthodes)	Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements (par définition)	-	-	-	052 T
				-	-	Org. ramassée d'encadrement fort de type cadre	041 R1
				Centralisation	Org. ramassée à encadrement moyen et % moyen de cadres	042 T	
				Décentralisation à simple relais	?	039 R2 038 T 030 T 037 T	
				Semi-centralisation	Org. ramassée à encadrement fort % de cadres moyen ou fort à encadrement moyen de type cadre	036 T	
6	Entreprises à établissement unique de plus de 200 sal. 420-500 sal. ou 211-1 → → 1000 sal. ou 212-2	Présence de toutes ou presque toutes les fonctions assumées totalement Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements (par définition)	?	?	?	021 R1	
			Ou décentralisation à double relais	Ou org. horizontale à encadrement faible de type cadre	034 T		
			Division par produits	Org. horizontale à encadrement moyen et % moyen de cadres	051 T		
Agences		Absence de nombreuses fonctions (gestion, techniques sauf méthodes, SGx, SGx Mag.) Prise en charge partielle de quelques fonctions Pas de prise en charge de fonctions pour d'autres établissements	?	?	?	153 T4 154 T3	

CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES D'EMPLOIS DES ETABLISSEMENTS DES SOUS-SECTEURS 211 et 212

Sect.	Structures par fonctions					Structures par catégories conventionnelles						Structures de la fonction technique					Structures de la fonction fabrication		
	Comm.	Techn.	Fab.	Rech. Et.	Prep.	IC	Techn.	Des.	Encad.	Ouvriers	Rapport OQ/ONQ	IC	Techn.	Des.	Encad.	Ouvriers	IC	Techn.	Encad.
	25	-	-	-	-	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5	63,5	4	-	-	-	35	-	-	11,5	17	OQ	-	-	-	-	-	-	-	-
20	12-26	45	-	38,5	-	51	-	7	-	-		69	-	17	-	-	-	-	-
	12-26	44-67	0-7	44-57	-	18-19	1-5	25-28	9-17,5	0-7	OQ	11-18	2-7	36,5-64	14-17	10	-	8	8
	-	100	95	-	-	-	5	-	6	86	OQ	-	5	-	6	86	-	-	7
	-	81	75	3	-	3	-	3	19	56	ONQ	-	-	4	23	69	-	-	25
7,5	0-1	93-99	71,5-83,5	0-3	0-5,5	1,5-5	0-7	0-2	3,5-10	70,5-85	OQ	1-3	0-7	0-2,5	3,5-11	73-87,5	0,8-2,5	-	3-9,5
9-17	20	71	41,5	8-12	3-4	8,5-12	5	6-13	4-17	35-54	OQ	2-6	6-6,5	15-6	4-23	50-72	2-4	0-2	6-22
	4,5-5,5	77-89	57	10-17	5	4	6-12	4-12	7	52-57	OQ	3,5	6-14	5-13	7	63,5-68	0,5	-	8
8	0-1	92-95	64-69	6-10	4	2-3	2-3,5	5-9	6	69-76	OQ	1,5	2-4	5-10	6	76-80,5	0-0,5	-	6-8,5
1	3	86	54,5	2,5	14	4,5	10	1,5	4	68	OQ=ONQ	3	11,5	2	5	78	1	1	6
3	24	73	56	5	2	4	-	1	7,5	69	OQ	4	0,2	1,5	8,5	66	2	-	9,5
10,5	1-5,5	84-92	59-66	6-12,5	4-7	3-6	2-3	5-10,5	5-10	62-65	OQ	1,5-5,5	2-3,5	6-11,5	5-9	67-76	0,5-3	-	5,5-12
3	2,5	95	67	4	2,5	2	3,5	3,5	4	80	OQ	1,5	4	4	4	84	1	-	4
13	23	52	-	52	-	28,5	12	24,5	12	-	-	17	23,5	47	12,5	-	-	-	-
11	5	74	74	-	-	16	-	-	5	63	OQ	7	-	-	7	86	7	-	7
7	-	93	91	2	-	5,5	-	-	5,5	83,5	OQ	2	-	-	6	90	-	-	6
12	0-2	86-92	70	10-15	0-3	8-11	0-1	6-9	5-7	65-68	OQ	1-5	1-1,5	1,5-3	5-18	76,5-77,5	1-4,5	-	5-18
10	3-6	86-87	74-76	3	1	5-8	1	1-2,5	5-16	66-67	OQ sur 039 RI	1-7	1,5	6,5-10	6,5-7	71-74	0-2	-	3-8
8	5	86	59	13	5	6	5	9	6,5	60		4	6	11	7	68	1	-	8
8,5	8	83,5	62	6	11	5,5	5	2	6	71	OQ	2,5	5	2	6	83	0,5	-	5,5
2	2	96	61	7	4	3	5	3	6	74	ONQ	2,5	5	3	6	77	2	-	7,5
6	1,5	92	72	3	3	3	4	3	7,5	74	ONQ	2	4,5	3	7	80	1	1	5
10	82	7	-	-	-	22	7	-	8	42	OQ	-	-	-	-	-	-	-	-
14	78	7	-	-	-	29	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

LS
it
nt
on

LISTE EXHAUSTIVE DES CRITERES D'ORGANISATION UTILISES
POUR L'ETUDE DES ETABLISSEMENTS
DU SOUS-SECTEUR 213 (1)

- Critères de configuration externe

- Absence de certaines fonctions (2),
- Prise en charge partielle de certaines fonctions,
- Répartition des fonctions au sein de l'entreprise,
- Répartition des fonctions avec les entreprises extérieures.

- Critères de configuration interne

- Etablissements divisés par produits,
- Prise en charge de certaines fonctions par la Direction,
- Répartition des fonctions entre les services directement dépendants de la direction,
- Répartition des fonctions techniques entre les services techniques,
- Association de fonctions.

- A l'issue de l'examen de la répartition interne des fonctions techniques il a été possible de déterminer 4 modes d'organisation :

- . Non bipolarité 1 ou centralisation : rattachement de tous les services techniques à la direction générale
 - . Non bipolarité 2 ou décentralisation à simple relais : rattachement de tous les services techniques à une direction technique
 - . Bipolarité 3 ou semi centralisation : rattachement de certains services (recherche, études, parfois méthodes) à la direction générale et des autres services à une direction technique
 - . Bipolarité 4 ou décentralisation à double relais : rattachement de certains services (recherche, études, parfois méthodes) à une direction de la production et des autres services à une direction de la fabrication.
-

(1) Cette liste, établie pour l'étude des établissements du sous-secteur 213, (document de travail 23-3) a été utilisée, après quelques modifications, pour l'examen des établissements des sous-secteurs 211-212 (cf. introduction, les différents critères d'organisation p. 4).

(2) Voir liste des fonctions p. 167

- Critères de hiérarchie et encadrement

- Nombre des services dépendant directement de la direction : il y a un service à partir du moment où celui-ci comprend au moins deux personnes ;

- Nombre de niveaux hiérarchiques : le directeur d'entreprise ou d'établissement n'a pas été compté comme premier échelon hiérarchique, le niveau 1 se situe donc à l'échelon directement dépendant de la direction. Les chefs d'équipe ont été compris dans la ligne hiérarchique. Par contre, les adjoints à tel ou tel chef de service ou d'atelier ne constituent pas un échelon.

La combinaison de ces critères permet d'obtenir 4 formes d'organisation :

. horizontale si le nombre des services est élevé et le nombre de niveaux hiérarchiques faible,

. verticale si le nombre de services est faible et le nombre de niveaux hiérarchiques élevé;

. étendue si le nombre de services et le nombre de niveaux hiérarchiques sont élevés,

. ramassée si le nombre de services et le nombre de niveaux hiérarchiques sont faibles.

- Taux d'encadrement : c'est le rapport du nombre des cadres et des non cadres responsables de services ou ateliers sur le personnel non responsable de services ou ateliers. Seuls les cadres responsables de services ou ateliers ont été pris en compte, à l'exclusion des cadres qui n'ont pas de fonctions d'encadrement. Dans les cadres non responsables de services ou ateliers, ont été inclus, à côté des agents de maîtrise et des chefs de sections d'employés, toutes les personnes qui, en dépit de leur catégorie convention collective ont une fonction d'encadrement : ainsi certains techniciens, certains dessinateurs, certains technico-commerciaux.

Trois taux ont ainsi été définis :

- un fort taux d'encadrement, entre 0,21 et 0,31,
- un taux moyen, entre 0,11 et 0,20,
- un taux faible entre 0,01 et 0,10.

- Le pourcentage de cadres responsables de services ou ateliers, c'est le rapport des cadres responsables de services ou ateliers sur l'ensemble des responsables de services ou ateliers.

Trois pourcentages ont ainsi été déterminés :

- un fort pourcentage de cadres : entre 41 et 100 %,
- un pourcentage moyen entre 26 et 40 %,
- un faible pourcentage entre 11 et 25 %.

LISTE DES FONCTIONS RETENUES POUR L'ETUDE DE LA
CONFIGURATION EXTERNE ET INTERNE DES
ETABLISSEMENTS DU SOUS-SECTEUR 213 (1)

- La fonction Direction (Direction générale ou Direction d'établissement) ;
- Les fonctions de gestion regroupent les fonctions :
 - . administrative (contentieux, brevets et marques, assurances),
 - . comptable et financière (comptabilité générale, analytique, bilan, fiscalité),
 - . paie,
 - . personnel (recrutement du personnel cadre et non cadre, gestion du personnel cadre et non cadre, formation, règlement des conflits et du contentieux social, services médicaux et sociaux) ,
 - . informatique (organisation et conception générale du traitement de l'information; analyse, programmation, création de supports).
- Les fonctions commerciales regroupent les fonctions :
 - . commerciale ventes,
 - . commerciale achats,
 - . commerciale autres (marketing, publicité, représentation, import-export, douanes, relations publiques).
- Les fonctions techniques regroupent les fonctions :
 - . recherche ER (recherche études de prototypes) ,
 - . recherche EC (essais et contrôles de prototypes),
 - . études (conception et dessins de pièces à fabriquer et amélioration des processus de production).
 - . méthodes (implantation, détermination des processus et moyens de fabrication et des temps, chronométrage, étude de l'organisation des ateliers et des postes de travail).

(1) Cette liste, établie pour l'étude des établissements du sous-secteur 213, (document de travail 23-3) a été utilisée sans modification pour l'examen des établissements des sous-secteurs 211 - 212

- . lancement-ordonnancement, planning,
- . fabrication des produits,
- . outillage,
- . conditionnement,
- . f. magasins (magasins de fabrication, c'est-à-dire stockage des matières premières et pièces entrant dans la fabrication,
- . entretien (des machines, de l'outillage, des bâtiments, magasins de pièces détachées utilisées pour l'entretien des machines, maintenance et régulation des installations automatiques, travaux neufs) ,
- . contrôle E (contrôle des produits entrants),
- . contrôle S (contrôle des produits sortants, c'est-à-dire vérification de la conformité du produit au cahier des charges et essais des produits),
- . SGx magasins (magasins des services généraux, c'est-à-dire des produits destinés à la vente),
- . services généraux (énergie et fluides utilisés pour la production, transport et manutention, gardiennage, ménage, sécurité).

Les fonctions prix de revient et service après-vente n'ont pas été retenues car elles n'ont pas été relevées de manière systématique dans tous les établissements si bien que leur absence dans tel ou tel établissement peut aussi bien signifier une réelle absence qu'une lacune de l'information.

TABLEAU N° 23
TYPLOGIE DES ETABLISSEMENTS DU SOUS-SECTEUR 213 (PRINCIPAUX TYPES) *

Variables d'organisation Principaux types	Configuration externe	Configuration interne	Hierarchie et encadrement
2 <u>Centralisation</u> Etablissements de production	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des fonctions ventes, recherche, études surtout dans les établissements de petite taille - Prise en charge partielle (1) comptabilité finances - Pas de prise en charge pour d'autres établissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctions assumées par la Direction : Adm. et Pers. - Rattachement direct de tous les services techniques à la Direction (<u>non bipolarité 1</u>) - Achats assumés par services gestion ou commerciaux (car type de production 2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation horizontale à encadrement faible de type non cadre (« ramassée » dans les petits établissements)
4 <u>Décentralisation avec double relais</u> Sièges éts de plus de 200 salariés d'entreprises à éts multiples	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'absence de fonctions - Prise en charge pour d'autres établissements des fonctions adm., compta. fin., pers., ventes, commercial-autres 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de fonctions assumées par la Direction (parfois personnel) - Rattachement direct d'aucun service technique à la Direction mais double relais d'une direction de production (à laquelle sont rattachés les services recherche, études, quelquefois méthodes) et d'une direction de la fabrication (<u>bipolarité 4</u>) - Achats assumés par les services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Longue ligne hiérarchique, encadrement moyen et % moyen de cadres
5 <u>Semi-centralisation</u> Entreprises à établ. unique de moins de 200 salariés	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de la fonction Informatique (quelquefois Recherche) - Prise en charge partielle des fonctions adm, compta fin.. et méthodes) - Pas de prise en charge pour d'autres établissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctions assumées par la direction : personnel, quelquefois adm. - Relais d'une direction technique <ul style="list-style-type: none"> . soit qu'il y ait rattachement des services recherche et études à la direction et des autres services techniques à une direction technique (<u>bipolarité 5</u>) . soit que tous les services techniques soient rattachés à la direction technique (<u>non bipolarité 2</u>) - Achats assumés par services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation ramassée à encadrement fort de type cadre
6 <u>Décentralisation</u> Entreprises à ét unique de plus de 200 salariés	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'absence de fonctions - Pas de prise en charge pour d'autres établissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de fonctions assumées par la direction (parfois personnel) - Rattachement direct d'aucun service technique à la direction mais relais : <ul style="list-style-type: none"> . soit d'une direction technique dont dépendent tous les services techniques (<u>non bipolarité 2</u>) . soit d'une direction de production (dont dépendent les services recherche, études, quelquefois méthodes) et d'une direction de la fabrication (<u>bipolarité 4</u>) - Achats assumés par services techniques et commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation ramassée à encadrement fort et % moyen de cadres

(1) Il faut toutefois rappeler que les fonctions personnel, commerciale - autres, entretien et services généraux sont toujours assumées partiellement.

* cf. note page 170

TABLEAU N° 24
 TYPOLOGIE DES ETABLISSEMENTS DU SOUS-SECTEUR 213
 (TYPES ANNEXES) (1)

Variables d'organisation Types annexes	Configuration externe	Configuration interne	Hiérarchie et encadrement
1 Sièges	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des fonctions études, méthodes, lancement fabrication - Prise en charge pour d'autres établissements des fonctions de gestion, commerciale et recherche 	-	-
3 Sièges établissements de moins de 200 sala- ries d'entreprises à établissements multi- ples	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'informatique - Prise en charge pour d'autres établissements de fonctions de ventes et de recherches 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctions assumées par la direction : administrative et personnel - Relais d'une direction technique à laquelle sont rattachés certains services ; les services recherche et études dépendent de la direction 	<ul style="list-style-type: none"> - ligne hiérarchique courte, encadrement fort de type cadre.

(1) Les types d'organisations construits à partir des observations effectuées dans le sous-secteur 213, servent de référence pour l'étude des établissements des sous-secteurs 211 - 212

La conception de l'étude a été effectuée dans le cadre des départements Innovation et Emploi et Fonctions Professionnelles du Centre d'études et de recherches sur les qualifications.

Le recueil des données a été réalisé avec le concours des Echelons Régionaux de l'Emploi de :

PARIS, LILLE, LYON, MARSEILLE, NANTES et NANCY

L'exploitation des données et la rédaction de ce document de synthèse ont été réalisées dans le cadre du département Innovation et Emploi par : Françoise AMAT

Ce document de travail n'étant destiné qu'à une diffusion restreinte la reproduction totale ou partielle en est interdite

58, boulevard du Lycée
92170 - VANVES
Tél : 645. 21. 24

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS